

Rapport final de l'évaluation du Contrat de Ville d'Abbeville



2015-2022



TABLE DES MATIERES

Préambule	page 5
Rappel du périmètre de la géographie prioritaire.....	page 7
Rappel des axes prioritaires du Contrat.....	page 14
Rappel des signataires du Contrat.....	page 20
Les 3 axes évaluatifs du Contrat de Ville	page 21
Méthode d'évaluation.....	page 22
Phasage.....	page 23
Calendrier.....	page 24
Axe 1 : les coopérations	page 26
Socle de questions communes aux Contrats de Ville	page 27
Gouvernance.....	page 28
Droit commun.....	page 50
Conseils citoyens.....	page 53
Vie associative.....	page 60
Axe 2 : les actions structurantes et leurs impacts	page 64
Résultats des programmations annuelles	page 65
Analyse financière.....	page 66
Evolution du nombre d'actions de 2015 à 2022.....	page 78
Dynamique de projets assimilée à un fort taux d'actions reconduites.....	page 80
Part des associations, de la commune et de la Cabs.....	page 83
Répartition des programmations par thématique.....	page 85
Réussite Educative.....	page 87
Emploi, développement économique.....	page 92
Habitat, cadre de vie, tranquillité publique.....	page 96
Santé, prévention.....	page 100
Protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR).....	page 104
Evaluation du PERR.....	page 110
Focus sur des actions structurantes	page 114

Chantiers Jeunes du CCAS.....	page 115
Parcours d'insertion professionnelle de la MPT par le numérique.....	page 116
Dispositif Réussite Educative de la Cabs.....	page 117
Aide éducative et lien social de Prélude.....	page 118
Expressions citoyennes de Télé Baie de Somme.....	page 120
Jeunes et territoire en mouvement de Télé Baie de Somme.....	page 121
Espace Ressources de l'APAP.....	page 123
Musée Transition de Curb.....	page 124
Parcours d'éducation à la santé de la Cabs.....	page 127
Ambassadrices santé de la Cabs.....	page 128
Analyse des dispositifs	page 130
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.....	page 131
Nouveau Programme de Renouvellement Urbain.....	page 133
Gestion Urbaine de Proximité.....	page 138
Plan de Prévention de la Radicalisation.....	page 146
Impact de la Covid	page 148
Axe 3 : les observations sur l'évolution des quartiers	page 153
Constats relevés lors du large diagnostic des quartiers en 2020.....	page 154
Réalisation d'un diagnostic santé.....	page 167
Evolution des quartiers vue par les Conseils citoyens.....	page 169
Synthèse des préconisations par thématique.....	page 175

PREAMBULE

Signé le 5 octobre 2015, le Contrat de Ville d'Abbeville a été prorogé jusqu'en 2023. Il constitue le contrat unique de référence de la Politique de la Ville et de toutes les politiques menées en faveur des quartiers prioritaires, de la part de l'ensemble des signataires.

Une évaluation à mi-parcours a été réalisée en mars 2019 par un cabinet extérieur et a permis d'affiner, dans un souci d'efficacité, un Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés entre les signataires du Contrat.

A l'heure où il convient de **tirer les enseignements finaux** des Contrats au service de la cohésion des territoires, les résultats de cette évaluation, menée en 2022 par les professionnels de la Politique de la Ville, permettront d'alimenter la réflexion des partenaires locaux sur la future contractualisation à destination des quartiers prioritaires.

Pour accompagner les 40 contrats de ville de la région Hauts-de-France dans cette démarche, l'IREV (centre de ressources de la Politique de la Ville) a mis en place entre novembre 2021 et mars 2022 un cycle de qualification, et ce à la fois pour les techniciens des contrats de ville oeuvrant au sein des communes, des EPCI, des services de l'Etat, de la Région, des Départements, des bailleurs sociaux, ... et pour les élus des collectivités.

Ce cycle de qualification a permis, grâce à de nombreux temps de travail collectifs, de faire émerger **un socle commun** à l'évaluation des Contrats de Ville. Ce socle commun a trait à la question des coopérations :

Le Contrat de Ville a-t-il permis de favoriser les coopérations au service des quartiers prioritaires ?



Si oui, lesquelles et comment ?

Quels progrès reste-t-il à parcourir ?

Quels enjeux pour les années à venir

En complément de ce socle commun, deux autres axes évaluatifs des Contrats de Ville ont été définis :

- ▶ Un axe consistant à évaluer les actions ou **l'ensemble des actions structurantes** du Contrat de Ville sur le territoire,
- ▶ Un axe consistant à observer les quartiers : **comment les quartiers ont-ils évolué ?** Quelles améliorations ? Quelles fragilités ?

Ce rapport final de l'évaluation du Contrat de Ville d'Abbeville a été réalisé en interne, au sein des services de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, sous la coordination de la Cheffe de Projet Politique de la Ville.



**En préambule de la démarche évaluative,
il convient de rappeler le cadre et le contexte
d'intervention
du Contrat de Ville d'Abbeville**

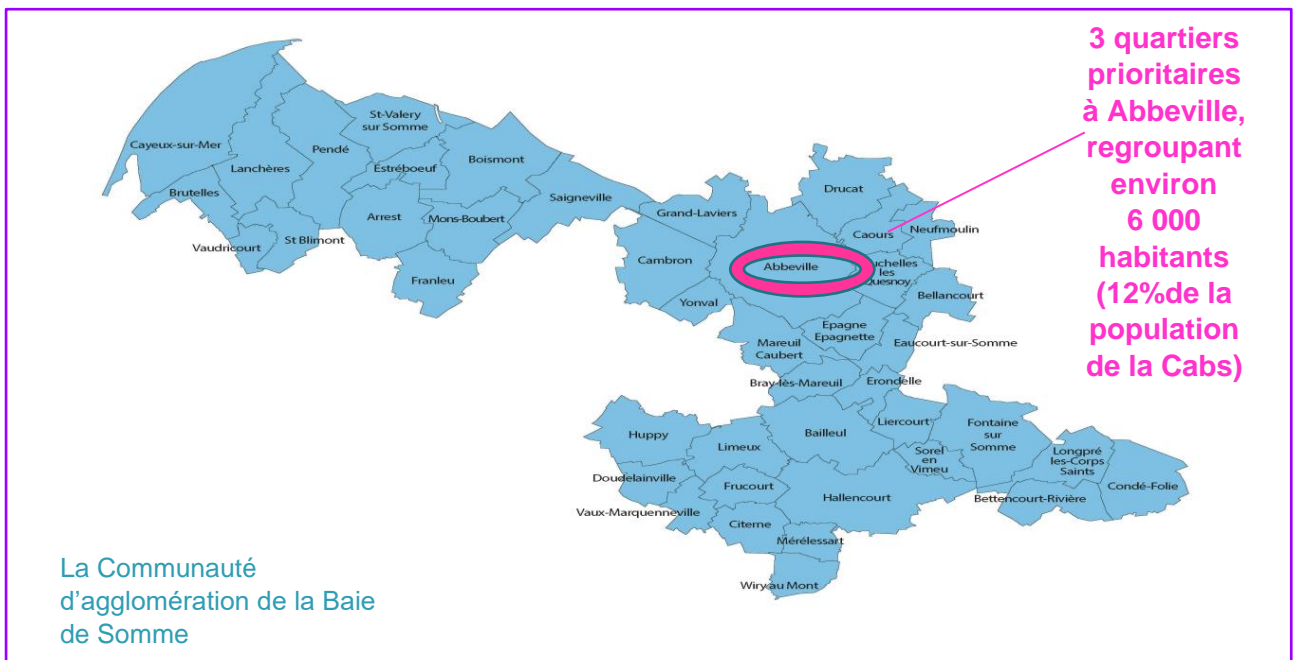
**1. Rappel du périmètre de
la géographie prioritaire**

**2. Rappel des axes prioritaires
du Contrat de Ville**

**3. Rappel des signataires
du Contrat**

1. Rappel du périmètre de la géographie prioritaire du Contrat de Ville 2015-2023

La loi de programmation pour la ville et cohésion urbaine du 21 février 2014 prévoit le pilotage des Contrats de Ville par les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale). **Le service politique de la ville de la Ville d'Abbeville a ainsi été transféré, depuis le 1er janvier 2017, à la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme.**



Le Contrat de Ville de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme concerne alors **trois quartiers prioritaires d'Abbeville**, soit :

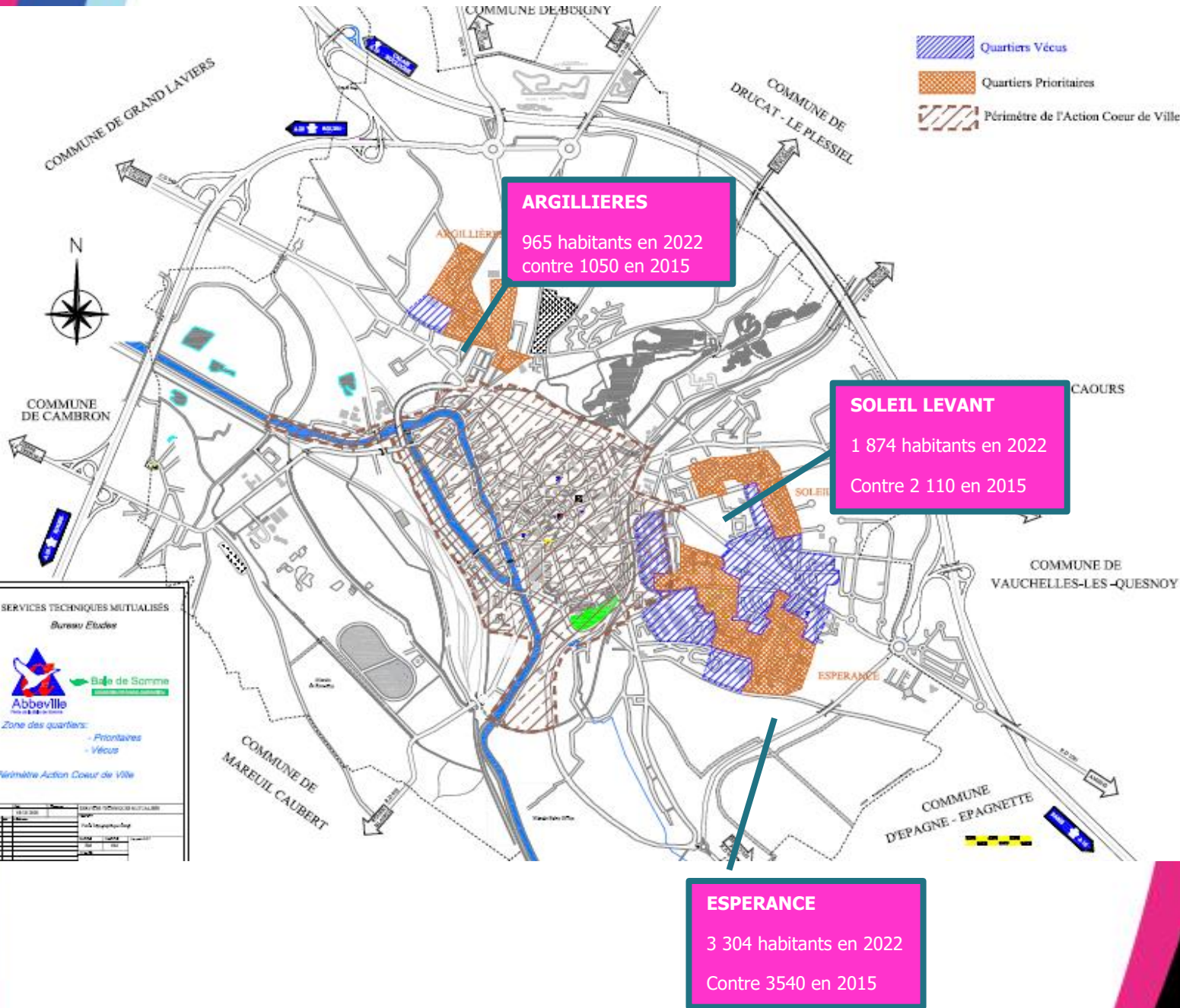
6 143 habitants au 1^{er} janvier 2022

(Source : Atlas QPV – ANCT – Janvier 2022)
contre 6 700 habitants en 2015 (données INSEE 2011)



- ▶ **Le quartier Espérance** qui englobe le quartier des Provinces, la résidence Québec et le quartier Espérance, Lopofa,
- ▶ **Le quartier des Argillières** (situés au Nord du quartier Menchecourt),
- ▶ **Le quartier Soleil Levant** qui comprend le quartier Bouleaux-Platanes et le quartier Soleil Levant qui, dans le cadre du nouveau programme de rénovation, a été retenu « quartier d'intérêt régional ».

Evolution du nombre d'habitants par quartier prioritaire



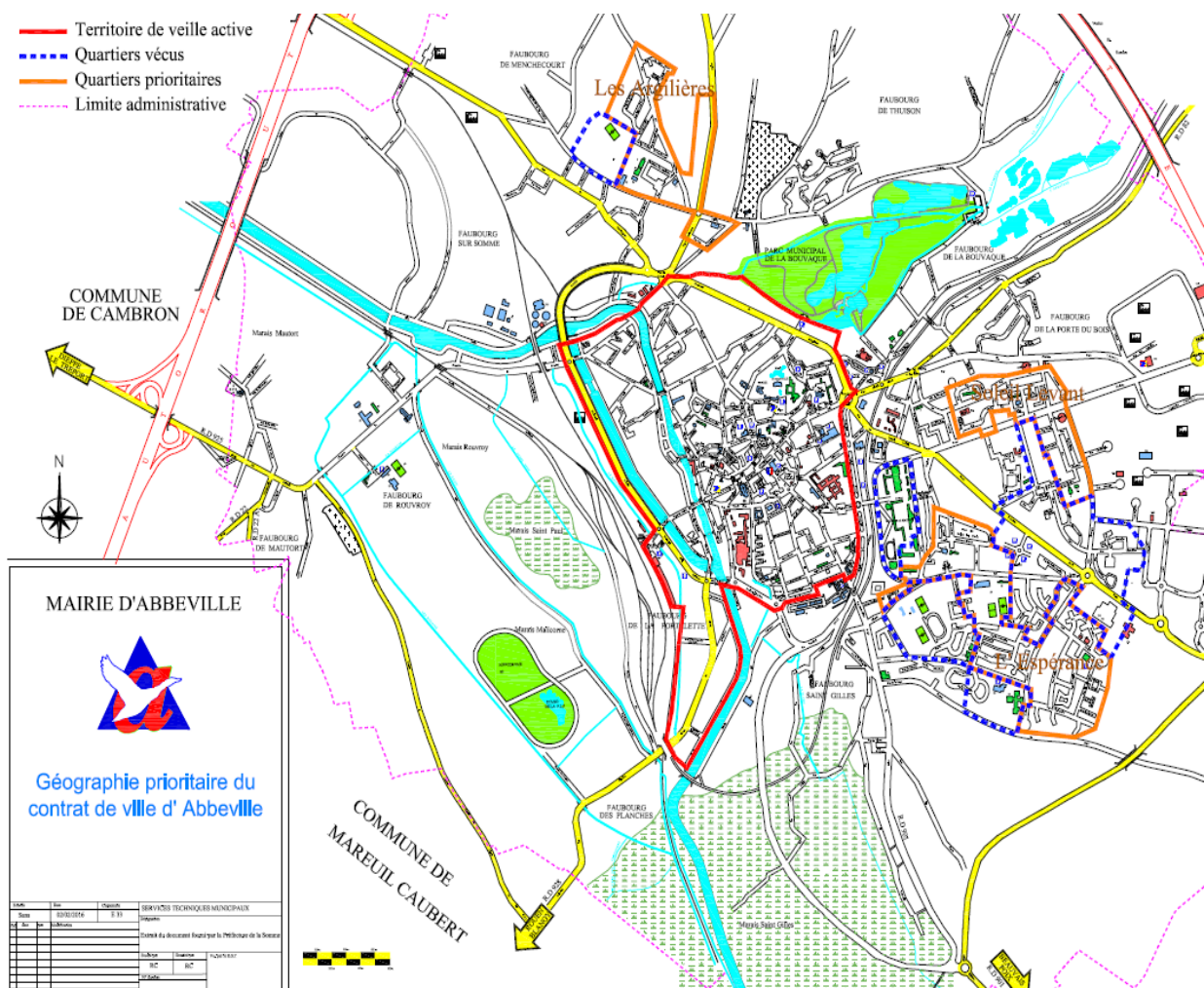
Nombre d'habitants Source : Atlas QPV – ANCT – Janvier 2022
 Nombre d'habitants 2015 Source : Insee 2011



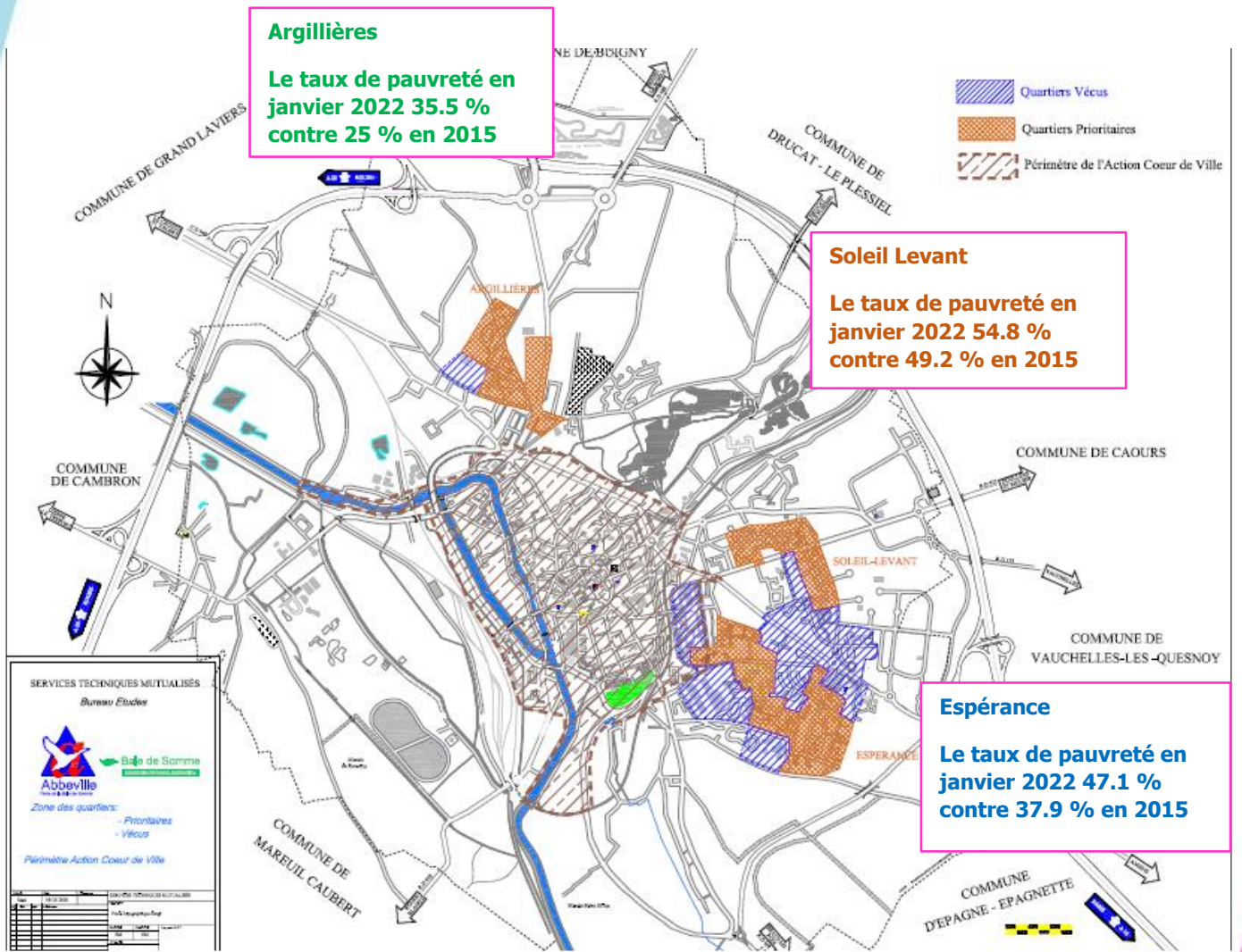
Deux territoires de veille active

Abbeville compte deux territoires de veille active :

- ▶ Le premier apparaît au **centre-ville** mais intègre le périmètre de la gare et se trouve ceinturé par les boulevards extérieurs. Cette matérialisation coïncide également avec l'identification du patrimoine privé, intégrant les copropriétés dégradées, existant sur le territoire de la commune.
- ▶ Le second concerne une zone plus resserrée située **route de Rouen** et résulte de la surreprésentation d'indicateurs socio-économiques.



Taux de pauvreté au 1^{er} janvier 2022



Source : Atlas QPV – ANCT – Janvier 2022
 Contrat de ville 2015 source : Insee 2011

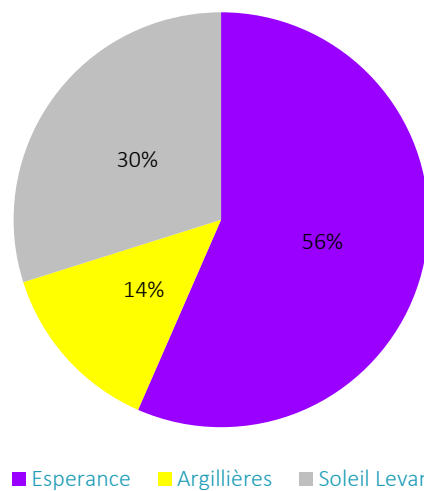


Part importante de logements sociaux dans les QPV abbevillois

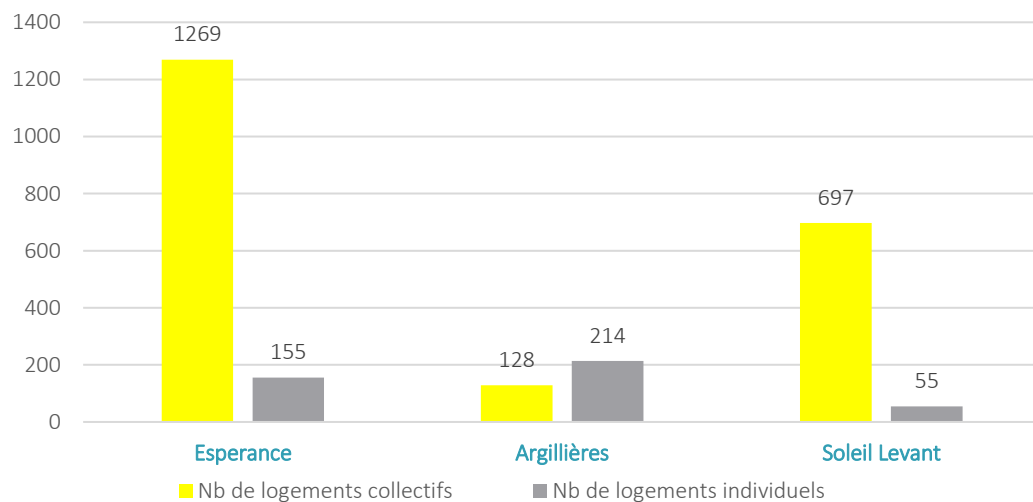


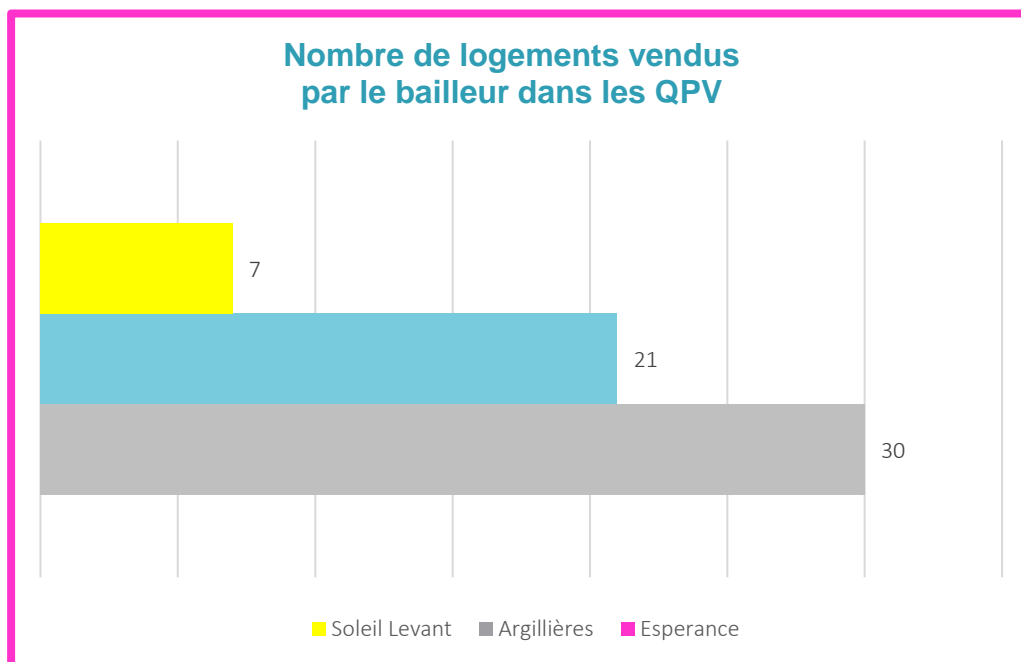
Les logements des trois quartiers prioritaires abbevillois sont gérés par un seul bailleur : **Baie de Somme Habitat (BDSH)**, ils sont au nombre de **2 518 logements** (en octobre 2022).

Répartition des logements par QPV gérés par BDSH



Typologie des logements





Taux de vacation des logements (dans les QPV au 31/12/2021) :

2.6% de logements vacants de moins 3 mois (soit en travaux soit en vacance commerciale),

3.6% de logements vacants de plus de 3 mois.

Logements vacants plus de 3 mois	Nb de logements vacants
Quartier de l'Espérance	22
Quartier des Argillières	1
Quartier du Soleil Levant	14

Taux de rotation

QPV	Nb de départs	Taux de rotation par QPV
Quartier de l'Espérance	33	7,9%
Quartier des Argillières	20	4,6%
Quartier du Soleil Levant	3	9,2%

7,6% de taux de rotation total du patrimoine BDSH





Nombre de mutation

En QPV	33
Hors QPV Abbeillois	20
Hors Abbeville	3

56 demandes de mutations internes des locataires BDSH

Composition familiale

QPV	Nb de famille monoparentale	Taux de famille monoparentale par quartier
Quartier de l'Espérance	342	24%
Quartier des Argillières	63	18,4%
Quartier du Soleil Levant	219	29,1%
Total QPV	624	24.8%

24.8% des locataires sont des familles monoparentales

(Sources : données BDSH)

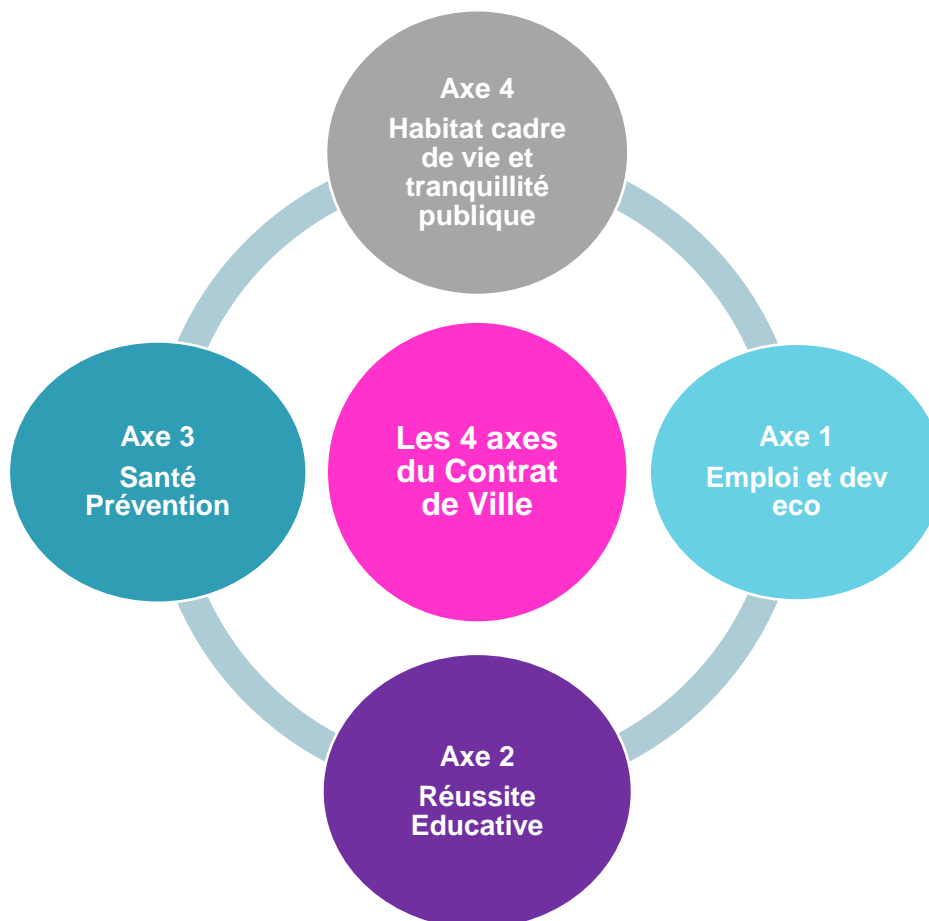


2. Rappel des axes prioritaires du Contrat de Ville d'Abbeville

Le Contrat de Ville d'Abbeville engage les différents partenaires dans des actions communes relevant des piliers emploi et développement économique, cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, et de trois axes transversaux que sont la jeunesse, l'égalité femmes hommes et la lutte contre les discriminations.

Les priorités d'intervention : les 4 axes thématiques

Le Contrat de Ville s'articule autour de **4 axes thématiques**, **7 orientations stratégiques** et **22 objectifs opérationnels**.



Axe 1
Emploi et développement économique

Orientation stratégique 1

« Repérer, former, qualifier de façon coordonnée »

Objectif 1

Repérer les publics ne disposant pas d'un dispositif d'accompagnement par la mobilisation des acteurs

Objectif 2

Lever les freins à l'emploi

Objectif 3

Qualifier les publics sur les emplois à pourvoir par l'utilisation des dispositifs de formation

Orientation stratégique 2

« Soutenir l'entrepreneuriat et anticiper les projets économiques »

Objectif 1

Susciter et accompagner l'entrepreneuriat et notamment celui des femmes

Objectif 2

Constituer un comité de suivi de l'emploi et du développement économique, afin de coordonner les offres de services et identifier les opportunités d'emploi et les besoins de qualifications liés

Objectif 3

Qualifier les publics sur les emplois à pourvoir par l'utilisation des dispositifs de formation

Axe 2 Réussite Educative

Orientation stratégique 1

« Accompagner les jeunes et leurs familles dans un parcours de vie sociale : scolaire, personnelle et professionnelle »

Objectif 1

Améliorer les résultats scolaires par un accompagnement personnalisé

Objectif 2

Accompagner les jeunes dans leur projet d'orientation professionnelle en y associant les parents

Objectif 3

Favoriser et accompagner les initiatives des jeunes

Orientation stratégique 2

« Conduire progressivement l'enfant, le jeune vers l'autonomie et vers plus de mobilité pour lui permettre de s'engager dans des projets »

Objectif 1

Favoriser le bien-être des enfants et des jeunes par leur engagement dans un projet culturel ou sportif

Objectif 2

Associer les parents aux actions destinées aux jeunes. Soutenir la fonction parentale

Objectif 3

Assurer à tous les enfants et les jeunes un parcours d'éducation artistique et culturelle



**Axe 3
Santé
Prévention**



Orientation stratégique 1

« Faire du Contrat de Ville un outil d'amélioration de la santé des habitants des quartiers prioritaires »

Objectif 1

Renforcer la concertation, la coordination des acteurs et développer la démarche participative des habitants des quartiers

Objectif 2

Améliorer l'accès aux droits et aux soins

Objectif 3

Favoriser l'accès des habitants à la prévention et à la prise en charge des conduites addictives





Orientation stratégique 1
« Améliorer la qualité de vie et l'attractivité des quartiers »

Objectif 1
Améliorer le cadre de vie par la mise en œuvre de la gestion urbaine de proximité

Objectif 2
Favoriser le parcours résidentiel des habitants

Objectif 3
Améliorer la qualité énergétique des logements (visant la réduction de la facture énergétique des habitants)

Objectif 4
Développer la participation des habitants au projet urbain

Orientation stratégique 2
« Placer l'habitant comme acteur de son quartier »

Objectif 1
Repérer, mobiliser et accompagner les habitants dans leurs projets qui concourent à l'animation et à l'attractivité du quartier

Objectif 2
Rendre les femmes actrices et les aider à s'approprier l'espace public à travers les marches exploratrices

Le Protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR)

Le rapport d'évaluation à mi-parcours réalisé par le Cabinet PLURICITE a été validé en février 2019. Il a donné lieu à la révision du Contrat de Ville par la signature du Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR) validé en conseil communautaire du 21 novembre 2019. Il s'attache à mettre en exergue les **7 défis restant à relever** :

1. **Défi 1** : Assurer la continuité des parcours en renforçant les outils de suivi et de gouvernance.
2. **Défi 2** : Favoriser et accompagner les initiatives d'économie solidaire.
3. **Défi 3** : Valoriser les compétences personnelles et professionnelles pour accompagner et favoriser l'accès à l'emploi.
4. **Défi 4** : Sécuriser les parcours de réussite éducative.
5. **Défi 5** : Développer les actions liées à la parentalité et à la responsabilisation des parents dans leur rôle éducatif.
6. **Défi 6** : Développer les mobilités psychologique et physique pour favoriser l'autonomie.
7. **Défi 7** : Renforcer la démarche du « aller vers » pour accompagner les personnes dans un parcours de santé dans le cadre notamment du Contrat Local de Santé et du Conseil Local de Santé Mentale.

Les 5 priorités transversales à mettre en oeuvre



La citoyenneté



Les valeurs de la République



L'égalité
Femmes/Hommes



La lutte contre les discriminations

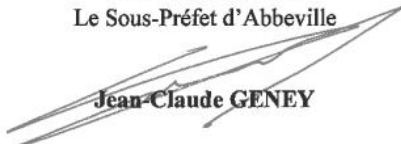


La prévention et la lutte
contre la radicalisation



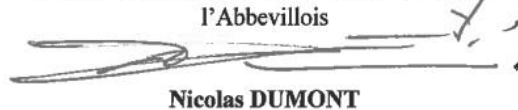
3. Rappel des signataires du Contrat de Ville d'Abbeville

Pour la Préfète de la Région Picardie
Préfète de la Somme
Le Sous-Préfet d'Abbeville



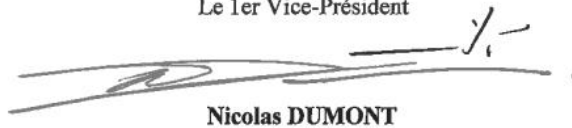
Jean-Claude GENEY

Le Maire d'Abbeville
Président de la Communauté de Communes de
l'Abbevillois



Nicolas DUMONT

Pour le Président du Conseil Régional de Picardie
Le 1er Vice-Président



Nicolas DUMONT

Pour le Président du Conseil Départemental
de la Somme
Le Vice Président,



Marc DEWAELE

Le Recteur de l'Académie d'Amiens
Chancelier des Universités



Valérie CABUIL

Pour Le Directeur du Service Pénitentiaire
d'Insertion et de Probation de la Somme
Le Directeur Adjoint



Gilles CRESPO

Pour la Directrice du Service Territorial Educatif
de Milieu Ouvert et d'Insertion
La Responsable d'Unité Ouest



Virginie ROJO

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé de Picardie,
le Délégué Territorial de la Somme



Christian HUART

Le Directeur Général de l'ODA



Nabil BENNACER

Le Président de la SIP



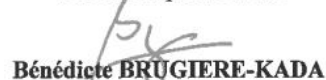
Bernard CHATAIN

La Directrice Régionale
de la Caisse des Dépôts



Myriam MAHE-LORENT

La Directrice Territoriale
de Pôle Emploi Somme



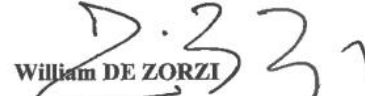
Bénédicte BRUGIERE-KADA

Le Président de la Chambre des Métiers et de
l'Artisanat de la Somme



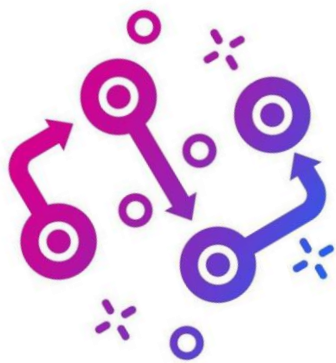
Alain BETHFORT

Le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales
de la Somme



William DE ZORZI

Les 3 axes évaluatifs du Contrat de Ville : méthodologie et calendrier de travail



L'évaluation finale du Contrat de Ville

Méthode d'évaluation

Depuis plusieurs années, la culture de l'évaluation n'a cessé de se développer et de se légitimer. Ainsi, n'étant plus uniquement perçue comme un moyen de contrôle, elle constitue **un outil de performance** visant à améliorer la gestion et l'efficacité des politiques publiques et à aider à la décision.

C'est dans cette optique qu'a été menée l'évaluation du Contrat de Ville de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme.

L'instruction « évaluation finale des contrats de ville » publiée le 14 décembre 2021 par l'ANCT propose **un cadre souple concernant le livrable de l'évaluation**.

L'évaluation finale a vocation à :

- ▶ Rendre compte de la mise en œuvre et des **résultats des actions** déployées.
- ▶ Permettre d'**apprécier le fonctionnement et l'impact** du contrat de ville en tant qu'outil.
- ▶ **Alimenter la réflexion menée au niveau national** et par la suite de préfigurer la prochaine génération des contrats de ville.



Afin d'atteindre au mieux ces « résultats attendus », la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme a opté pour **une évaluation partagée et collective avec l'ensemble des acteurs : partenaires institutionnels, porteurs de projets et conseils citoyens**.

Dans le cadre du lancement de l'évaluation du Contrat de Ville, la phase 1 intitulée « socle commun » a été validée lors du **comité de pilotage stratégique du 16 mars 2022** en présence du Président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme et Maire d'Abbeville, du Conseiller communautaire délégué en charge de la Politique de la Ville, des services en étroite collaboration avec l'Etat (Sous-Préfet d'Abbeville et services de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), du Conseil Régional Hauts-de-France et du Conseil départemental de la Somme.

Axes évaluatifs et phasage



Phase 1

Phase 2

SOCLE COMMUN

Axe 1 - Coopérations

Le contrat de ville a-t-il permis de favoriser les coopérations au service des quartiers prioritaires ?

Axe 2 – Actions structurantes

Quel impact des actions structurantes du contrat de ville ?

Axe 3 - Observation

Comment les quartiers ont-ils évolué ?
Quelles améliorations ?
Quelles fragilités ?

Calendrier – Phase 1/Socle commun

Axe 1 « coopérations »

Etape 1



Le 16 mars 2022 :

Organisation d'un **comité stratégique** composé des représentants de la CABS (Président /Maire d'Abbeville, Conseiller communautaire délégué en charge de la Politique de la Ville, services) en étroite collaboration avec l'Etat (Sous-Préfet d'Abbeville et services de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)), le Conseil régional des Hauts-de-France, le Conseil départemental de la Somme pour valider le lancement de l'étape 1 de l'évaluation finale « socle commun » .



Du 05 avril au 15 juin 2022 :

Mise en place de séances de travail :

- **Avec le groupe projet** composé de la cheffe de projets de la CABS, de son adjointe, de l'unité politique de la ville de la DDETS, des pilotes et co-pilotes des **thématiques du contrat de ville**, de la chargée de mission politique de la ville du Conseil Régional Hauts-de-France, de la Responsable de territoire du Conseil départemental de la Somme,
- **Avec le groupe « porteurs de projet »** composé de la cheffe de projet de la CABS, de son adjointe, de l'unité politique de la ville de la DDETS, de la chargée de mission politique de la ville du Conseil Régional Hauts-de-France, du tissu associatif et des services des collectivités,
- **Avec le groupe « conseils citoyens »** composé de la cheffe de projets de la CABS, de son adjointe, de l'unité politique de la ville de la DDETS, de la chargée de mission politique de la ville de la Région Hauts-de-France, du collège habitants et du collège acteurs locaux.

Elaboration de la partie 1 – Socle commun

Etape 2



Le 22 Juin 2022 :

Validation par le **comité stratégique** du Contrat de Ville de la partie 1 du rapport de l'évaluation « grands enseignements et constats » **qui a été transmis fin juin aux services régionaux de l'Etat.**

Calendrier – Phase 2

Axe 2 « actions et impacts »

Axe 3 « évolution des quartiers »



Du 06 septembre au 08 novembre 2022 :

Mise en place de séances de travail :

- Avec le **groupe projet** composé de la cheffe de projets de la CABS, de son adjointe, de l'unité politique de la ville de la DDETS, des pilotes et co-pilotes **des thématiques du Contrat de Ville**, de la chargée de mission politique de la ville, du Conseil Régional Hauts-de-France, de la Responsable de territoire du Conseil départemental de la Somme,



Du 11 au 19 octobre 2022 : Axe 2 : Evaluation des actions et leurs impacts



Focus sur les actions structurantes

- Avec le **groupe « porteurs de projets »** composé de la cheffe de projets de la CABS, de l'unité politique de la ville de la DDETS, de la chargée de mission politique de la ville du Conseil Régional Hauts-de-France, des pilotes et co-pilotes **des thématiques du contrat de ville**, du tissu associatif et des services des collectivités, de bénéficiaires ayant participé aux projets.
- Avec le **groupe « conseils citoyens »** composé de la cheffe de projets de la CABS, de son adjointe, de l'unité politique de la ville de la DDETS, de la chargée de mission politique de la ville du Conseil Régional Hauts-de-France, du collège habitants et du collège acteurs locaux



Bilan des actions du Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)



D'octobre à décembre 2022 : Axe 3 : Observation/Evolution des quartiers :

Comment les quartiers ont-ils évolué ?



Articulation Contrat De Ville (CDV) avec le diagnostic des quartiers et la nouvelle Dynamique des quartiers impulsée par le nouvel exécutif de la CABS en 2020



Impacts de la crise sanitaire



Début d'année 2023 :

Organisation **du comité stratégique** du contrat de ville



Validation de l'évaluation finale

Préparation du futur Contrat de Ville

Etape 1

Etape 2

AXE 1

**LES
COOPERATIONS**

Socle de questions communes à tous les Contrats de Ville

Gouvernance

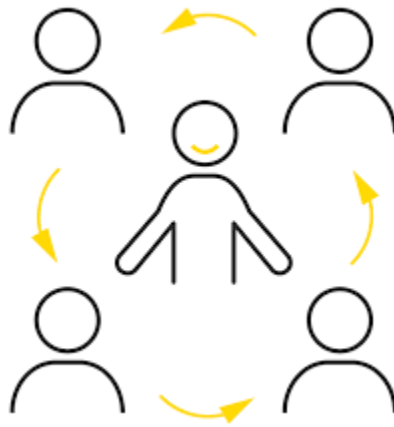
Droit commun

Vie associative

Conseils citoyens

CONTRAT
de VILLE
D'ABBEVILLE





Gouvernance

La gouvernance institutionnelle et opérationnelle a -t-elle été efficace ?



Focus sur :

- ▶ La collaboration avec les différents partenaires clés du Contrat de Ville
- ▶ Le rôle de l'EPCI
- ▶ L'articulation entre la commune et la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme
- ▶ L'ingénierie de la Politique de la Ville
- ▶ L'animation du Contrat de Ville
- ▶ L'articulation entre le volet humain et le volet urbain
- ▶ La Dotation Politique de la Ville

Gouvernance : la collaboration avec les différents partenaires clés du Contrat de Ville

Le regard des partenaires institutionnels sur le pilotage local

Indicateurs socle :

- 13 comités stratégiques
- 3 comités stratégiques restreints depuis 2020 (Covid)
- 20 comités techniques
- 7 comités de suivi



Points d'appui

Deux instances particulièrement dynamiques : le comité de pilotage **stratégique**, qui met en perspective les priorités du Contrat de ville, et est alimenté par les travaux techniques **des commissions thématiques**, copilotées par un binôme CABS / Etat très investi et moteur pour articuler les priorités de l'appel à projets annuel avec l'actualisation des besoins remontés de la part

Une implication active de la Région dans la mise en œuvre de la programmation annuelle du Contrat de ville, en lien avec ses priorités régionales (Cadre d'intervention en faveur des QPV 2017– 2022).

Un fidèle soutien du Département, même s'il s'est désengagé financièrement : **la responsable de territoire est présente** à toutes les réunions et relaye auprès des services de droit commun.

Des conseils citoyens mis en place progressivement dans chacun des trois QPV, avec l'appui d'une ingénierie d'animation portée par la CABS, ainsi qu'une présence d'un collègue d'acteurs locaux, qui contribuent à structurer l'action des Conseils citoyens. Une dynamique de participation qui se structure, **des avis motivés**, en particulier sur la cadre de vie et sur les projets présentés dans le cadre de la programmation annuelle, qui sont pris en compte.



Points à améliorer

Une présence réduite voire un retrait significatif de plusieurs signataires du Contrat de Ville, de nature à altérer l'impulsion stratégique des instances de gouvernance partenariale, et à limiter l'effet de levier des interventions du Contrat de Ville (droit commun et ressources spécifiques).

L'absence de technicien au sein des instances de gouvernance.

Le Départ du délégué de la Préfète non remplacé depuis octobre 2021.

Sur le volet santé : manque de visibilité sur l'appel à projets. Pas de guichet unique.

Un manque de communication et de coordination avec l'équipe en charge du **Renouvellement Urbain**

Des moyens d'appui des conseils citoyens à consolider (formation, maîtrise des documents cadres, du vocabulaire du Contrat de Ville et des documents traités en comité de pilotage, accès à des locaux adaptés pour chacun des 3 Conseils citoyens), pour leur permettre de continuer de monter en compétences, de renforcer leur visibilité à l'égard des habitants et faire progresser leur capacité de s'inscrire dans la gouvernance du Contrat de Ville, voire dans le projet de renouvellement urbain d'intérêt régional, concernant le quartier Soleil Levant.

Le regard des porteurs de projets (associations...) sur le pilotage local



Points d'appui

Aide et accompagnement des services de l'Etat sur la plateforme DAUPHIN.

Aide et accompagnement du service en charge du Contrat de Ville sur le montage de dossier.



Points à améliorer

Absence de délégué de la Préfète, soit l'échelon spécifique de terrain qui « manque » cruellement depuis plusieurs mois

Complexité des termes : nécessité d'expliquer ce qu'est le Contrat de Ville aux structures et bénévoles avec des mots simples

Valoriser les **visites de terrain**

Plus de **rencontres**

Partenariat à développer (notamment avec la Ville sur le droit commun)

Créer un **guichet unique** pour le dépôt et l'instruction des dossiers

Inciter les porteurs de projets à **mutualiser les projets**



Gouvernance : le rôle de l'EPCI



Point d'appui

Un co-pilotage dynamique entre l'Agglomération (Président de la CABS et Maire d'Abbeville et services) **et l'Etat** (Sous-Préfet et services) qui maintient en continu la volonté d'intervention du Contrat de Ville et une veille commune quant à la qualité des déclinaisons opérationnelles des actions financées (suivi et recadrage conjoint au besoin).

Gouvernance : l'articulation entre la commune et la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme

Le regard des partenaires institutionnels sur l'articulation commune



Point d'appui

La compétence Politique de la Ville a été reprise par la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme (CABS), lors de sa création, le 1er janvier 2017, **le Contrat de Ville étant désormais porté par la CABS et l'Etat.**



Points à améliorer

Manque de **coordination, de concertation, de communication** entre la CABS et la Ville d'Abbeville

Absence d'interlocuteur au sein de la Ville d'Abbeville sur le Contrat de Ville



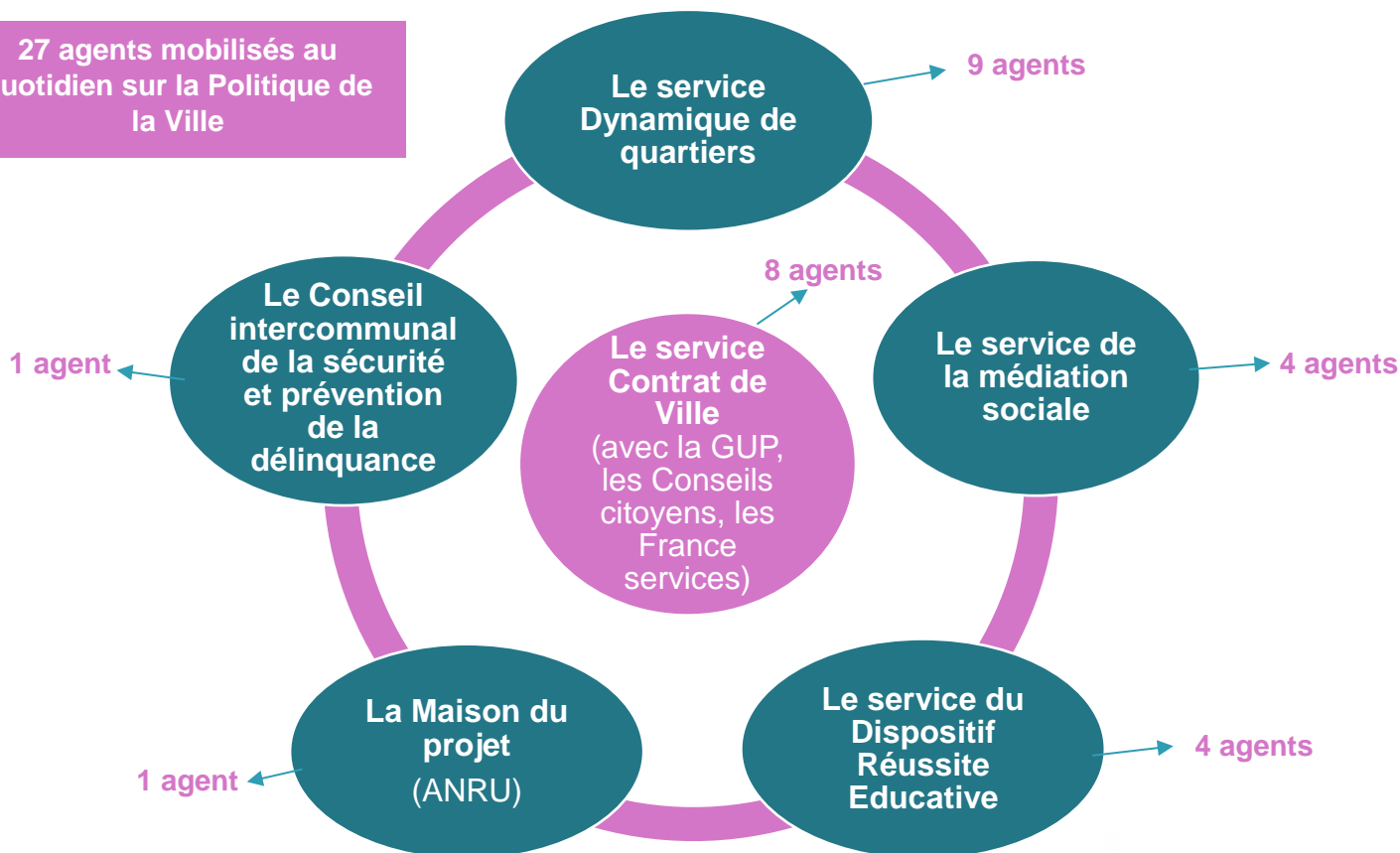
Points d'appui

Une antériorité du chef de file dans le portage et le pilotage de l'ingénierie du Contrat de Ville, favorisant ainsi la stabilité et la continuité de l'action ainsi que la mobilisation d'axes d'amélioration. A noter : la cheffe de projet du Contrat de Ville d'Abbeville était déjà présente sur le cycle de contractualisation précédent des CUCS.

Le renforcement de la cohérence de la chaîne d'ingénierie de la collectivité locale, avec la création de la CABS en 2017 et la prise de la compétence obligatoire de la Politique de la Ville, puis son rattachement à la Direction Générale Adjointe des services de la CABS en 2019, directement reliée au portage politique assuré par le Président de la CABS et le Conseiller communautaire délégué en charge de la Politique de la Ville, en co-pilotage avec l'Etat (Sous-Préfet et Délégué de la Préfète).

Depuis l'année 2020, 6 services de la Cabs oeuvrent au sein du Pôle de la Politique de la Ville et se trouvent reliés les uns aux autres par le Contrat de Ville

27 agents mobilisés au quotidien sur la Politique de la Ville





Une ingénierie renforcée par la Cabs depuis l'automne 2020 : l'impulsion d'un véritable travail de fond dans un contexte financier contraint



Depuis octobre 2020, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme s'est engagée dans **une nouvelle dynamique des quartiers d'Abbeville** afin de renforcer leur attractivité, **améliorer le quotidien et le cadre de vie des habitants** et contribuer ainsi au bien vivre ensemble.

En cette période budgétaire et sanitaire contrainte, l'enjeu était avant tout de s'adapter, de se réinventer et d'optimiser les moyens pour répondre aux besoins et attentes de chacun(e) et **contribuer à l'épanouissement collectif et solidaire.**

De nombreux petits désagréments du quotidien peuvent être résolus rapidement à moindre coût, tout comme un retour aux divertissements simples mais authentiques ont pu être privilégiés et appréciés de tous à la sortie des périodes de confinement liées à la crise sanitaire ...Autant d'exemples qui illustrent **les résultats du diagnostic** (cf pages 146 à 156) réalisé à l'échelle de toute la commune entre octobre 2020 et mai 2021 et au cours duquel les habitants ont exprimé principalement de nombreuses attentes en terme **d'animation et d'équipement.**

Face à ces constats, il est apparu essentiel de se concentrer sur la gestion des priorités, le recours aux compétences internes, **à l'ingénierie** de projet, à la solidarité, aux projets participatifs et à la concertation systématique avec les habitants, pour répondre à un seul objectif : **offrir plus de services à la population.**

Un nouveau service Dynamique de quartiers depuis juin 2021



Dans un souci de cohérence avec la nouvelle politique menée, le service réunissant les animateurs de quartiers s'est vu attribuer un nouveau nom : **le service de la Dynamique des quartiers** en juin 2021 et un nouvel organigramme comptant dorénavant **un chef de service et un adjoint.**

7 animateurs oeuvrent au quotidien dans les quartiers prioritaires, soit 6 animateurs polyvalents et une animatrice « nature et jardin ».

Les objectifs et champs d'intervention du service Dynamique de quartiers

Le service Dynamique des quartiers a vocation à accueillir, animer, écouter, orienter les publics. Ses missions se veulent d'extrême proximité avec la population (souvent en pied d'immeubles). **Le service compte 4 maisons de quartiers** : la Ferme Petit dans le quartier Soleil Levant Bouleaux Platanes, et les 3 maisons de quartiers des Provinces, d'Argillières et d'Espérance.

Les principaux objectifs du service consistent à :

- ▶ Proposer toutes sortes d'animations créatrices de liens entre les habitants,
- ▶ Contribuer à embellir et aménager le cadre de vie des habitants en les rendant acteurs de ces changements,
- ▶ Favoriser la création de lien entre les habitants et les institutions en levant les incompréhensions,
- ▶ Offrir aux habitants un lieu d'accueil de proximité paisible favorisant les échanges et l'écoute,
- ▶ Soutenir les initiatives des habitants au profit du plus grand nombre en les accompagnants dans la réalisation de leurs projets.

Un nouveau fonctionnement pour plus d'efficacité



...De nouveaux horaires pour les Maisons de quartiers

Les 4 maisons de quartiers sont ouvertes au public toute l'année avec des horaires différents sur les vacances scolaires.

De nombreuses activités sont également proposées par l'équipe en début de soirée et régulièrement le samedi.



...Un nouvel espace ressources au sein du quartier des Provinces

Depuis le printemps 2021, les animateurs de quartiers disposent d'un espace non ouvert au public (indépendant des maisons de quartiers) dédié aux missions administratives, réunions de travail (internes au service et externes avec l'accueil régulier de partenaires), mais aussi au stockage de petits matériels.

... Des maisons de quartiers mieux aménagées et mises à la disposition des partenaires



Soucieuse d'offrir des lieux d'accueil attractifs et conviviaux, la Cabs a souhaité doter les maisons de quartiers de wifi et d'espaces de détente. Les aménagements ont ainsi été revus et une partie du mobilier a été renouvelée (installation notamment de canapés). Puis, afin de renforcer l'offre de services, la Cabs propose depuis 2021

des conventions de mise à disposition de ses locaux aux partenaires souhaitant mener des activités avec les publics des quartiers prioritaires en soirée et/ou sur des temps de week end. Ces partenariats permettent de proposer à la population des temps d'ouverture supplémentaires des maisons de quartiers.

...Des projets partenariaux renforcés



Depuis 2021, le service Dynamique de quartiers n'a de cesse de renforcer ses collaborations avec les acteurs locaux pour davantage de lisibilité et de complémentarité. Ainsi de nombreux projets associent le service aux partenaires tels que : la Ville d'Abbeville, la Maison Pour Tous, Prélude, Sel à vie, le CIDFF, Télé Baie de Somme, l'APAP, les Homogènes, la Mission Locale Picardie Maritime, Pôle emploi, les Mains Goch, l'EAL Handball...



...Une programmation riche

En complément des riches programmations printanières et estivales intitulées **#Gardons le contact** et **#Bougez avec la dynamique des quartiers**, le service a conçu un programme hebdomadaire d'activités permanentes offertes aux habitants (hors période scolaire). Il permet aux habitants de se repérer dans la semaine et de s'inscrire aux diverses animations proposées. Des programmes d'activités spécifiques sont proposés durant les vacances de la Toussaint et de Noël. Les activités

proposées peuvent être sportives, manuelles ou culturelles et des sorties sont régulièrement organisées pour faire sortir les habitants des quartiers. Ces activités s'appuient également sur les équipements sportifs de la ville, sur les city stades, les places de quartiers et les jardins familiaux ou partagés.

Quelques chiffres

- ▶ **785** animations proposées en 2021
- ▶ **4321** inscriptions à ces animations
- ▶ **655** habitants différents ont participé dont :
 - 63** habitants de + de 65 ans
 - 131** habitants de 25 à 64 ans
 - 82** habitants de 16 à 25 ans
 - 354** habitants de 6 à 15 ans
 - 25** habitants de 0 à 6 ans

...une communication renforcée



Le service s'est emparé des réseaux sociaux en créant notamment en 2021 **une page Facebook « Dynamique des quartiers »**. L'objectif est d'informer les habitants en temps réel, des activités proposées. Plus de 650 abonnés suivent ainsi l'actualité du service. **De l'information de proximité** est également proposée dans les maisons de quartier qui se veulent être des centres de ressources et d'information. Les habitants peuvent s'informer sur des sujets comme l'insertion professionnelle, l'orientation et l'accompagnement social, la parentalité, la santé, etc....

La nouvelle dynamique des quartiers s'incarne également par des Conseils citoyens engagés



Dans le cadre du Contrat de ville et pour **favoriser la participation des habitants**, l'Etat a souhaité la mise en place de conseils Citoyens **élus** dans tous les quartiers prioritaires de France. Ces Conseils Citoyens sont composés d'un collège d'habitants et d'un collège d'acteurs locaux. Les élus municipaux et communautaires ne siègent pas dans ces conseils citoyens. Ces conseils permettent aux habitants de **donner leur avis** sur tout ce qui concerne leur quartier (rénovation des immeubles, animations, cadre de vie...) et de proposer des actions à mettre en place en matière de soutien scolaire, de création de jardins partagés, d'organisation de fêtes... Ils sont les porte-paroles de leur quartier. Ils **participent aux instances du Contrat de Ville**, y compris celles relatives au projet de renouvellement urbain.

Ex : les Conseils citoyens ont été associés aux réunions de chantiers de réflexion du réseau pluvial du quartier Espérance en 2017 et sont particulièrement impliqués sur le projet de rénovation urbaine au Soleil Levant depuis 2015.



Projet « Goûter et voisinades »

A Espérance, le Conseil Citoyen a animé un goûter des voisins et un après-midi récréatif en partenariat avec le bailleur BDSH, la Maison Pour Tous et les acteurs locaux sur le thème « d'Halloween »

Projet « Les voisinades »

A Argillières, le Conseil Citoyen (collège habitants et acteurs locaux) a co-construit et animé un après-midi récréatif en partenariat avec la Maison pour Tous



Une Gestion Urbaine de Proximité (GUP) proactive

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) se définit comme « l'ensemble des actes qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier ». Il s'agit d'une gestion concertée et reposant sur **les besoins et les usages des habitants**. Elle permet de **coordonner les interventions** et les actions qui concourent à **améliorer** le cadre de vie des habitants, notamment le suivi des actions menées en partenariat **avec Baie de Somme Habitat** dans le cadre de l'exonération de la Taxe Foncière sur le Patrimoine Bâti (TFPB).

...Les enjeux essentiels de la GUP :

- ▶ Impliquer les habitants dans la vie de leur quartier,
- ▶ Mieux coordonner les interventions des acteurs qui concourent ensemble à la qualité du cadre de vie des habitants,
- ▶ Améliorer la collaboration avec les bailleurs dans la gestion des quartiers prioritaires et favoriser la prise en compte des besoins des habitants,
- ▶ Améliorer l'information aux habitants sur les projets de rénovation urbaine,
- ▶ Favoriser l'implication des habitants et celle des réseaux associatifs dans les problématiques du cadre de vie.

La GUP compte une soixantaine d'interventions dans les quartiers en 2021 et pas moins de 134 signalements sur Tell My City

...Des balades urbaines pour mieux repérer les besoins et les attentes des habitants

Depuis l'arrivée du nouvel exécutif en juillet 2020, plusieurs balades urbaines ont été organisées dans les différents quartiers de la commune. Articulées selon le principe des « diagnostics en marchant » imposés par le Contrat de Ville, ces « balades » ou « promenades » réunissent le maire de la Ville/Président de la Cabs, les élus municipaux et/ou communautaires, les techniciens de la Cabs, les acteurs locaux et les habitants. Toutes les rues d'un quartier sont arpentées pour **repérer les priorités, définir un plan d'intervention** et améliorer le cadre de vie et le quotidien de chacun.

Des animations et des évènements co-construits avec les habitants pour participer à la vie de son quartier

...**Rendre les habitants acteurs** de leur quartier : tel est l'objectif premier de la nouvelle dynamique des quartiers.

...**Plusieurs goûters et voisinades** ont ainsi été organisés par les Conseils citoyens, la Maison Pour Tous, le service Dynamique des quartiers, le bailleur social Baie de Somme Habitat et ce sur différentes thématiques. A chaque édition, ces évènements impliquent de nombreux habitants et remportent toujours un vif succès.

...**Un partenariat avec la Ville d'Abbeville permet de mener des animations évènementielles** associant pleinement les habitants des quartiers. Les animateurs de quartiers se mobilisent aux côtés des habitants pour contribuer et participer aux **évènements festifs** et marquants portés par la commune : la fête de la citrouille, les festivités de Noël ou encore la fête de l'eau ou du 13 juillet. Les habitants contribuent ainsi à la conception et à la fabrication de décors ou autres et voient, **avec grande fierté**, leurs réalisations exposées à l'ensemble de la population.



Décor de Noël fabriqué par les habitants et exposé place des Ursulines en 2021

...Des petits travaux pour de gros changements :

Ainsi, plusieurs **chantiers collaboratifs** ont été proposés aux habitants depuis 2021 pour contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie. A titre d'exemples, il convient de souligner le petit air de fraîcheur apporté à la maison de quartier la Ferme Petit, quartier Soleil Levant Bouleaux Platanes. En effet, en attendant l'évolution et le « renouveau » de ce quartier avec les travaux d'ampleur du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, un chantier

bénévole a été lancé avec la population pour **remettre en peinture**, modestement, la façade des locaux. Quelques graffitis réalisés avec des jeunes sont ensuite venus réhausser en couleur les pignons. **Les jardins partagés** de cette même maison de quartier se sont également « refaits une beauté » dans le cadre d'un projet collaboratif pour accueillir tous les jardiniers en herbe qui le souhaitaient ! Dans le quartier des Provinces, des habitants n'ont pas hésité à mettre leurs talents de menuisiers au service du quartier en concevant, avec leur animateur, **des tables de pique-nique en bois** permettant aux familles de profiter pleinement de moments de convivialité en extérieur.

L'ingénierie déployée dans les quartiers, c'est aussi depuis 2020 :

. **La mise en place d'une Maison du Projet au sein de la France Services Aubepines** pour informer en continu les habitants des avancées du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain du quartier Soleil Levant : ouverture en 2023 du pôle collaboratif, lancement du pôle socio culturel, modification de la circulation, nuisances des travaux, aménagements urbains et paysagers...



Un magazine intitulé « Le Renouveau » a été conçu pour informer régulièrement les habitants de l'état d'avancement des travaux.

. **4 médiateurs sociaux structurés au sein d'un service spécifique de la Politique de la Ville depuis 2021 et présents en permanence dans les quartiers** pour être au plus près des habitants, régler des conflits de la vie quotidienne, mais aussi positiver l'image scolaire auprès des familles.



A noter : l'Etat finance à 100% 2 postes d'adultes relais de la Cabs sur des missions de médiateurs sociaux, soit à hauteur de 42 492 € par an

Les objectifs de la médiation sociale :

- . Contribuer à restaurer la tranquillité publique
- . Créer ou recréer des liens entre les usagers
- . Assurer une veille sociale et technique sur le territoire
- . Informer et orienter les usagers

Les interventions représentent une saisine, qu'elle soit du bailleur, d'un élu ou d'un usager.





A noter Baie de Somme Habitat co-finance à 50% avec la Cabs la rémunération de 2 médiateurs sociaux, soit à hauteur d'environ 20 000 € par an

La CABS, le bailleur social Baie de Somme Habitat et l'Etat ont permis de développer la médiation sociale dans les quartiers.

Si un conflit intervient, la médiation sociale est aujourd'hui reconnue pour résoudre de nombreux conflits de voisinage, tout en créant ou réparant le lien social entre les usagers ou entre les usagers et les institutions. Les médiateurs assurent une présence de proximité au sein des quartiers, auprès des usagers mais aussi au bord des établissements scolaires. Le rôle du médiateur est aussi d'orienter l'utilisateur vers le bon partenaire selon ses besoins et ses envies. Ils peuvent accompagner l'habitant dans ses démarches sans faire à sa place.

Les interventions des médiateurs en 2021

Chiffres clés	2021
Nombre d'interventions	183
Nombre de foyers rencontrés	540
Nombre de conflits suivis	92
Signalements TellmyCity	8

Interventions	Nb interventions 2021
A -Conflits / Trouble de voisinage	92
B- Autres interventions	1
C -Enfants mineurs	3
D -Environnement scolaire	0
E -Incidents/Comportements Voie Publique	13
F -Veille Technique	21
G -Information/Orientation/accès aux droits	53
Total	183

La stratégie de la médiation éducative : contribuer à positiver l'image scolaire auprès des familles

L'effort a porté sur une homogénéisation des partenariats, une présence de proximité renforcée et une écoute attentive aux problématiques des usagers avec une montée en compétence afin de les renseigner au mieux.

Les objectifs de la médiation éducative

- **Contribuer à restaurer le lien entre les familles et les établissements scolaires**
- **Créer ou recréer des liens entre les élèves et le scolaire**
- **Assurer une veille sociale et technique autour des établissements scolaires**
- **Informé et orienter les familles sur les dispositifs de réussite éducative**

Chiffres clés de la médiation éducative	2021
Partenaires rencontrés	37
Nombre de pap (Présence active de Proximité) effectuées	455
Orientations/informations	72



Un Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD) davantage sur le terrain,

ancré dans un fort partenariat (avec le Conseil des Droits et Devoirs des familles, la Police Nationale via l'expérimentation de permanences au sein du Commissariat de Police...), et impliqué dans les violences intra familiales et la tranquillité publique (y compris la gestion des aires d'accueil des gens du voyage).

Le Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance dans les communes. Sa création vise à mieux coordonner les actions de prévention et de sécurité et à apporter des solutions concrètes et partenariales à des problèmes identifiés. C'est une instance de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité.

Le CISPD comprend quatre axes :

- **Axe 1 : Délinquance (notamment chez les 15-25 ans)**
- **Axe 2 : Violence Intra familiale**
- **Axe 3 : Tranquillité publique**
- **Axe 4 : Radicalisation**



Cours d'auto défense pour les femmes

Un Dispositif de Réussite Educative restructuré pour plus d'efficience avec la nomination d'une Cheffe de projet du Dispositif, l'impulsion du Projet Educatif Social Territorial (PREST), le déploiement d'une partie de ses activités en milieu rural, la mutualisation de référents de parcours ou encore des partenariats renforcés en interne et en externe.

La loi du 18 janvier 2005, dite la loi de cohésion sociale, précise dans un volet « égalité des chances » que le Dispositif de Réussite Éducative vise à soutenir et accompagner individuellement ou collectivement des enfants et des adolescents ne disposant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite.

Les objectifs du Dispositif

- . identifier des enfants en difficulté et mettre en œuvre des actions individuelles et/ou collectives de prévention,
- . favoriser la socialisation du jeune créant les conditions de réussite scolaire,
- . favoriser l'accompagnement à la fonction parentale,
- . favoriser les interventions rapides de professionnels (ex : en terme de santé)

Le DRE en quelques chiffres

Au 31 décembre 2021 ce sont :

81 situations étudiées en Equipe pluridisciplinaire de soutien

74 enfants et leurs familles en suivi individualisé

55 enfants participant activement aux différents clubs coup de pouce ou petits génies

129 enfants ont donc bénéficié du Dispositif en 2021

Les clubs dans les écoles :

Le DRE compte 11 clubs dans les écoles abbevilloises, regroupant au total 55 enfants



France Services
Proche de vous au quotidien

Des France Services animées dans le quartier Espérance et Aubépinés pour améliorer l'accès aux services aux côtés de nombreux partenaires, d'animateurs et conseillers numériques formés. **Une expérimentation est par ailleurs lancée depuis septembre 2022 avec la mise en place de France Services itinérantes dans 17 communes rurales de la Cabs.**

Les France Services dispensent au minimum 9 services :

ceux du ministère de l'intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la justice (accompagnement de l'usager dans l'accès au droit) de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la mutualité sociale agricole et de la Poste

Les agents France Services délivrent un 1^{er} niveau d'informations sur les actions portées par les partenaires ci-dessous :



Fréquentation des France Services en 2021

	2020	2021
Nombre de personnes reçues	1 871	4 677

	Homme	Femme
Aubépines	42.71 %	57.29 %
Espérance	21.38 %	78.62 %

Au niveau de l'espace multimédia,

736 personnes accueillies en 2021

576 personnes sont venues en autonomie et viennent régulièrement (consultation, impression, recherche emploi, cv, ...)

Recrutement d'un conseiller numérique en renfort pour animer la salle multimédia des France Services (poste financé à 100% par l'Etat pour une durée de 24 mois)



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Une agence postale communale au service des habitants

Depuis Février 2020, une agence postale communale est implantée au sein de la France services Aubépines. Les missions sont celles à 95 % d'un bureau de poste.

775 personnes (326 hommes et 449 femmes) ont été accueillies dans les France Services d'Abbeville en 2021 contre 75 personnes en 2020.

CONTRAT
de VILLE
D'ABBEVILLE





Points d'appui

Un co-pilotage Etat / CABS, porté en priorité **par les acteurs de droit commun experts de leur thématique**, et instauré pour les 4 commissions thématiques du Contrat de Ville.

Pour illustration, le co-pilotage de la commission thématique emploi / développement économique est assuré :

Pour la CABS : par la Directrice du Développement économique

Pour l'Etat : par la Chargée de Développement de l'Emploi et des Territoires de l'UT de la Direccte

Une qualité de co-pilotage des commissions thématiques, reliée au co-pilotage politique du Contrat de Ville, qui se traduit dans **un processus de mobilisation et d'actualisation de la programmation cohérent** et **cherchant à être en phase avec les besoins du territoire.**

Le Conseil départemental au titre de ses politiques de droit commun participe à l'animation de la Politique de la Ville dans le cadre de ses compétences, en matière d'accès aux droits, d'insertion sociale et professionnelle des publics en précarité, d'accompagnement des familles et en matière de réussite scolaire.

La Maison Des Solidarités et de l'Insertion Les Provinces est implantée en quartier prioritaire. Cette implantation garantit aux habitants l'égalité d'accès aux droits et aux services par la mise en œuvre du droit commun. En mobilisant celui-ci, l'action du Conseil départemental participe à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

La Protection Maternelle et Infantile participe par la mise à disposition de personnel à l'animation d'actions de prévention ciblées : projet alimentation, Octobre rose, semaine de la contraception, ou « des livres à soi ».

Un dispositif de prévention dédié aux jeunes existe à travers **la Maison des Adolescents** d'Abbeville. Dans le cadre de la Stratégie de prévention de la pauvreté, le Département a conventionné avec **l'association APAP** afin de déployer une équipe de trois postes éducateurs spécialisés sur les trois quartiers prioritaires d'Abbeville. Cette action mobilise 150 000 € de crédits de la Stratégie pauvreté par an.

L'équipe de prévention spécialisée doit aller **à la rencontre des jeunes** (18 à 25 ans). Des actions de partenariat avec les acteurs de proximité en contact avec les jeunes sont menées afin de développer le passage de relais vers les structures de la formation et de l'insertion professionnelle.

Renouveau : quartier du Soleil Levant Bouleaux Platanes

Le quartier Soleil Levant / Bouleaux Platanes a été retenu **quartier d'intérêt régional**. La convention avec l'ANRU ayant été signée le 15 juillet 2019.

Les signataires de la convention

L'Etat
L'ANRU
La Communauté d'agglomération de la Baie de Somme
La Région Hauts-de France
La Ville d'Abbeville
Baie de Somme Habitat
La Banque des Territoires
Action Logement

Les objectifs urbains du projet ont été définis en concertation étroite avec les Conseils citoyens. Un diagnostic initial sur l'état actuel et le potentiel du quartier a été élaboré avec l'ensemble des partenaires et a permis de dégager les objectifs suivants :

Améliorer la qualité résidentielle

➤ **Démolition de 58 logements** par le bailleur Baie de Somme Habitat (**dont 40 logements reconstruits** hors quartier Politique de la Ville) soit 40 logements aux Platanes-Tilleuls et 10 logements à Aubépines. La reconstitution porte sur la réalisation de 40 logements, répartie en deux opérations :

- une première opération, rue Dauphiné, en hyper centre, composée d'un bâtiment de 17 logements collectifs.
- une seconde, rue Jean Mennesson, sur le site rénové de l'ancienne sucrerie abbeilloise. Le programme prévisionnel se compose d'un bâtiment de 23 logements collectifs.

➤ **Rénovation de 262 logements** (secteur Soleil Levant), notamment thermique.

➤ **Construction d'une nouvelle offre de logements** sur les terrains cédés par le centre hospitalier.

Renouveau :

quartier du Soleil Levant Bouleaux Platanes

► Promouvoir une qualité urbaine sur le quartier

- **Redéfinition des aménagements de voirie et de l'espace public**, notamment : axe route de Doullens et place centrale, création et aménagement de voiries de dessertes, requalification de la place Chantal Leblanc, modification des accès à l'école maternelle Soleil Levant rue des Cerisiers, facilitation des déplacements doux.
- **Reconquête et requalification des espaces verts**, notamment : création de vergers et agriculture urbaine, parc urbain, plantations d'arbres fruitiers.
- **Création de jardins partagés** pour un environnement qualitatif créateur de lien social.



► Développer l'attractivité du quartier : Création de pôles structurants générateurs de mixité sociale (au-delà du quartier) :

- **un pôle collaboratif** : émanation de l'actuelle Ferme Petit, son programme est enrichi d'éléments nouveaux comme une boutique solidaire, un self garage collaboratif et un Fablab (celui de l'actuelle Maison pour Tous).
- **un pôle socio-culturel et une halle sportive** : émanation de l'actuelle Maison Pour Tous qui emménage dans le quartier. Son programme est enrichi d'éléments actuellement présents à la Ferme Petit (salle d'activité danse, sports de maintien...). Une halle couverte et polyvalente avec l'équipement type city stade mais pouvant être utilisée pour toutes manifestations publiques du quartier. Elle s'accompagne d'un bloc d'escalade et d'un espace de jeux sportifs extérieurs à définir (zone de skate / BMX par exemple).

► Une Maison du Projet ouverte aux habitants



Une salle de réunion a été mise, à la rentrée de septembre 2020, à disposition du projet au sein de la France Services Aubépinés, située au 1 rue des Aubépinés à Abbeville et fait office de Maison du Projet.

Cette salle facilite les rencontres d'information, de concertation et de co-production du projet. **Elle est ouverte à tous les habitants qui souhaitent s'informer sur le projet urbain**, sur les micro-projets dans le cadre de la Gestion Urbaine de

Proximité. Une animatrice est présente pour répondre aux sollicitations des habitants.

► Des Conseils citoyens très impliqués dans le Projet de Renouvellement Urbain



Le 9 juin 2016, il a ainsi été annoncé aux habitants de Soleil Levant Bouleaux Platanes que leur quartier avait été retenu Quartier d'Intérêt Régional et qu'il allait bénéficier d'une réhabilitation. Il a donc été demandé aux membres du Conseil Citoyen d'inviter d'autres habitants et de participer au **diagnostic en marchant** animé par le Cabinet Amar le 20 juin 2016.

Hormis de nombreux temps d'échanges organisés sous forme d'ateliers depuis 3 ans, le Conseil Citoyen a notamment, à titre d'exemple, organisé **une journée de**

concertation des habitants et de débat « la Ferme Petit de demain » en février 2017 afin de recueillir les besoins des habitants en termes d'animations, de services et d'aménagement afin d'aiguiller le futur projet de rénovation urbaine prévu en 2020.

Cela a permis de recenser les besoins dans le domaine de l'animation, des services ou des futurs équipements à développer. Cette rencontre a permis de sensibiliser une cinquantaine de personnes. La synthèse a été communiquée au Cabinet AMAR. Les Conseils citoyens ont également été associés aux **réflexions en matière de relogement**, avec Baie de Somme Habitat.

Gouvernance : la Dotation Politique de la Ville (DPV)

L'article 259 de la loi de finances pour 2019 a également révisé les critères d'éligibilité des communes à la Dotation Politique de la Ville. Parmi les critères est notamment prise en compte **l'existence d'une convention passée avec l'ANRU**.

A cet effet, Abbeville est donc éligible à la DPV depuis 2019.

A noter : **en terme de gouvernance, deux actions santé** sont financées depuis 2019 sur le volet fonctionnement de la DPV :

- **la coordination du Contrat Local de Santé Mentale (CLSM)** qui a permis de mettre en place une commission des situations complexes, un soutien et des formations pour les intervenants de première ligne, des points écoute...
- **le développement de « l'aller vers »** par un travail de proximité mené par une psychologue.

Une autre action est par ailleurs financée **dans le cadre de l'ANRU** sur le volet fonctionnement de la DPV :

- **le poste à mi-temps de l'assistante du projet ANRU** dont les missions sont d'assurer le suivi des opérations de renouvellement urbain en appui des chefs de projets sur les plans administratifs et financiers et de coordonner l'ensemble des actions de participation des habitants liées au projet ANRU, notamment dans le cadre de la Maison du Projet.

La Dotation Politique de la Ville depuis 2019

ANNEE	MONTANT DOTATION	PORTEUR DE PROJET	NOMBRE DE DOSSIERS	
			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
2019	534 829 €	CABS	14	4
2020	532 764 €	CABS	11	4
2021	590 162 €	CABS	6	4
		VILLE ABBEVILLE	3	
2022	581 306€	CABS	2	4



Synthèse des attentes sur la gouvernance

Du point de vue des partenaires institutionnels

Présence nécessaire d'**un(e) délégué(e) de la Préfète**,

Tendre **vers une gouvernance partenariale renforcée** sur la programmation du Contrat de ville, vers une coopération entre CABS, Ville, Etat, Conseil Régional Hauts-de-France, Conseil départemental,

Prendre appui sur le plan d'action du diagnostic des quartiers, du PRojet Educatif Social et Territorial (PREST), du diagnostic santé, du focus emploi du Pôle Emploi pour **alimenter les travaux de la gouvernance à croiser avec l'évaluation à mi-parcours**,

Plus de visites de terrain,

Créer **des sous-groupes par thématique** (pour travailler en transversalité),

Concernant l'absence de guichet unique sur le volet santé, en complément des évolutions techniques de l'outil ARS depuis quelques années (pour les projets reconduits données préremplies, incrémentation automatique des demandes de subvention...), **un accompagnement des porteurs** au remplissage des projets peut être proposé.

Du point de vue des porteurs de projets

Guichet unique (tous les financeurs),

Présence d'**un(e) délégué(e) de la Préfète**,

Plus de **visites de terrain**, plus d'échanges,

Plus de rencontres pour favoriser le partenariat.

Du point de vue des Conseils Citoyens

Préparer le COPIL et les autres réunions en amont avec un ordre du jour détaillé pour préparer les questions,

Formations sur le contrat de ville (expliquer les axes, le calendrier de l'AAP, le vocabulaire),

Mise en place d'un **bilan intermédiaire** des conseils citoyens (en présence des 3 conseils), Permettre **une reconnaissance des conseils citoyens auprès des bailleurs**

Plus de sollicitation de la part des élus et mieux identifier les actions des partenaires

Droit commun

**Dans quelle mesure, et sous
quelles conditions, le Contrat de
Ville a -t-il permis une
mobilisation renforcée des
politiques publiques de droit
commun dans les quartiers ?**

Echanges d'information sur le droit commun

Le droit commun correspond aux politiques sectorielles (santé, développement économique, éducation, urbanisme...) qui s'appliquent sur l'ensemble d'un territoire sans distinction entre les quartiers.

Les référents de droit commun interviennent lors des différentes instances de gouvernance et ce qu'elles soient techniques ou politiques.

Cependant, si l'esprit de la loi de 2014 prévoyait en premier lieu la mobilisation de droit commun, cette dernière s'appuie assez largement sur **la détermination des priorités** de la programmation annuelle du Contrat de Ville.

Certains acteurs de droit commun sont **financés de manière récurrente** et relèvent parfois d'une prise en charge financière majoritairement issue de l'appel à projets Politique de la Ville.

Il est de fait préconisé de s'appuyer sur les qualités du système partagé de gouvernance pour **mieux appréhender la programmation financière**.

L'évaluation à mi-parcours met en avant la nécessité de poursuivre la rénovation et la dynamisation de l'appel à projets annuel, notamment sur ce champ de l'emploi et du développement économique. Pour ce faire, il apparaît nécessaire de **s'appuyer sur une actualisation des besoins et l'évolution des priorités du territoire**.

Enfin, les projets financés doivent pouvoir amener **de nouvelles réponses**.



Ainsi, **l'innovation, les actions décloisonnées ou collaboratives devront être priorisées** afin de permettre un meilleur croisement du droit commun et du droit spécifique.



Synthèse des attentes sur le droit commun

L'évaluation à mi-parcours démontre que :

- ▶ **Les ressources humaines de droit commun**, issues de l'Etat ou de la CABS, sont mobilisées en premier lieu, avant la mobilisation de la programmation sur des crédits spécifiques.

Par contre, **les interventions de droit commun** (Région, SPEL, Conseil départemental, CPAM, ARS), en particulier financières, interviennent plutôt après la détermination des enveloppes budgétaires allouées à la programmation.

- ▶ Le **manque de lisibilité des moyens de droit commun mobilisés** ne permet pas de qualifier le caractère équitable ou non des moyens de droit commun.

On peut par ailleurs, se questionner légitimement sur le fait que les crédits spécifiques viennent se substituer aux moyens de droit commun, notamment pour les actions financées depuis plus de 3 ans dans le cadre de la programmation annuelle.

Enfin, à ce stade, l'ajout au droit commun de crédits spécifiques n'est pas identifié.

Principales attentes sur le droit commun

Mise en place de réunions partenariales afin de mieux connaître et repérer les potentiels financeurs

Faire un recensement des besoins sur le territoire afin de mieux repérer les potentiels financeurs



Conseils citoyens

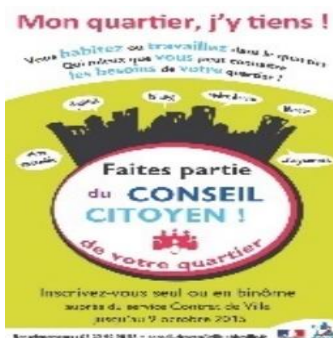
Quelle est aujourd'hui la dynamique des Conseils citoyens ? Qu'est ce qui a favorisé et/ou freiné cette dynamique ?



Focus sur :

- ▶ La mise en place des Conseils citoyens dans les quartiers prioritaires d'Abbeville
- ▶ Les freins et l'essoufflement des Conseils citoyens
- ▶ L'accompagnement des Conseils citoyens
- ▶ L'impact des Conseils citoyens

Conseils citoyens : leur mise en place à Abbeville



Pour favoriser la participation des habitants, l'État a souhaité que soient mis en place en 2015 des Conseils Citoyens dans tous les quartiers prioritaires de France.

Ces conseils sont composés de **deux groupes**, l'un réservé aux **habitants**, l'autre aux **acteurs locaux** tels que les associations ou les commerçants travaillant dans ces quartiers.

Abbeville compte 3 Conseils citoyens

Ces conseils permettent aux habitants et acteurs des quartiers de donner leur avis, par exemple pour la rénovation d'immeubles, l'animation pour les jeunes mais aussi de proposer des actions à mettre en place dans les quartiers, comme du soutien scolaire, la création de jardins partagés, l'organisation de fêtes, par exemple.

A Abbeville, ce sont 3 conseils citoyens qui ont été créés. Ils correspondent aux 3 zones prioritaires qui rassemblent les quartiers suivants :

Espérance, Provinces, Québec et Lopofa
Soleil Levant, Bouleaux, Platanes,
Argillières, le Haut de Menchecourt et la Côte de la Justice

Afin de déterminer de manière adaptée le nombre de représentants des conseils citoyens, il est établi, pour constituer les collèges habitants, un ratio minimum de cinq représentants pour 1 000 habitants. Le nombre de représentants des acteurs locaux correspond à celui des collèges des habitants. La parité Femmes – Hommes est recherchée.

Les ratios et le nombre de représentants dans chacun des collèges pour les trois quartiers prioritaires de la ville d'Abbeville sont les suivants :

Argillières :

1 050 habitants – ratio de 5 pour 1000

- ✓ collège « habitants » : 5 titulaires - 5 suppléants
- ✓ collège « associations et acteurs locaux » : 5 titulaires - 5 suppléants

Soleil levant :

2 110 habitants – ratio de 4 pour 1000

- ✓ collège « habitants » : 8 titulaires - 8 suppléants
- ✓ collège « associations et acteurs locaux » : 8 titulaires - 8 suppléants

Espérance :

3 540 habitants – ratio de 3 pour 1000

- ✓ collège « habitants » : 10 titulaires - 10 suppléants
- ✓ collège « associations et acteurs locaux » : 10 titulaires - 10 suppléants

A la rencontre des habitants

Dès le mois d'août 2015, une équipe du Service du Contrat de Ville est allée à la rencontre des habitants pour leur **expliquer le projet** de création de Conseils citoyens. En septembre, des réunions publiques sur le thème des conseils citoyens ont été organisées au sein des Maisons de Quartier, en présence du Maire. (15/9/2015 *Espérance*, 21/9/2015 *Provinces*, 28/9/2015 *Soleil Levant / Platanes* et 29/9/2015 *Menchecourt*).

Conformément à la loi, chacun de ces 3 Conseils est constitué, à parts égales, d'un Collège « Habitants » et d'un Collège « Associations / Acteurs locaux ».

La liste des membres des Conseils citoyens est établie par arrêté préfectoral pour une durée de 2 ans.


Pour la mise en place initiale, **un tirage au sort** a été effectué pour le collège Habitants. Le principe du volontariat a été retenu pour en établir la liste, permettant l'intégration comme conseillers citoyens des habitants auditeurs libres, tout en recherchant un équilibre entre membres des collèges acteurs locaux et membres des collèges habitants.

Des Conseils citoyens encore actifs aujourd'hui malgré un contexte complexe

Les 3 conseils citoyens sont encore actifs sur le territoire depuis **leur renouvellement en 2020**.

Lors de celui-ci, il a été observé **l'absence de nouveaux habitants volontaires**. Ce renouvellement compliqué s'explique par les perturbations liées la période pré-électorale rallongée et à la crise sanitaire.

Le travail de terrain a été compromis : difficultés à faire les sorties d'écoles ou du porte-à-porte comme les années passées. L'évolution de la crise sanitaire et les nombreux protocoles ont contraints les équipes à annuler plusieurs réunions ou à rendre ces moments « moins conviviaux » (suppression des rencontres autour d'un goûter, d'une boisson, suppression des grandes réunions comme les rencontres inter citoyens) et par manque de temps, moins d'accompagnement personnalisé (moins de temps spécifiques accordés sur les termes du Contrat de Ville, le rôle des conseils citoyens ...).

 Cependant, les Conseils citoyens continuent à participer à différents comités de pilotage ou à des réunions thématiques (PREST, diagnostic GUP, ANRU...), à donner ainsi leurs avis sur les dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville et participent à l'évaluation du Contrat de Ville.

Conseils citoyens : les freins et l'essoufflement

Ce qui freine et essouffle les conseils citoyens :

Selon le collège habitants :

- ▶ La difficulté à travailler pour le collectif et à co-construire des projets sans le soutien des acteurs locaux et animateurs,
- ▶ Une disponibilité importante et un temps d'implication demandé trop élevé (pour les associer au maximum),
- ▶ Une trop grande sollicitation,
- ▶ Le temps de mise en place de projets ou actions concrètes pour les rendre plus visibles aux yeux de la population,
- ▶ Une irrégularité des présences de certains membres.

Selon le collège acteurs locaux :

- ▶ Une disponibilité importante en plus de leur travail au sein de leur structure,
- ▶ Un rythme différent de celui des habitants,
- ▶ Se mettre au service du collège habitants pour les aider à co-construire.

Conseils citoyens : l'accompagnement

Depuis mai 2016, **deux agents** municipaux puis de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme (suite au transfert de compétence en janvier 2017) **accompagnent les Conseils citoyens** : animations de réunions et de rencontres, aide à la mise en place de projets, lien entre les institutions, les partenaires du Contrat de Ville et les Conseillers citoyens. Mais aussi, dans la création et la rédaction d'outils pour aider les conseillers : guide, fiche projet, glossaire, tableaux explicatifs...

Ces agents ont été parfois en binôme avec un délégué de la Préfète (en fonction des postes pourvus au sein de l'Etat). Ils ont été épaulés dans les premières années par l'association Télé Baie de Somme dans le cadre d'un projet financé par le Contrat de Ville pour travailler avec le collège habitants.

Les Conseils citoyens ont été accompagnés autant que de besoin, à leur demande. Des réunions mensuelles étaient programmées ensemble.

Cet accompagnement des Conseils citoyens a permis :

- . de maintenir l'équilibre entre le collège habitants et celui des acteurs locaux,
- . d'organiser les réunions ou les rencontres,
- . d'avoir une aide administrative et un suivi,
- . d'aider à la mise en place de projets,
- . d'avoir à disposition des agents de la collectivité pour conseiller, répondre aux questions
- . de rappeler parfois le cadre de référence (travail avec la Déléguée de la Préfète).

Conseils citoyens : l'impact

En ce qui concerne la place des Conseils citoyens dans les instances d'animation et de pilotage, il convient de souligner que le Contrat de Ville a été écrit avant leur mise en place. Les Conseils citoyens n'ont donc pas participé à son écriture.

Depuis 2016, un ou deux représentants de chaque quartier participent au Comité de Pilotage du Contrat de Ville, une fois par an, ainsi qu'aux diagnostics en marchant de la GUP.

Dès 2017, les collèges habitants ont donné leurs avis sur les actions déposées dans le cadre des appels à projets du Contrat de Ville.

Ils ont pu participer au COTECH de la GUP ou à des cellules de veille du CISPD.

Les Conseils citoyens ont par ailleurs participé à l'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville, réalisée par un organisme extérieur PLURICITE.

Les Conseils citoyens ont permis de réorienter certains projets déposés, soit sur un quartier en particulier, soit sur le public ciblé.

Ex : Sur « la thématique emploi » : les Conseils citoyens ont fait remarquer que les actions étaient régulièrement proposées aux jeunes (16-25 ans) et ne concernaient pas les plus de 50 ans (public souffrant aussi du non emploi et de précarité). Cet avis a permis de retravailler les projets avec les opérateurs. Ils ont également su mettre en avant leurs difficultés de mobilité : une mise en relation avec une association proposant ce service a été effectuée pour y remédier.



Synthèse des attentes sur les Conseils citoyens

Du point de vue des partenaires institutionnels

- ➔ Le dispositif Conseil citoyen a permis d'impliquer pour la première fois la population dans le Contrat de Ville. Cependant, tel qu'il est envisagé, **il n'incite pas les habitants à s'investir.**
- ➔ Le **cadre réglementaire est trop rigide**, l'arrêté préfectoral peut démotiver certaines personnes.
- ➔ Il est demandé aux habitants de devenir des « techniciens de la Politique de la Ville ». Or, le sujet **trop complexe** à expliquer et les termes trop techniques. Même en essayant de simplifier, les institutions ne sont pas toujours à la portée des administrés.
- ➔ **La population des QPV est très fragile** et souvent en grande précarité avec des problématiques à régler, tant que l'habitant n'arrivera pas à les surmonter, il ne sera pas en capacité de s'investir dans des projets collectifs pour le bien-être de tous.
- ➔ La culture française, bien que démocratique, n'a pas encore intégré totalement la consultation et la participation des habitants ce qui rend difficile son **application sur le terrain.**
- ➔ Utiliser l'expertise de tous les habitants d'un même territoire faciliterait peut-être la participation citoyenne plutôt qu'un groupe restreint sensé être représentatif à partir d'un tirage au sort sur des listes. **Un appel au volontariat semblerait plus constructif.**

Du point de vue des Conseils citoyens eux-mêmes



Davantage de sollicitation de la part **des élus.**

Le Conseil citoyen est utile, cela permet de faire remonter les informations aux institutions, mais aussi auprès des habitants.

Informer les Conseils citoyens sur ce qui va se passer dans le quartier afin qu'ils puissent relayer auprès de la population.

Mettre en valeur le rôle des Conseils citoyens afin qu'ils soient **connus et reconnus** par la population mais aussi les partenaires du Contrat de Ville (revoir la communication).

Le Conseil citoyen permet d'être acteur de son quartier, il permet d'améliorer le cadre de vie.

Faire participer les Conseils citoyens aux **grands événements** (Abbeville Plage, le Carnaval, le forum des associations, ...).

Permettre **un mandat plus long** pour mieux travailler en groupe.

Maintenir un Conseil citoyen par quartier mais **se réunir en collectif** plus souvent.

Faire participer **plus de jeunes** avec un système de « récompenses » pour leur investissement.

Valorisation du bénévolat et **échanges avec d'autres Conseils citoyens** de différents secteurs.

Constats et propositions d'amélioration

Du point de vue des porteurs de projets

L'implication des conseils citoyens est avérée grâce à **l'accompagnement des deux agents de la Politique de la Ville.**

L'implication est possible quand il y a une **articulation avec les acteurs locaux.**

Le niveau des conseils citoyens ne permet pas d'envisager une **autonomie.**

Le dispositif est trop compliqué (vocabulaire spécifique) pour le collège habitants, les deux agents passent énormément de temps à expliquer avec des mots simples.

Une nécessaire **formation** pour le collège habitant pour s'approprier le Contrat de Ville.

La covid a impacté la dynamique.

Les avis des Conseils citoyens sont pris en compte lors de l'instruction de l'appel à projets.

Les Conseillers citoyens sont **écoutés.**

La participation des habitants à travers les Conseils citoyens est importante.





Vie associative

Quel impact de la stratégie de soutien à la vie associative ?



Focus sur :

- ▶ Une simplification attendue
- ▶ Les objectifs de l'appel à projets
- ▶ Un exemple de calendrier et étapes de l'appel à projets 2022
- ▶ Les conventions pluriannuelles d'objectifs

Vie associative : une simplification attendue

Le Contrat de Ville contribue au soutien et au dynamisme de la vie associative dans les quartiers. Toutefois, **peu d'associations sont implantées dans les quartiers prioritaires d'Abbeville.**



Points à améliorer :

Des financements spécifiques : dans le cadre de l'appel à projets annuels du Contrat de Ville mais aussi de différents appels à projets (QSJ, NQE).

Un appui en ingénierie auprès des structures pour le montage des actions, de leurs dossiers de demandes de subvention, aide à la plateforme Dauphin, ...

L'organisation régulière de rencontres entre acteurs associatifs et institutionnels, (groupe de travail thématique, réunion de bilan intermédiaire).

Une mise à disposition de locaux à loyers réduits par le bailleur BDSH.

Sur le processus de l'appel à projets : une dynamique de gouvernance et d'animation plutôt cohérente favorisant la définition partagée de priorités d'actions de la programmation annuelle CABS / Etat/Région.

Vie associative : les objectifs de l'appel à projets pour les associations

S'assurer de l'inscription de chaque action en référence à au moins **un objectif opérationnel** du Contrat de Ville.

Des actions inscrites dans **un cadre stratégique clair** et répondant à des objectifs préalablement définis et partagés par les partenaires ainsi que dans l'avenant au Contrat de Ville sous forme de défis restants à relever (le dossier doit obligatoirement faire mention de l'objectif visé).

Des instructions partagées entre services de la politique de la ville.

La mise en place de **réunions territoriales** avec les partenaires associatifs permet de mieux coordonner, et ajuster si besoin les actions des différentes structures en fonction des objectifs visés, favoriser l'émergence de nouvelles actions.

Une plateforme numérique pour la gestion des dossiers commune entre l'Etat et la CABS (Dauphin) – désormais opérationnelle pour la CABS depuis 2021.

Une note de cadrage permettant de préciser les modalités de réponses et les critères de recevabilité et d'analyse des dossiers.



Points
d'appui

Vie associative : un exemple de calendrier et étapes de l'appel à projets 2022

8 novembre 2021	Ouverture de l'appel à projets
18 novembre 2021	Atelier de formation à l'outil DAUPHIN
17 décembre 2021	Clôture de l'appel à projets
Du 3 au 7 janvier 2022	Présentation des projets aux conseils citoyens
Du 10 au 21 janvier 2022	Instruction partagée des dossiers Auditions des porteurs de projet selon la nature du dossier (non systématique)
Du 24 au 28 janvier 2022	Phase d'harmonisation technique
Courant février 2022	Validation de la programmation

Vie associative : les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO)

Depuis l'évaluation à mi-parcours en février 2019, le nombre de conventions pluriannuelles a augmenté pour les associations et actions les plus structurantes.

Ce conventionnement permet :

- **Une reconnaissance et une confiance consolidée** entre collectivités et structures permettant un véritable travail collaboratif (sortir de la logique de « financeurs » pour devenir « partenaires » œuvrant ensemble pour le développement d'un territoire).
- **De s'accorder sur des objectifs** et non plus uniquement sur le déroulement précis des actions, permettant ainsi plus de souplesse dans la mise en œuvre des actions, des ajustements possibles selon l'atteinte ou non des résultats escomptés (principe d'amélioration continue).
- D'offrir une certaine **stabilité financière** à l'association en lui donnant une visibilité à moyen terme sur ses financements.
- De contribuer à la **simplification administrative**, tant du point de vue de l'association que des services de la collectivité (un seul dépôt de dossier pour plusieurs années de financements) : gain de temps significatif par un traitement administratif simplifié, paiement plus rapide (dès validation du budget).

Indicateurs socle

En 2022 : 5 associations bénéficient d'une
CPO

12 actions pour un montant de 88 650 €



Synthèse des attentes sur la vie associative



Points à améliorer/propositions

Un guichet unique pour le dépôt et l'instruction des dossiers d'appel à projet

Poursuivre l'accompagnement des structures dans le montage des dossiers

Davantage de conventions pluriannuelles d'objectifs avec les structures et les actions structurantes

Un travail avec les services de droit commun



AXE 2

LES ACTIONS STRUCTURANTES ET LEURS IMPACTS

Les résultats des programmations annuelles du Contrat de Ville d'Abbeville

Les résultats du Contrat de Ville :

- . L'analyse financière
- . L'évolution du nombre d'actions de 2015 à 2022
- . Une dynamique de projet assimilée à un fort taux d'actions reconduites
- . La part des associations, de la commune, de la Cabs en tant que maître d'ouvrage
- . La répartition des programmations par thématique de 2015 à 2022
- . Le Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
- . L'évaluation du Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
- . Les actions structurantes
- . L'analyse des dispositifs



L'impact de la Covid

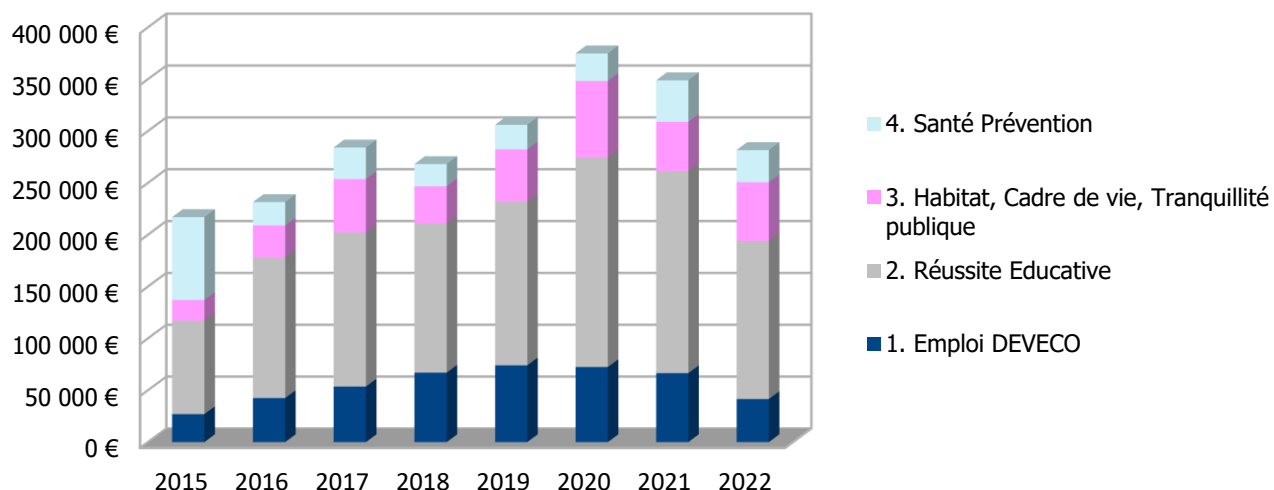
1. L'analyse financière :

L'implication financière de l'État, de la Région, du Département, de la ville d'Abbeville, de la CCA (Communauté de Communes de l'Abbevillois) et de la Cabs de 2015 à 2022



Un budget global de 5 434 064 €
a été alloué au Contrat de Ville
d'Abbeville sur la période 2015-2022
(tous financeurs confondus,
hors ANRU et hors DPV)

CONTRAT DE VILLE D'ABBEVILLE : 2015 / 2022



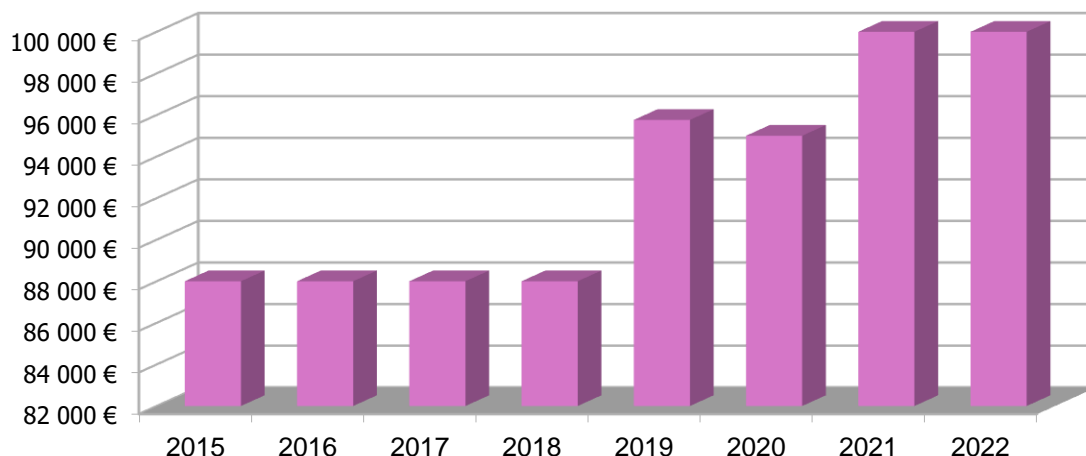
Le financement du Dispositif Réussite Educative (DRE)

L'Axe 2 « Réussite Éducative » comprend le financement en faveur du Dispositif de Réussite Éducative – DRE, porté par la CABS.

Depuis 2015, **l'État a mobilisé 742 760 €** en faveur de ce programme qui est une priorité nationale.

Le DRE a considérablement évolué depuis 2015 compte tenu de l'intensification de son activité au fur et à mesure des années. Des besoins supplémentaires sont apparus notamment dans le contexte de crise sanitaire. En effet, depuis 2021, l'État mobilise une enveloppe annuelle à hauteur de 100 000 €.

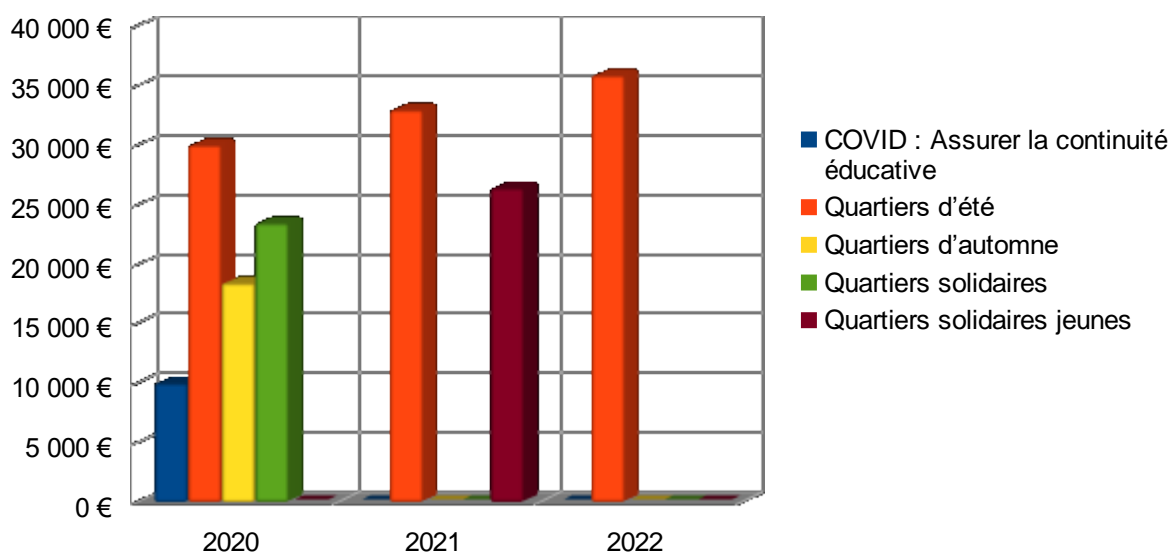
FINANCEMENT DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE De 2015 à 2022





Un soutien financier considérable de l'Etat pour faire face à la crise sanitaire

SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTAT / ANCT SUR LA PÉRIODE 2020 - 2022



Dans le cadre de la crise sanitaire survenue en 2020, **des dispositifs innovants** ont été lancés pour permettre aux habitants des quartiers prioritaires de surmonter cette période et le surcroît de difficultés.

Tous dispositifs confondus, **58 400 € ont été mobilisés en complément de la dotation initiale.**

En 2021, **les dispositifs « Quartiers d'été » et « Quartiers Solidaires Jeunes »** ont été mis en place. L'implication des structures associatives a permis d'organiser des actions principalement à destination des jeunes et de leurs parents. Au total, sur les deux dispositifs, 59 350 € ont été mobilisés.

En 2022, le dispositif « Quartiers d'été » a été maintenu et a représenté un financement de **32 870 €**. Compte tenu du succès de ce dispositif qui répond à un réel besoin des habitants durant la période estivale, les « Quartiers d'été » seront reconduits pour 2023.



La Dotation Politique de la Ville - DPV

Depuis 2019, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme (CABS) et la Ville d'Abbeville sont éligibles à la DPV.

	2019	2020	2021	2022
CABS	450 464 €	395 244 €	430 359 €	581 306 €
Abbeville	27 708 €	137 520 €	159 803 €	0 € (en accord avec la CABS, aucun dossier déposé)
TOTAL	478 172 €	532 764 €	590 162 €	581 306 €

Des opérations d'investissement et de fonctionnement sont financées et bénéficient aux quartiers prioritaires.

Exemples de projets financés par la DPV :

2019

- . La boutique solidaire (Cabs)
- . La réfection de la toiture terrasse de la cantine scolaire Cyrille Defacque (Cabs)

2020

- . La mise en sécurité de l'entrée de l'école maternelle Soleil Levant (Cabs)
- . Le renforcement de la sécurisation des passages piétons quartier Bouleaux/Platanes (Cabs)

2021

- . L'épicerie solidaire (ville d'Abbeville)
- . Le renforcement de l'éclairage public quartier provinces et Argillières (ville d'Abbeville)

2022

- . L'aménagement paysager et urbain Soleil Levant (tranche 1) (Ville d'Abbeville – Cabs)



Le financement de contrats aidés : adultes-relais et FONJEP

Dispositif Adultes-Relais :

Sur une dotation départementale de 51 postes, 9 adultes-relais sont à ce jour en poste sur Abbeville, soit un financement de l'État à hauteur de 191 214 € / an (9 X 21 246 €).

Dispositif FONJEP :

Sur une dotation départementale de 21 postes, 4 structures abbeilloises, oeuvrant dans les quartiers prioritaires, disposent d'un poste, soit un financement de l'État à hauteur de 28 656 € / an (4 X 7 164 €).



Un budget global de 3 641 895 €
a été alloué par l'Etat
au Contrat de Ville d'Abbeville
sur la période 2015-2022
(hors ANRU et hors DPV)

Les financements de la Ville d'Abbeville, de la Communauté de Communes de l'Abbevillois et de la Cabs



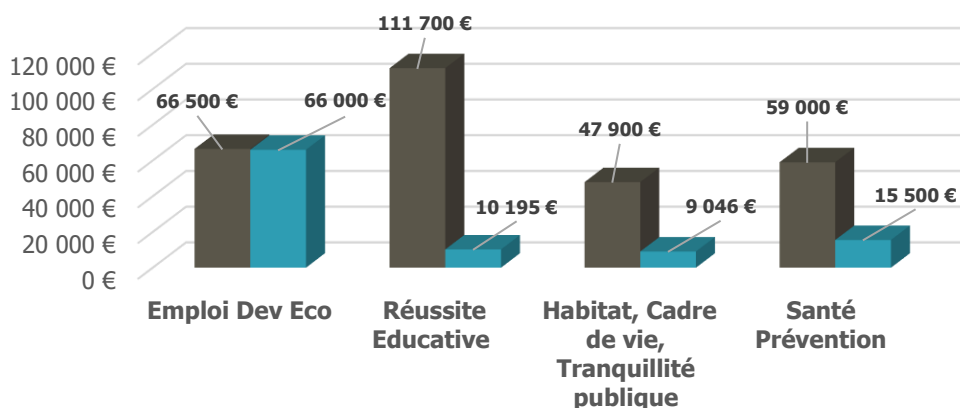
Les Financements des collectivités pour les périodes 2015-2016 ci-dessous sont issus de la répartition de l'enveloppe Politique de la Ville d'Abbeville et de la CCA (Communauté de Communes de l'Abbevillois) avant la fusion et transfert de la compétence « Politique de la Ville » à la création de la **CABS*** (Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme) au 1^{er} janvier 2017.

CABS* : née au 1^{er} janvier 2017 de la fusion de 3 communautés de communes (Abbevillois, de la Région d'Hallencourt et Baie de Somme Sud)

La CABS a été la seule à financer les programmations du Contrat de Ville d'Abbeville depuis le transfert de compétence en 2017.

En 2020, le nouvel exécutif a souhaité remettre du lien et du liant entre la ville d'Abbeville et la CABS. En 2022, une enveloppe de 10 000 € a été inscrite au budget de la Ville pour financer des projets (hors appel à projet) mais en lien avec la participation des habitants.

FINANCEMENTS DES COLLECTIVITES 2015-2016 (Ville et CCA)

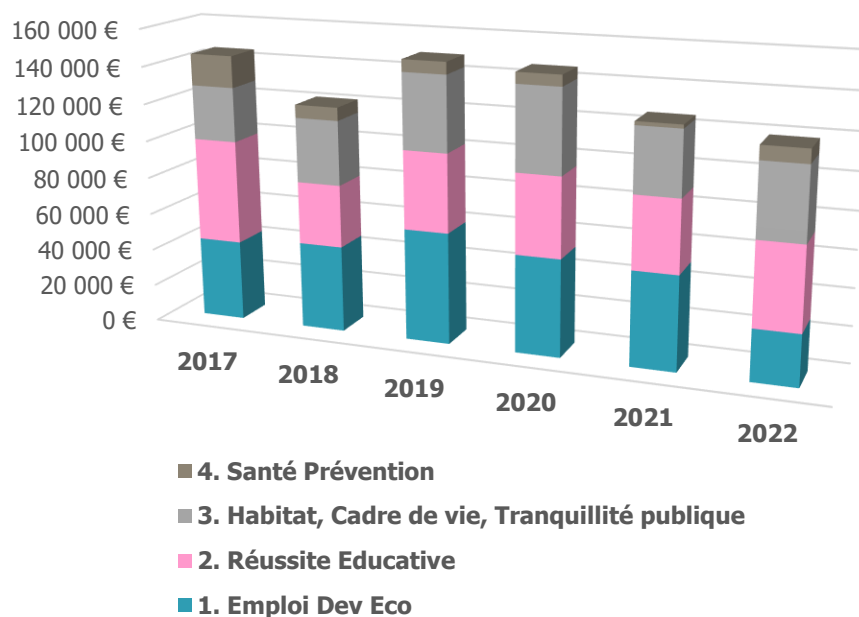


● Ville d'Abbeville

● CCA (Communauté de Communes de l'Abbevillois)

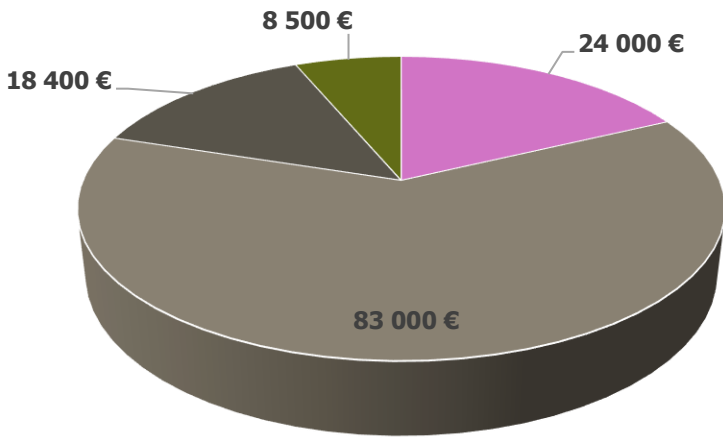


CONTRAT DE VILLE D'ABBEVILLE 2017-2022 FINANCEMENTS DE LA CABS



**Un budget global de 1 193 391 €
a été alloué par la Ville d'Abbeville,
la CCA et la CABS
au Contrat de Ville d'Abbeville
sur la période 2015-2022
(hors ANRU)**

**FINANCEMENTS CONSEIL DÉPARTEMENTAL
2015-2016**



- Employi Dev Eco
- Réussite Educative
- Habitat, Cadre de vie, Tranquillité publique
- Santé Prévention

Le Conseil départemental n'a plus de ligne budgétaire spécifique « Politique de la Ville » depuis fin 2016.

Il participe néanmoins au titre de ses **politiques de droit commun** à la Politique de la Ville dans le cadre de ses compétences en matière d'accès aux droits, d'insertion sociale et professionnelle des publics en précarité, d'accompagnement des familles et en matière de réussite scolaire.

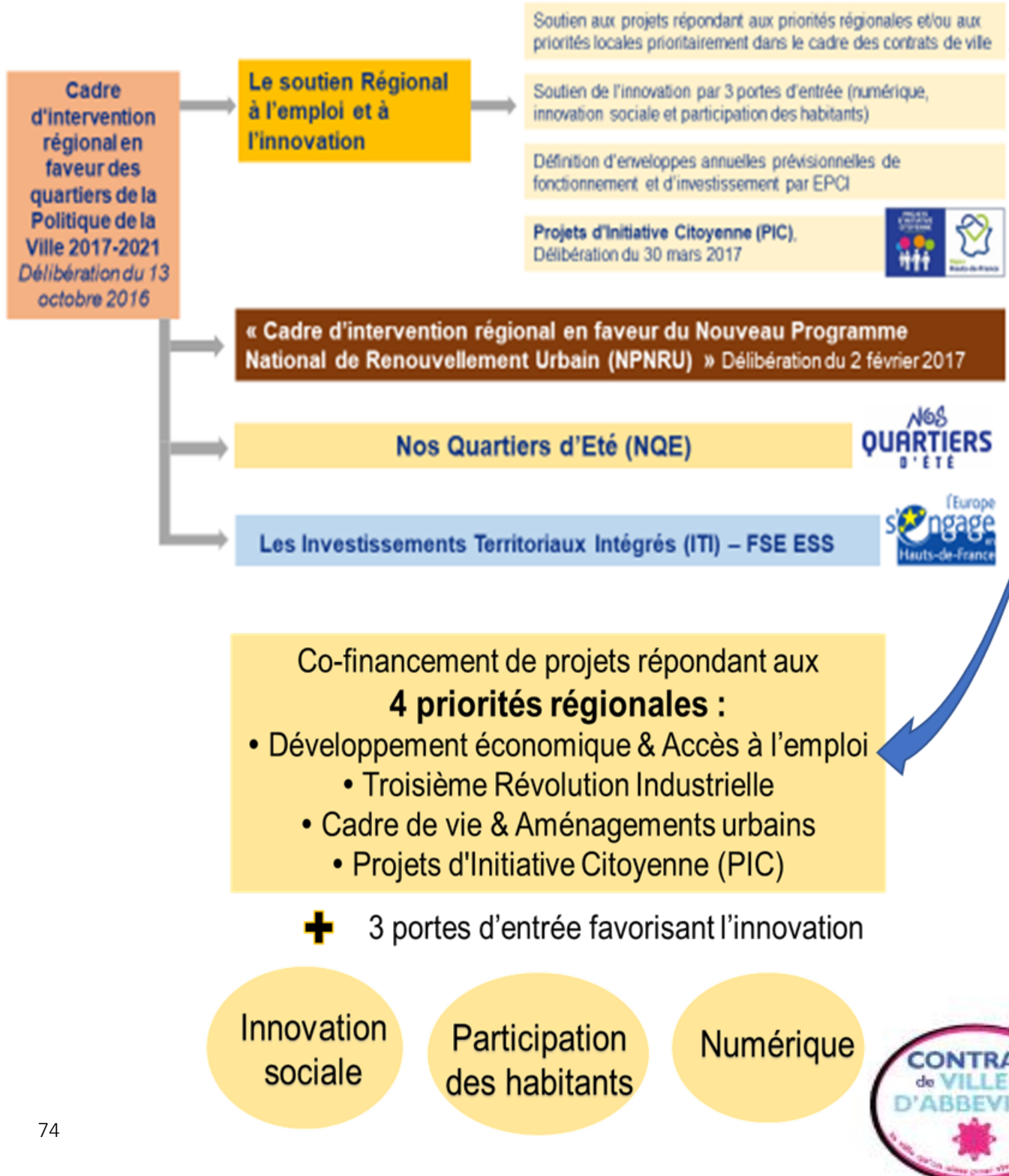
Dans le cadre de la **Stratégie de prévention de la pauvreté**, le Département a conventionné avec l'association APAP afin de déployer une équipe de trois postes d'éducateurs en prévention spécialisée sur les trois quartiers prioritaires d'Abbeville. Cette action mobilise 150 000 € de crédits de la Stratégie pauvreté par an.



**Un budget global de 133 900 €
a été alloué par le Département de
la Somme
au Contrat de Ville d'Abbeville
sur la période 2015-2022**

Le cadre d'intervention régional de la politique de la ville

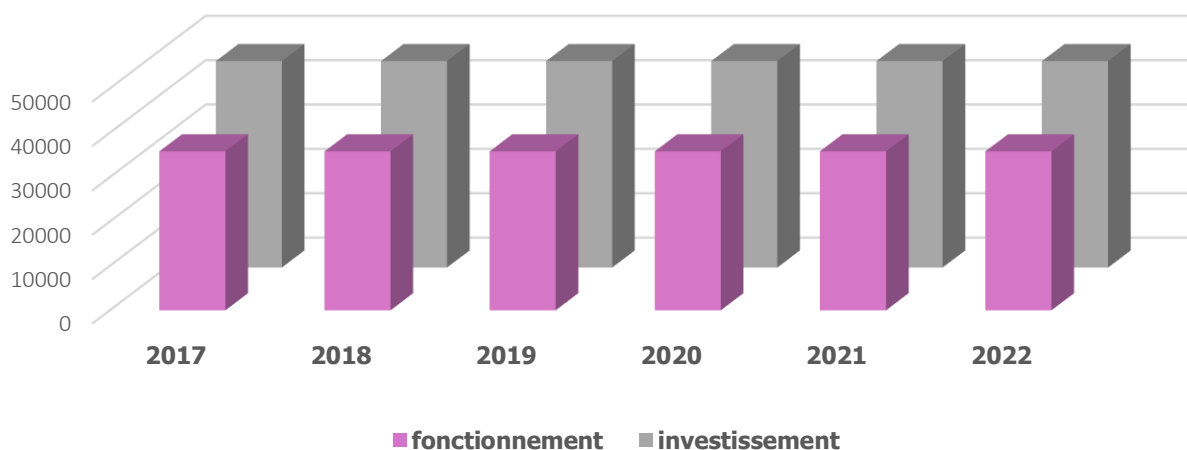
Le droit commun Région



Les enveloppes annuelles de la Région Hauts-de-France pour le Contrat de Ville d'Abbeville se décomposent de la façon suivante :

- Des crédits de Fonctionnement à hauteur de **35 815 €**
- Des crédits d'Investissement à hauteur de **46 518 €**

FINANCEMENTS DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE 2017-2022



Une méthodologie fondée sur un dialogue entre l'EPCI et la Région, dans le cadre d'un travail partenarial élargi avec l'Etat et le Département, permettant à la **Communauté d'agglomération Baie de Somme, qui porte le Contrat de Ville d'Abbeville**, de **présenter à la Région** une programmation d'actions s'inscrivant dans les axes du Contrat de Ville et répondant aux priorités régionales et ce en limitant le saupoudrage afin de favoriser un effet levier des fonds régionaux.



Focus sur les opérations d'investissement financées par la Région sur la période 2015-2022

ACCOMPAGNEMENT REGIONAL EN INVESTISSEMENT 2015/2022

Année	Intitulé projet	Maître d'Ouvrage	Coût opération	Subvention Région	%
CREDITS AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
2015	Restructuration espace public quartier Espérance	Ville Abbeville	2 658 491 €	782 755 €	29%
2015	Réhabilitation bibliothèque de quartier "Jacques Darras"	Ville Abbeville	127 748 €	36 824 €	29%
TOTAL			2 786 239 €	819 579 €	29%
CREDITS SREI / DELIBERATION POLITIQUE EN FAVEUR DES CONTRATS DE VILLE					
2017	Création maisons accueil services publics en QPV	CABS	34 797 €	17 398 €	50%
2018	Aménagements extérieurs en QPV (city stade ...)	CABS	80 428 €	24 128 €	30%
*2018	Extension Skate Park	CURB	74 360 €	22 390 €	30%
2019	Locaux Abbeville Espace Ressources - Phase 1	APAP	112 035 €	46 518 €	41%
2020	Locaux Abbeville Espace Ressources - Phase 2	APAP	120 200 €	46 518 €	39%
2021	Locaux Abbeville Espace Ressources - Phase 3	APAP	99 800 €	46 518 €	46%
2022	Création jardins partagés et collectifs - quartier Soleil Levant	CABS	151 000 €	46 518 €	30%
TOTAL			672 620 €	249 988 €	37%
TOTAL GENERAL			3 458 859 €	1 069 567 €	31%

* opération non réalisée



Focus sur la participation de la Région au NPNRU Soleil Levant

Bénéficiaire ou maître d'ouvrage	Objet	Phasage	Coût total HT (en euros)	Subvention régionale prévisionnelle (en euros)	Taux	Partenaires
Communauté d'Agglomération Baie de Somme	Pôle collaboratif	2020	1 402 500,00	700 000,00	49,91%	CABS : 23,81 % ANRU : 26,28 %
Communauté d'Agglomération Baie de Somme	Pôle socio-culturel	2021	2 760 000,00	850 000,00	30,8 %	CABS : 20 % ANRU : 26,93 % CAF : 22,27 %
TOTAL			4 162 500,00	1 550 000,00	37,23%	



Focus sur les opérations Nos Quartiers d'Eté (NQE)

Récapitulatif des opérations réalisées sur la période 2015/2022

Année	Intitulé projet	Porteur de projet	Coût projet	Subvention Région	%
2015	Dispositif NQE non mobilisable				
2016					
2017	Dispositif NQE non mobilisé				
2018					
2019	Basquiat la Rue nous inspire	CURB (ex- 80100 Roller Skate Park)	23 130 €	4 000 €	17%
2020	TRANSITION	CURB (ex- 80100 Roller Skate Park)	116 000 €	21 250 €	18%
2021	Basquiat, la rue nous inspire 2021	CURB (ex- 80100 Roller Skate Park)	19 800 €	6 500 €	33%
2022	Nos quartiers préparent les jeux	CABS	Projet abandonné		
TOTAL			158 930 €	31 750 €	20%

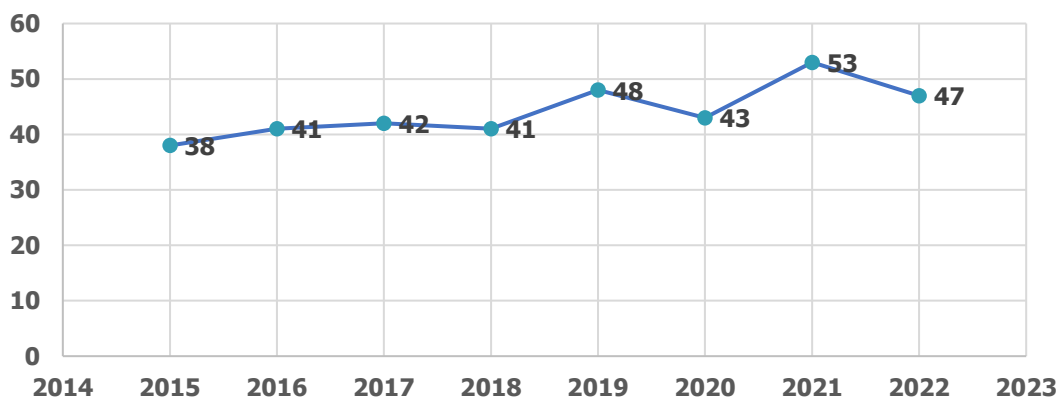


**Un budget global de 2 866 207 €
a été alloué par la Région Hauts-de France
au Contrat de Ville d'Abbeville
sur la période 2015-2022**

2. L'évolution du nombre d'actions de 2015 à 2022

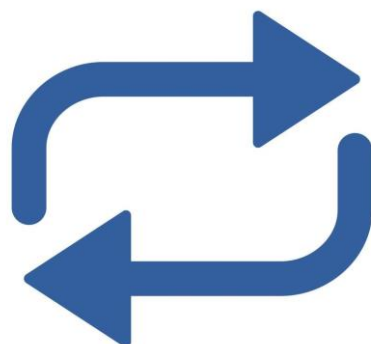


Nombre d'actions financées dans le cadre de la Politique de la Ville 2015 à 2022



- ➔ L'évolution du nombre d'actions de 2015 à 2017 est **à la hausse entre 2015 et 2022**.
- ➔ L'année 2019 a connu une légère inflexion.
- ➔ Puis **l'année COVID** n'a pas permis de mener les projets comme prévu et certaines actions ont été reportées sur 2021.
- ➔ En 2022, le nombre d'actions a légèrement baissé.
- ➔ Ces mouvements sont principalement dus aux priorités opérées par la Communauté d'agglomération qui a souhaité articuler le Contrat de Ville avec le diagnostic des quartiers et la nouvelle dynamique des quartiers impulsés par le nouvel exécutif de la CABS en 2020.

3. Une dynamique de projets assimilée à un fort taux d'actions reconduites



Concernant la programmation 2015

38 actions financées

dont 28 actions reconduites

74 % des actions de 2014 à 2015 ont été reconduites
soit 26 % de la programmation 2015 qui relève d'actions nouvelles



Concernant la programmation 2022

47 projets financés

dont 36 projets reconduits

un taux de reconduction qui atteint près de 77 %
soit 23% de projets nouveaux

Les financements sont davantage orientés en faveur des actions reconduites.

Il est en effet plus aisé pour l'opérateur de monter des dossiers pour des actions reconduites pendant plusieurs années.

Concernant la période 2015-2022 : **350 projets financés en 8 ans**

dont 265 projets reconduits

- un taux de reconduction qui atteint près de **76 %**
- soit 24 % de projets nouveaux.

A noter :

137 actions différentes ont été accompagnées financièrement de 2015 à 2022 sur l'ensemble des programmations annuelles



Liste de l'ensemble des porteurs de projets soutenus depuis 2015

- . Centre Communal d'action Sociale (CCAS)
- . Harmonessence
- . BGE
- . Cardan
- . Mission Locale Picardie Maritime (MLPM)
- . Roller Skate Park
- . Communauté de communes de l'Abbevillois (CCA)
- . Initiative Somme
- . Le Mail
- . Association Picarde pour la santé et l'autonomie des séniors
- . Télé Baie de Somme
- . Les petits filous
- . CIDFF80
- . Ecole de judo
- . Organisport
- . Les mains goch
- . Ludothèque Prélude
- . Ville d'Abbeville (service vie des quartiers – service Archives- service événementiel)
- . SCA natation
- . Les homogènes
- . EAL handball
- . Maison pour tous
- . SCA football
- . Ecole Alain Détré
- . Communauté Agglomération de la Baie de Somme (service DRE – service Dynamique des Quartiers –service santé - la Gestion urbaine de proximité)
- . Face Somme
- . Jardins de Marianne
- . Retravailler Picardie
- . Collège Ponthieu
- . Association 2^e chance
- . TAA
- . Les mélangeurs
- . APAP80
- . Alcool assistance
- . Jeunes arboressens
- . Sel à vie
- . Wimoov
- . Association et après
- . AEM suivi judiciaire

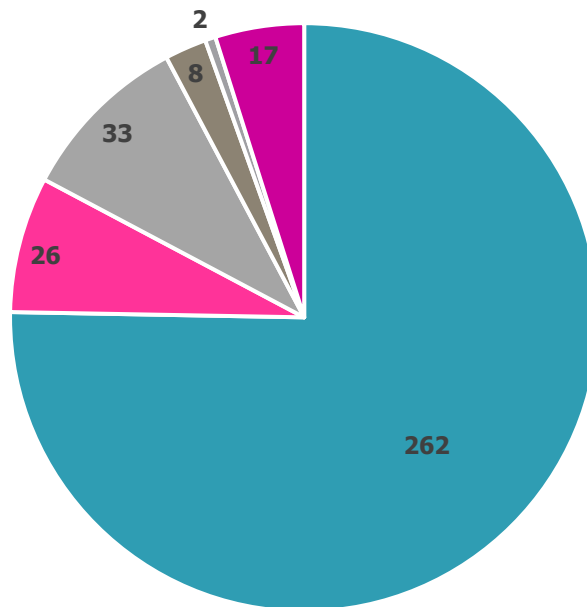


Les résultats du Contrat de Ville

4. La part des associations, de la commune et de la Cabs (en tant que maîtres d'ouvrage) au sein des programmations



Typologie des maîtres d'ouvrage des actions de 2015 à 2022



■ Associations ■ Ville d'Abbeville ■ Cabs ■ CCAS ■ CCA ■ ECOLE/COLLEGE

Les chiffres représentent **la part occupée par chacun des porteurs de projets** au sein des programmations (de 2015 à 2022).

Il ne s'agit donc pas de l'évolution du nombre d'actions portées par ceux-ci chaque année ; mais du **nombre d'actions rapporté au nombre total d'actions** (de chacune des programmations).

A noter, depuis 2017, le portage de projets par la CABS est en constante augmentation.

Cela peut s'expliquer par le transfert du service santé de la Ville d'Abbeville à la CABS et le nouveau service dynamique des quartiers créé en 2021.

5. La répartition des programmations par thématique de 2015 à 2022

Réussite Educative

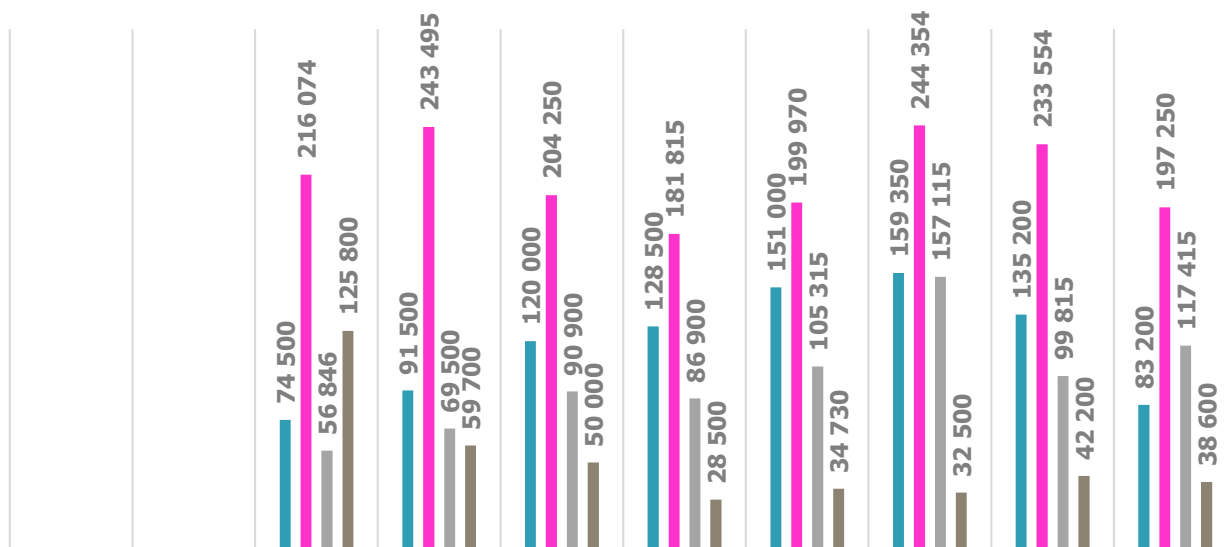
Emploi – Développement économique

Habitat-Cadre de vie et tranquillité publique

Santé-Prévention

REPARTITION DES FINANCEMENTS PAR THEMATIQUE DE 2015 A 2022

- EMPLOI - DEV - ECO
- REUSSITE EDUCATIVE
- HABITAT- CADRE DE VIE - TRANQUILLITE PUBLIQUE
- SANTE - PREVENTION



Qu'il s'agisse du nombre d'actions ou des financements, la thématique « **Réussite Educative** » occupe la première place dans les programmations.

La thématique « **Emploi Développement Economique** » arrive en deuxième place.

Ces deux thématiques constituent les dominantes de l'État, dans le fléchage des actions (orientation des financements).

La Réussite Educative

La Réussite Educative est abordée au travers de **nombreuses actions éducatives et culturelles**. Ces actions offrent aux enfants et aux jeunes autant d'occasions de s'engager, de prendre des responsabilités ou des initiatives, d'expérimenter en situation les valeurs de la République et de construire progressivement **un comportement citoyen**. Elle favorise le développement de l'autonomie et la mobilité des jeunes qui ont tendance à rester enfermés dans leur quartier.

Sur les actions d'accompagnement à la scolarité, les chefs d'établissements et les équipes éducatives ont une appréciation très positive sur le travail des enfants et leur comportement.

Le Dispositif Réussite Educative (DRE)

Ce dispositif s'est vu évoluer depuis 2015, même si le nombre de suivis reste stable.

Une moyenne de 80 familles est accompagnée chaque année.

Au vu de la fragilité de certaines situations, notamment suite à la crise sanitaire, l'Etat a souhaité renforcer son accompagnement en facilitant **le recours à une psychologue**, exerçant en libéral, pour intervenir de manière individuelle ou collective auprès des familles du DRE. Cela apporte un accompagnement renforcé des suivis, ainsi qu'une complémentarité.

La parentalité devient un axe majeur du dispositif. Elle est travaillée par le biais d'entretiens individuels, familiaux ou encore d'un groupe de soutien à la parentalité qui s'est créé en 2018. Il se réunit une fois par an pendant 6 mois.

Le soutien scolaire, axe fort du dispositif, est désormais travaillé en individuel, ou en petits groupes, avec la volonté d'aborder les compétences scolaires, en lien avec des projets structurants co-portés par de nombreux partenaires : Maison Pour Tous / Direction de l'Animation, de l'Enfance et de la Jeunesse de la CABS / Service patrimoine de la ville d'Abbeville / service médiation de la CABS / la bibliothèque municipale...

Sur un plan plus comportemental en lien avec la scolarité, une action est menée 2 fois par an, à raison de 4 mois chacune, tous les mercredis, dans le but de lever des freins liés à des handicaps sociaux. Elle s'est créée en 2019. En associant, de même que pour la scolarité, de nombreux partenaires institutionnels ou associatifs.

Les clubs Coup de Pouce ainsi que les clubs Petits Génies, restent, pour les plus jeunes, une véritable nécessité au vu des apports.

A ce jour, 11 clubs fonctionnent sur la ville d'Abbeville,
soit 55 enfants en plus des suivis individuels



5 écoles abbeilloises accueillent les clubs :

L'école primaire Picardie,
l'école primaire Platanes,
l'école primaire Alain Détré,
l'école primaire Dany Pruvot,
l'école primaire Jean Zay

Cla : club langage
Clé : club écriture
Clem : club écriture mathématiques

L'organisation des clubs en 2022 -2023

Clubs Cla Langage – Grande section maternelle

Ecoles Maternelles	2021-2022	2022-2023
Soleil Levant	1 cla	1 cla
Thuison	1 cla	1 cla
Platanes	Avait souhaité arrêter	1 cla

Clé - Clem - Petits génies

Ecole	2021-2022	2022-2023
Alain Détré	1 clé 1 clem	1 clé 1 clem
Picardie	1 clé 1 clem 1 petits génies	1 clé 1 clem 1 petits génies
Dany Pruvot	1 Clé 1 clem	1 Clé 1 clem
Platanes	1 clem	1 clé
Jean Zay	1 petits génies	1 petits génies

Le DRE reste un dispositif à la "croisée" des institutions, et des associations pour assurer **une veille constante** et permettre un équilibre des actions menées ou à mener.

Un Dispositif Réussite Educative au cœur de la nouvelle politique jeunesse du territoire : le PREST



La Cabs a souhaité **placer la jeunesse au cœur des priorités** de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme en lançant dès 2021, en partenariat étroit avec l'Etat, la Région et le Département, un Projet Educatif Social Territorial (PREST) permettant aux jeunes âgés de 0 à 18 ans d'être accompagnés pour s'épanouir et construire peu à peu leur projet de vie.

L'objectif de ce PREST est avant tout d'aider les enfants à grandir, à se construire, à s'épanouir mais aussi à se repérer dans leur environnement, et ce qu'il soit scolaire, périscolaire, extrascolaire ou encore familial. Le DRE s'inscrit alors pleinement dans cette démarche.

En effet, à l'heure où les jeunes du territoire se trouvent particulièrement fragilisés par la crise, l'enjeu est en effet de fédérer les initiatives de l'ensemble des acteurs locaux autour d'un projet jeunesse commun favorisant le développement, l'épanouissement et la réussite de chaque jeune.

Articulé autour des trois axes majeurs **EDUCATIF, SOCIAL, et TERRITORIAL**, ce Projet fédérateur pour la jeunesse doit s'atteler à répondre au plus près aux attentes et aux besoins de **CHAQUE** jeune. Pour mener à bien ce projet ambitieux, **un plan d'action** a été défini avec l'ensemble des acteurs professionnels du territoire en charge de la jeunesse et **l'ensemble des 43 communes de l'agglomération**.

Aujourd'hui, grâce à l'impulsion du PREST mais aussi grâce à l'efficacité du Dispositif Réussite Educative et de ses résultats avérés, certains volets du dispositif s'exportent et s'expérimentent **en milieu rural** pour en faire bénéficier un plus grand nombre de familles du territoire.

L'expérimentation hors Abbeville



Collège



- . Sollicitations de 3 collèges
 - . 6 familles >> 7 jeunes
 - . Problématiques essentiellement liées à la scolarité et à la parentalité
 - . Multi communes :
- Drucat
Mareuil-Caubert
Condé Folie
Bailleul
Huppy
Hallencourt

Quartiers d'été et Quartiers Solidaires Jeunes

En 2020, dans le cadre de la circulaire du 20 avril relative à **la continuité éducative**, une enveloppe financière allouée par l'Etat d'un montant de **35 000 €** est venue abonder les crédits Politique de la Ville.

4 structures d'Abbeville ont été retenues, chacune d'elle a bénéficié de 2 500 € pour assurer la continuité éducative.

Le Territoire d'Abbeville a également bénéficié d'une enveloppe de l'Etat de 30 000 € dans le cadre du dispositif « **Quartiers d'été** ».

Le dispositif « Quartiers d'été » a été reconduit pour l'été 2022. Le Territoire d'Abbeville a bénéficié d'une enveloppe de 35 870 € ce qui a permis de financer 6 projets.



La circulaire du 20 avril 2021 a également permis, la mise en place d'un fonds dédié au dispositif « **Quartiers Solidaires Jeunes** ». Cette enveloppe a permis de soutenir des actions en faveur des publics jeunes de 0 à 25 ans, s'inscrivant dans les champs d'intervention comme la continuité éducative, la culture, le sport, la santé mentale, la prévention, l'insertion professionnelle, le soutien à la parentalité.

Projets retenus dans le cadre des quartiers solidaires jeunes :

PORTEUR	PROJET	Financement
CABS <i>Dynamique des quartiers</i>	Projet Graff	1 500 €
CABS	Parentalité au cœur du jardin partagé	1 600 €
CABS <i>Service santé</i>	Programme bien-être	5 800 €
CABS <i>Service santé</i>	A l'écoute des collégiens et lycéens	10 000 €
PRELUDE	Eveil artistique	2 500 €
SECOURS POPULAIRE	Permanences dans les QPV et distribution de denrées	5 000 €

Projets retenus dans le cadre des quartiers d'été

PORTEUR	PROJET	FINANCEMENT
CABS – Service Dynamique des Quartiers	Un été rythmé dans les quartiers	12 000 €
CIDFF 80	Egalité, parlons-en !	2 500 €
CURB	La rue nous inspire – Saison 3	5 570 €
LES MAINS GOCH'	Cet été, un break au cirque	4 800 €
MPT	Un tournoi sport et culture citoyenne	6 000 €
PRELUDE	Animation d'un espace récréatif extérieur pour tous	5 000 €



Une mobilisation des acteurs de l'Emploi et de la Formation (Pôle Emploi, Proch'Emploi, DETS, Mission Locale et associations...) permet de **répondre au mieux aux besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi du territoire.**

A ce titre, la Direction du Développement Economique de la CABS participe aux instances du SPEL (**Service Public pour l'Emploi Local**) animé par l'Etat et la Région Hauts-de-France.

Rappel des objectifs du volet Emploi et Formation du Contrat de Ville :

Deux orientations stratégiques :

- ✓ **Repérer, former, qualifier de façon coordonnée :**
 - . Un accompagnement individualisé complémentaire qui puisse orienter les personnes vers les acteurs compétents
 - . Un soutien pour lever les freins à l'emploi
- ✓ **Soutenir l'entrepreneuriat et anticiper les projets économiques**

Et

Une volonté de **rapprocher le monde de l'économie des résidents des quartiers prioritaires** en sensibilisant les habitants des quartiers à la création d'entreprise et en faisant le lien avec des événements.

Projets accompagnés dans les programmations annuelles :

Le nombre d'actions soutenues est en légère augmentation depuis 2016, avec des actions nouvelles initiées surtout depuis 2018.

19 nouvelles actions entre 2016 et 2022

Analyse des actions et des opérateurs soutenus dans le cadre de la programmation annuelle :

Les actions financées relèvent davantage du champ de l'emploi (levée des freins, égalité femmes/hommes), que du développement économique (hormis l'appui/la sensibilisation à la création d'entreprise).

Les opérateurs sont des acteurs associatifs, du droit commun (Mission locale) ou rattachés à la collectivité (CCAS).

En 2021, la programmation compte moins de projets sur la thématique « emploi, développement économique ». En effet, après l'année COVID de 2020, les structures ont été **contraintes de reporter leurs actions sur 2021** avec quelques réajustements notamment sur la mobilisation des publics.

En 2022, force est de constater que peu de structures ont été en capacité de mener leur projet à terme. De ce fait, les projets reconduits sur 2022 n'ont pas été retenus.



► La Région intervient également sur cette thématique prioritaire de l'Emploi, notamment à travers son **Dispositif Proch'Emploi**.

Pilier Emploi - Développement économique : Focale sur le dispositif « Proch'Emploi », inscrit dans la feuille de route du SPEL



Les intentions	Principales réalisations	
Objectifs	Ce qui a été concrètement réalisé	
<ul style="list-style-type: none"> Proch'Emploi est un dispositif sur-mesure créé par la Région des Hauts-de-France pour faire le lien entre les demandeurs d'emploi et les employeurs qui peinent à recruter. À l'origine de Proch'Emploi, un constat : de nombreuses offres d'emploi ne sont pas pourvues alors que dans le même temps des demandeurs d'emploi ont du mal à trouver un emploi dans des secteurs qui pourtant recrutent. Le principe de Proch'Emploi est simple : les demandeurs d'emploi contactent le numéro vert dédié et précisent dans quels secteurs ils recherchent un emploi, leur formation, leur parcours. Les chargés d'information enregistrent leur demande ; dans un délai de 15 jours maximum, les demandeurs d'emploi sont recontactés pour un rendez-vous et des propositions de solutions adaptées (mise en relation avec des entreprises, financement de formations supplémentaires si nécessaire...) Côté employeur, le principe est équivalent avec une rencontre en entreprise pour qualifier les besoins, et la recherche de solutions adaptées. 	<ul style="list-style-type: none"> Déploiement de 21 plateformes territoriales Proch'Emploi au cœur des bassins d'emploi et création de « circuits courts » pour favoriser le contact direct entre les entreprises et les demandeurs d'emploi. Les plateformes territoriales fonctionnent sur le principe du réseau. Elles sont animées par deux personnes, qui travaillent en réseau avec les chefs d'entreprise de leur secteur géographique, et en partenariat étroit avec les opérateurs traditionnels que sont Pôle Emploi et les missions locales. Leur rôle est double : d'un côté elles vont à la pêche aux offres d'emploi cachées (trois offres sur quatre ne transitent pas par Pôle Emploi), de l'autre elles présélectionnent des candidats qui pourraient convenir pour ces offres, et les présentent aux entreprises. A noter que chaque plateforme est co-présidée par un chef d'entreprise permettant de trouver des chefs de file métiers dans les différents secteurs d'activité du territoire. Le dispositif offre une pertinence et une cohérence globale à l'action régionale avec la mobilisation des dispositifs de formation professionnelle régionaux (Pass Emploi et Pass Formation). <p><i>« [...] Les entreprises bénéficient d'un réel service. Les plateformes analysent finement leurs besoins [...] Elles peuvent proposer une formation complémentaire aux futurs embauchés ou proposer aux entreprises d'avoir recours aux aides de la région par exemple pour développer une nouvelle activité ou financer de la recherche. » Site www.prochemploi.fr</i></p> 	
L'action en quelques chiffres sur la plateforme d'Abbeville		
<div style="background-color: #f4a460; padding: 10px; display: inline-block; font-size: 2em; font-weight: bold;">40</div> <p>Nb d'entreprises partenaires de proximité</p>	<div style="background-color: #4a86e8; color: white; padding: 10px; display: inline-block; font-size: 2em; font-weight: bold;">1800</div> <p>Nb de CV collectés sur l'arrondissement</p>	<div style="background-color: #4a86e8; color: white; padding: 10px; display: inline-block; font-size: 2em; font-weight: bold;">12</div> <p>Nb de candidatures QPV Abbeville</p>



Le Conseil Départemental finance les actions sur la thématique de l'emploi à travers le droit commun et plus exactement à travers **le dispositif FAJ** (Fonds d'Aide aux Jeunes) destiné à prévenir les risques d'exclusions économiques et sociales des jeunes et favoriser les démarches d'insertion des jeunes en difficulté.

► **Un forum Destination Emploi organisé en 2018 par Pôle Emploi dans les quartiers prioritaires**

Pilier Emploi - Développement économique : Focale sur le Forum
« Destination emploi » destiné aux habitants des QPV



Les intentions	Principales réalisations
Objectifs	Ce qui a été concrètement réalisé
<ul style="list-style-type: none"> • Un forum emploi à destination des habitants des QPV d'Abbeville s'est tenu le 29 mars 2018. A l'initiative de Pôle emploi, il a donné lieu à un ensemble d'actions préparatoires afin de faciliter la rencontre entre demandeurs d'emploi, et entreprises. • Des ateliers autour de la préparation de CV et d'entretiens de recrutement ont été animés au sein des agences Pôle emploi d'Abbeville en amont du Forum. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une bonne satisfaction du public (80% se disent satisfaits ou très satisfaits). • Des recruteurs également convaincus par l'événement (90% se disent également satisfaits) et qui ont notamment souligné la bonne préparation des candidats (68%). En outre, ils sont 81% à souhaiter un renouvellement de l'événement. • De premiers résultats qui se traduisent en : <ul style="list-style-type: none"> • 1 immersion : <ul style="list-style-type: none"> • AXXIS - Abbeville (avant mission longue durée – peintre) • 4 recrutements : <ul style="list-style-type: none"> • Restaurant le Bellevue – le Crotoy (CDD 8 mois – cuisinier) • Nature frais – Gapennes : (CDI – 24h - Agent d'entretien de locaux et possibilité à venir sur activité saisonnière) • LACTINOV/BABYDRINK ABBEVILLE : (2 CDD avec possibilités de CDI - 1 test CARISTE en cours) • Des candidatures à l'étude chez Lactinov/ Babydrink ; Metra ; Harmonessence
	<p>L'action en quelques chiffres</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>300</p> <p>Visiteurs au forum</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Profils de nos visiteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> 93 % de demandeurs d'emploi 65 % d'Abbeillois/Abbeilloises 78 % possèdent un CAP 65 % ont entre 25 et 50 ans 44 % ont plus de 5 ans d'expérience </div> </div> <div style="text-align: center;"> <p>40</p> <p>Entreprises présentes</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: left;"> <p>Agriculture</p> <p>Bâtiment</p> <p>Commerce</p> <p>Aide à la personne</p> <p>Industrie</p> <p>Transport</p> </div> <div style="text-align: left;"> <p>Restauration</p> <p>Agences</p> <p>Intérimaires</p> <p>Centre d'appels</p> <p>Métiers en uniforme</p> </div> </div> </div> </div>



Les Emplois francs



emplois
francs

CDI ▶ 15 000 €
sur 3 ans (5 000 € par an)

CDD ▶ 5 000 €
d'au moins 6 mois sur 2 ans (2 500 € par an)

À diplôme, âge et parcours équivalents, il est plus difficile d'accéder à un emploi pour les habitants de certains quartiers de la République. L'emploi franc, **aide à l'embauche** expérimentée par le Gouvernement depuis le 1^{er} avril 2018, puis généralisée au 1^{er} janvier 2020, constitue une réponse concrète et innovante à ces difficultés rencontrées par les résidents des quartiers prioritaires.

Le dispositif d'emploi franc permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV). Le dispositif est prolongé pour tous les contrats signés entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2023.

Le montant de l'aide financière accordée pour un emploi franc à temps plein est de :

- 5 000 € par an, pendant 3 ans maximum pour un CDI : Contrat de travail à durée indéterminée,
- 2 500 € par an, pendant 2 ans maximum, pour un recrutement CDD : Contrat à durée déterminée d'au moins 6 mois.

Au 20 janvier 2023, Pôle Emploi a réalisé **61 emplois francs** au profit **des habitants des quartiers** prioritaires d'Abbeville (sur un objectif fixé à 58 emplois).

► **Détail des habitants bénéficiaires par quartier :**

- Soleil levant 24 contrats emploi francs
- L'Espérance 27 contrats emploi francs
- Les Argilières 10 contrats emploi francs

► **Détail des entreprises ayant signé des contrats :**

52 contrats emplois francs ont été signés **sur le territoire** dont 49 ont bénéficié aux entreprises du périmètre de l'arrondissement d'Abbeville (la plupart à Abbeville et alentours).

38 entreprises du territoire ont pu en bénéficier.



L'habitat, le cadre de vie et la tranquillité publique



Habitat, cadre de vie

Le financement de la Région sur cette thématique a permis de réaliser de beaux projets comme le musée éphémère ou des projets en lien avec la participation des habitants.

Depuis 2017 **des goûters des voisins** sont mis en place avec la participation des Conseils citoyens des 3 quartiers prioritaires.

En 2017 et 2018 **un projet de fleurissement** a vu le jour sur le quartier d'Argillières avec la participation des habitants et à l'initiative des Conseils citoyens.

Le conseil citoyen et les habitants participent depuis 2019 à une action « **dialogues au Soleil Levant** » menée par l'association « Télé Baie de Somme » en lien avec le projet ANRU du quartier.

Des marches exploratoires se sont également mises en place avec des groupes de femmes afin de les aider à s'approprier l'espace public.

La mise en place de **la Gestion Urbaine de Proximité** (GUP), qui contribue au bon fonctionnement des quartiers, et les diagnostics en marchant en lien avec le bailleur et les services de la ville d'Abbeville et de la CABS, ont permis d'améliorer le cadre de vie dans les quartiers.



A noter : il est difficile de trouver des porteurs de projets **sur la sensibilisation à l'environnement, sur le tri des déchets, ...**

Les diverses animations et projets des Conseils Citoyens ont permis à d'autres habitants de se rendre acteurs de leur quartier :



A l'initiative d'un groupe d'habitants d'Argillières, **une opération quartier propre** a eu lieu en septembre 2019.

Celle-ci avait pour but de faire **un gros nettoyage** sur les coursives, les escaliers, les abords des immeubles et l'espace vert autour des 4 bâtiments. Cette action a été réalisée en partenariat avec les gardiens du bailleur, l'animateur de quartier et la GUP.



3 Projets PIC (projet initiative citoyenne) orchestrés par un groupe d’habitantes et deux Conseillères Citoyennes aux Argillières : chasse aux œufs, après-midi musical et troc de jouets avec spectacle pour Noël.



Projet de mobilier urbain

Suite à un point GUP dans le quartier, un groupe d’habitants, aidé de leur animateur, a fabriqué **des tables de pique-nique** pour leur quartier aux Provinces (QPV Espérance). Plusieurs ateliers ont eu lieu. Des habitants se sont impliqués pour leur quartier mais aussi pour valoriser leurs savoir-faire.



City stade : Un groupe de jeunes a décidé d’aider à la dépose de l’ancien city stade délabré pour accueillir un nouvel équipement. Ils ont travaillé collectivement sur un objectif commun.



Participation à l’Armada de Rouen : Le groupe de bricoleurs du quartier des Provinces (QPV Espérance) a fabriqué **une embarcation** pour participer à cet évènement.



Soirée restitution « 2019 dans les quartiers » :

Tous les habitants et les Conseils Citoyens ont exposé leurs projets, leurs confections et ont effectué des démonstrations de danse ou de gym à Garopôle pour mettre en avant leur implication pour leur quartier.



Diagnostics des quartiers : En 2021, les nouveaux élus ont souhaité connaître l'avis de tous les habitants sur leur quartier, leur ville. Chaque citoyen a pu dire tout ce qu'il souhaitait en indiquant les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités de son quartier mais aussi en exprimant ses attentes. Ces questionnaires ont permis d'établir un plan d'action, par année, pour parvenir à satisfaire un grand nombre de doléances.



Bacs potagers au cœur du quartier LOPOFA :

Un groupe d'habitantes des LOPOFA (QPV Espérance) s'est manifesté auprès de l'animatrice du quartier et des Conseils Citoyens afin d'avoir des bacs potagers en pied d'immeubles. Grâce à un financement « Quartiers Solidaires Jeunes », ce groupe, aidé par les animateurs et les Conseillers Citoyens, a construit des bacs. Depuis la construction, la gestion des bacs s'effectue en totale autonomie par les habitants.



Plantation de mini-forêts urbaines au Soleil Levant et aux Provinces (QPV Espérance)

Une journée participative a été orchestrée par la Ville d'Abbeville : tous les habitants et enfants étaient conviés pour planter des arbres, les préserver et sensibiliser sur la thématique de l'environnement.



Tranquillité publique

Le service médiation continue de mettre en place des actions afin d'assurer **la tranquillité publique et la cohésion sociale**.



Le partenariat avec le **bailleur social** a permis d'élargir le panel de réponses aux problématiques de troubles de voisinage dans les QPV.

La médiation travaille en étroite collaboration avec le bailleur pour les troubles de voisinages et le Contrat de Ville pour le volet éducatif.

Quelques chiffres :

Chiffres clés	2021	2022
Nombre d'interventions	183	390
Nombre de conflits suivis	92	204
Signalements TellMyCity	8	23

Il est constaté entre 2021 et 2022 une augmentation d'interventions à hauteur de **113%**. Le nombre de conflits suivis a lui aussi augmenté de **122 %**, et les signalements TellMyCity de **188%**.

L'augmentation des interventions et des conflits de voisinages s'explique par **la hausse d'effectif du service médiation**. 4 médiateurs sociaux de la Cabs interviennent dorénavant sur les mêmes missions. A cela s'ajoute le recrutement en janvier 2022 d'une chargée de médiation au sein des effectifs de Baie de Somme Habitat. La qualité du partenariat entre la Cabs et le bailleur permet un réel partage d'informations et une complémentarité dans les interventions.

Des partenariats opérationnels ont été mis en place mais restent à être matérialisés par des conventions écrites, notamment avec la Police Nationale ou avec le bailleur Baie de Somme Habitat, avec des notions de RGPD, d'évaluation des besoins, et de modalités de mises en œuvre. La mise en place de l'évaluation de l'utilité sociale est un élément clé du projet de service.

Actions Partenariales	2021	2022
Baie de Somme Habitat	68	95
Service Santé CABS (CLSM)	12	19
Police (Nationale + municipale)	24	67

La santé, la prévention

La programmation annuelle du Contrat de Ville compte **très peu de porteurs de projets** sur cette thématique.

L'association le Mail intervient sur les addictions et **la Mission locale** dépose un projet dans le cadre du PAEJ (Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes) en intervenant essentiellement au niveau des deux collèges du territoire et du lycée Boucher de Perthes.

Le service santé de la CABS est le principal maître d'ouvrage.

A ce titre, la CABS intervient **sur les crédits de droit commun** et non sur l'enveloppe spécifique Politique de la Ville.

Le service santé mène de **nombreuses actions phares** :

- . Des actions de sensibilisation et de prévention dans les **écoles**, les **collèges** et les **lycées**,
- . L'**Ecole Promotrice de Santé**,
- . Des actions de **prévention aux addictions** (danger du tabac et de l'alcool),
- . Des actions de promotion des **dépistages organisés des cancers**,
- . L'accompagnement des **ambassadeurs santé**,
- . Des actions en faveur de **l'accès aux soins** et de la démarche du « **aller vers** »

Prévention à l'école, au collège et au lycée

PARCOURS D'EDUCATION A LA SANTE DANS LES ECOLES

Un parcours de la Toute petite section de maternelle au CM2 :

- TPS/PS : Le lavage des mains
- MS : L'hygiène bucco dentaire
- GS : L'alerte ou les accidents domestiques
- CP : L'hygiène corporelle
- CE1 : Le sommeil
- CE2 : L'équilibre alimentaire
- CM1 : Protéger ses sens
- CM2 : Les conduites à risques

Des malles pédagogiques sur chaque thème à disposition des enseignants.

Sur l'année scolaire 2021/2022 : 4466 élèves sensibilisés soit 229 interventions du parcours santé

623 élèves ont bénéficié d'une action hors parcours soit 35 intervention



ECOLE PROMOTRICE DE SANTE

Un concept innovant qui a pour objectif de promouvoir le bien-être des élèves dans un environnement favorisant un climat de confiance et de réussite.



En 2021, 4 écoles ont souhaité intégrer l'expérimentation : 2 écoles d'Abbeville des QPV, 1 école rurale, 1 RPI
 Un diagnostic a été fait auprès des parents, des enfants et des personnes intervenant dans les écoles. Ecriture du projet en cours. La CABS a alloué un budget de 3000 euros par école pour améliorer les conditions d'apprentissage des enfants.



En 2022, 2 écoles d'Abbeville ont rejoint le dispositif. Les diagnostics sont en cours.

PROMOTION DES DEPISTAGES ORGANISES DES CANCERS

I-Promotion du dépistage du cancer du col de l'utérus

En 2022 : 283 personnes sensibilisées sur Abbeville

II- Promotion du dépistage du cancer colorectal

1706 personnes sensibilisées en 2022 sur Abbeville



III- Promotion du dépistage du cancer du sein

6548 personnes sensibilisées en 2022 :
 25 communes ont mis en place une ou plusieurs actions,
 5 ont décoré en rose et distribué le parcours mammographie
 3 ont distribué le parcours mammographie



Accès aux soins et aller vers

ACCES AUX SOINS ET A LA PREVENTION

2 adultes relais médiateurs santé vont à la rencontre des personnes en situation de précarité

Quand : tous les après-midis

Où : dans les associations distributrices d'aide alimentaire et les QPV

Pourquoi : aider les personnes à accéder aux soins et à la prévention

Nombre de personnes accompagnées vers l'accès aux soins : 344 dont 69 accompagnées au l'examen de prévention en santé

Nombre des personnes accompagnées vers des actions de prévention ou sensibilisées : 514

Problématiques les plus rencontrées :

- Retard de soins car la santé n'est pas une priorité
- Addictions : tabac, alcool
- Mobilité pour se rendre aux RDV et examens y compris à Abbeville
- Délais de RDV très longs qui engendrent un renoncement aux soins
- Santé mentale : mal-être et freins à aller vers le soin



Le Contrat Local de Santé (CLS)

La déclinaison de cet outil sur les quartiers prioritaires permet de consolider et de renforcer la politique territoriale ayant pour objectif de **réduire les inégalités sociales et territoriales de santé**.

Le CLS 2 a été signé en septembre 2019 pour une durée de 5 ans entre : l'Agence Régionale de Santé Hauts de France, l'Etat, l'Education nationale, le Conseil Départemental, la Caisse primaire d'assurance maladie de la Somme, le centre hospitalier d'Abbeville et la CABS.

Le CLS est axé sur **2 priorités** :

Priorité 1

Promouvoir la santé des enfants et des jeunes

Priorité 2

Faciliter le parcours de santé des personnes en situation de précarité et des populations fragiles



Le Contrat Local de Santé Mentale (CLSM)

Le Conseil Local de Santé Mentale de l'abbeillois a été signé en 2018 entre l'Agence Régionale de Santé Hauts de France, l'Etat, le Conseil départemental de la Somme, l'Education nationale, le centre hospitalier d'Abbeville, l'ADAPEI80, l'UNAFAM, le groupe d'entraide mutuelle l'interlude et la CABS.

2 axes prioritaires définis :

Axe 1

Le logement :
Accès et maintien dans le logement
Incurie/Syndrome de Diogène

Axe 2

La coordination des acteurs et des dispositifs d'accompagnement des enfants et des adolescents

EXEMPLES

Santé Mentale

I- Répertoire à destination des professionnels

« Informer, orienter et accompagner les jeunes en souffrance psychique et/ou en situation de handicap »



II- Points écoute au collège Millevoye et lycée Boucher de Perthes (financés par la politique de la Ville)

Sur l'année scolaire 2021/2022 :

54 lycéens accueillis : principale cause de RDV le mal-être, 50% des élèves orientés à la MDA.

28 collégiens en classe de 6^{ème} et 5^{ème} accueillis : principale cause de RDV le mal-être, 1/3 des élèves orientés à la MDA.



CONTRAT
de VILLE
D'ABBEVILLE



6. Le Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR) en 2019



Les étapes du processus du PERR

Le protocole ici décrit est **le résultat de l'analyse des actions menées depuis 2015**. Dans ce cadre, une évaluation globale a été menée grâce à l'expertise d'un cabinet extérieur. Le résultat produit en **mars 2019** a donné des pistes de progression, supports de nos nouveaux objectifs.

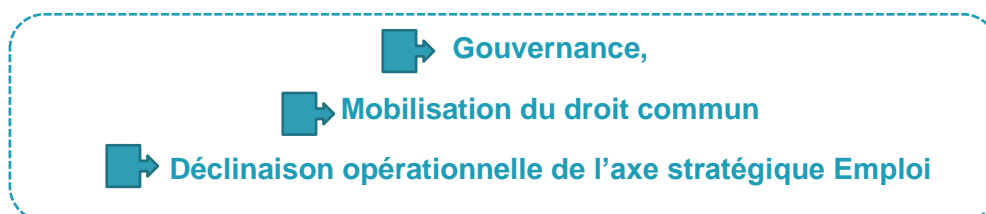
Malgré le financement unique de l'État sur le protocole, l'ensemble des acteurs et co-pilotes ont été sollicités dans cette démarche.

Le rapport d'évaluation produit par le cabinet s'est appuyé sur :

- **Les bilans et fiches évaluation** transmis par les pilotes des fiches actions du contrat de ville.
- **Les bilans annuels et intermédiaires des projets** ou actions mené(e)s par les structures liées à l'axe emploi du Contrat de Ville.
- **L'analyse des documents** liés aux appels à projets (cahier des charges, bilans).
- **Un temps de concertation spécifique** avec les membres des 3 Conseils Citoyens.
- **15 entretiens individuels** avec les acteurs clés de la Politique de la Ville et du droit commun sur les thématiques ciblées comme prioritaires : la gouvernance du Contrat de Ville et l'emploi.

Les principaux enseignements de l'évaluation de 2019

L'évaluation à mi-parcours a permis de mettre en avant **les atouts et faiblesses** du Contrat de Ville d'Abbeville depuis 2015 en matière de :



Des préconisations ont été faites sur ces points spécifiques et ont permis d'orienter les réflexions.

► Les atouts en matière de gouvernance

- . **Une antériorité du portage** de la fonction de responsable de l'ingénierie du Contrat de Ville, favorisant la stabilité et la continuité de l'action ainsi que la mobilisation d'axes d'amélioration : une cheffe de projet du Contrat de Ville déjà présente sur le cycle de contractualisation précédent des CUCS.
- . Un copilotage Etat / CABS endossé en priorité par les acteurs de droit commun **experts de la thématique**, instauré pour les quatre commissions du Contrat de Ville.
- . Une qualité de copilotage des commissions thématiques, **reliée au copilotage politique** du Contrat de Ville

► Les faiblesses en matière de droit commun :

- . Les ressources humaines de droit commun, issues de l'Etat ou de la CABS, sont mobilisées en premier lieu, avant la mobilisation de la programmation sur des crédits spécifiques. Par contre, **les interventions de droit commun** (Région, SPEL, Conseil départemental, CPAM, ARS), en particulier financières, interviennent plutôt après la détermination des enveloppes budgétaires allouées à la programmation.
- . Le **manque de lisibilité des moyens de droit commun** mobilisés ne permet pas de qualifier le caractère équitable ou non des moyens de droit commun.

On peut par ailleurs, se questionner légitimement sur le fait que les crédits spécifiques viendraient se substituer aux moyens de droit commun, notamment pour les actions financées depuis plus de 3 ans dans le cadre de la programmation annuelle.

Enfin, à ce stade, l'ajout au droit commun de crédits spécifiques n'est pas identifié.



Le PERR, un nouveau cadre de décision

Le protocole d'engagements réciproques et renforcés a donné l'opportunité de **construire un nouveau cadre de décision** permettant de répondre aux faiblesses constatées mais aussi de renforcer les atouts du Contrat de Ville.

Ce PERR répond à un contexte particulier des Contrats de Ville qui étaient prévus initialement jusqu'en 2020 mais prorogés jusqu'en 2023.

Le PERR est un **avenant du Contrat de Ville** visant à réajuster les pistes de travail et les objectifs.

Le contenu du PERR s'appuie sur l'ossature du Contrat de Ville restée inchangée avec ses 4 axes. L'intérêt de ce document était de se questionner sur ce qui a été fait et **ce qu'il reste à mener jusqu'en 2023**. Les différents services de l'État et des collectivités ont participé activement aux recherches des défis à relever d'ici 2023.

L'identification de 7 défis

► Défi 1 : Assurer la continuité des parcours en renforçant les outils de suivi et de gouvernance

Le constat des bilans des partenaires liés à l'emploi est **le manque de connaissances des uns vis-à-vis des autres** et la notion de **rupture des parcours** des personnes qui bénéficient de leurs actions. Les porteurs de projets se rendent compte qu'il y a très peu de porosité pour les bénéficiaires. Chacun capte son public. L'idée est de créer des ponts entre ce qui est proposé aux bénéficiaires, d'éviter les situations de rupture et de mieux sécuriser, au travers d'une mission de coordination, le parcours des habitants accompagnés.

► Défi 2 : Favoriser et accompagner les initiatives d'économie solidaire

Il apparaît nécessaire de réaliser **un diagnostic** assez précis pour obtenir des données **sur l'économie solidaire**. Les actions sont méconnues. L'idée va être de se servir de certaines ressources d'ingénierie pour établir un diagnostic complet.

▶ **Défi 3 : Valoriser les compétences personnelles et professionnelles pour accompagner et favoriser l'accès à l'emploi**

Il s'agit de valoriser les compétences de chacun pour retrouver un emploi. Différents leviers seront utilisés comme la multiplication des **ateliers d'accompagnement** à l'insertion sociale.

▶ **Défi 4 : Sécuriser les parcours de réussite éducative**

Il s'agit de lutter contre le décrochage scolaire. L'enjeu est d'inciter les porteurs de projets à développer des actions de **promotion à l'apprentissage**.

▶ **Défi 5 : Développer des actions liées à la parentalité et à la responsabilisation des parents dans leur rôle éducatif**

Le travail du DRE est important. L'objectif est de le renforcer. Un nouveau programme est en cours avec un déploiement sur le territoire via notamment la médiation sociale éducative.

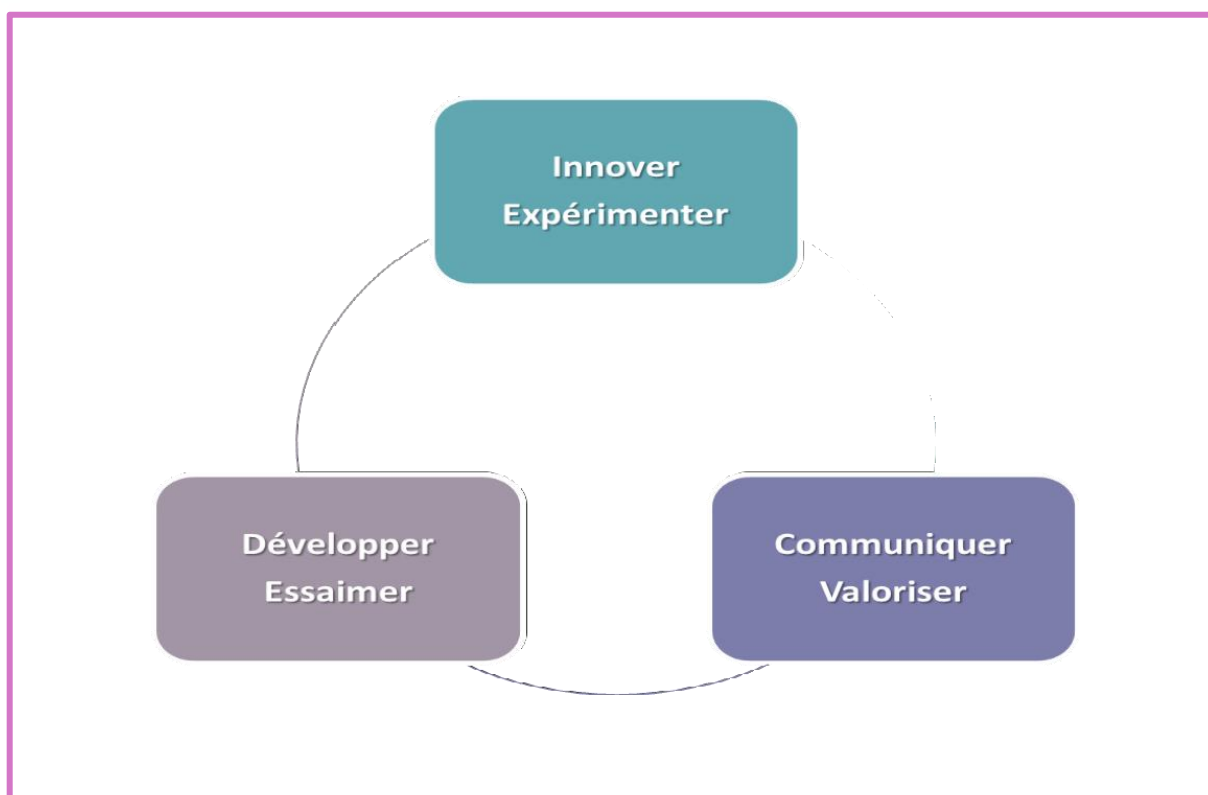
▶ **Défi 6 : Développer les mobilités psychologique et physique pour favoriser l'autonomie.**

Au-delà de « la mobilité géographique » consistant à se déplacer dans l'espace, l'enjeu est de **rompre l'isolement et de réussir à s'ouvrir aux autres**. Les solutions induisent l'accès aux transports en commun et différentes options de mobilité (vélo, trottinette, ...) pour se déplacer en dehors de son quartier et en dehors de la ville.

▶ **Défi 7 : Renforcer la démarche du « aller vers » pour accompagner les personnes dans un parcours de santé dans le cadre du Contrat Local de Santé et du Conseil Local de Santé Mentale**

Il s'agit de **rendre le soin le plus accessible** à la population et de mieux accompagner les habitants vers le soin. Le service santé de la Cabs va être renforcé avec un second poste de médiation santé.

Les leviers de réussite pour mener à bien la seconde étape du Contrat de Ville



- **Innover/Expérimenter** : continuer à favoriser l'émergence de nouveaux projets répondant de manière innovante aux problématiques rencontrées sur les territoires.
- **Communiquer/Valoriser** : faire changer l'image des quartiers en s'appuyant sur la mise en valeur des réussites, qu'elles soient personnelles ou collectives.
- **Développer / essaier** : soutenir, dans la durée, les initiatives qui fonctionnent notamment par le biais de conventions pluriannuelles d'objectifs, et de favoriser leur déploiement sur de nouveaux territoires.



7. L'évaluation du Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)



L'évaluation du PERR

L'impact de la crise COVID-19 n'a pas permis de relever tous les défis du protocole.

Néanmoins certaines actions ont pu être mises en place :



Défi 2 : Favoriser et accompagner les initiatives d'économie solidaire

En 2019 : **Réalisation d'un diagnostic d'identification et de qualification du tissu Economie Sociale et Solidaire** de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme par Initiative Somme avec un focus sur les quartiers prioritaires. Ce travail s'est poursuivi en 2021 sur des documents de communication (création d'affiches et autre moyen de communication) ainsi que la création de jeux comme le jeu de 7 familles, Cluedo d'Abbeville. Un changement de direction n'a pas permis de mettre en application l'utilisation des jeux et la mise en place d'un petit forum. Le projet est reconduit sur 2023.



Défi 3 : Valoriser les compétences personnelles et professionnelles pour accompagner et favoriser l'accès à l'emploi

En 2019, Pôle Emploi a délocalisé certains ateliers et a permis de créer **des sessions de recrutement dans le cadre des emplois francs**. Malheureusement les effets covid n'ont pas permis de réitérer ces rencontres.

Forum « Job été » organisé par la Maison Pour Tous en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale de la Picardie Maritime : 178 jeunes présents dont 58% issus des quartiers prioritaires

En 2020 La Maison pour Tous a déposé un projet « **Parcours d'insertion professionnelle par le numérique** » : ce projet n'a pu se mettre en place à cause du confinement. Des résultats commencent à se faire sentir mais le projet a besoin d'être poursuivi pour évaluer son efficacité. En 2022, 32 personnes dont 19 issues des quartiers ont suivi ces parcours axés sur la découverte et l'initiation des participants aux machines 3D et de dessin vectoriel. Chaque participant a déjà une appétence pour la fabrication et l'artisanat et cherche dans la grande majorité des cas à assouvir une curiosité d'apprentissage.

Le CCAS, dans le cadre de son projet **chantiers jeunes**, a revu la valorisation des compétences des jeunes afin de faciliter leur accompagnement vers une formation plus qualifiante voire une reprise d'études

Défi 4 : Sécuriser les parcours de réussite éducative

Le DRE (Dispositif de Réussite Educative) a augmenté son offre d'accompagnement et a mis en place de nouvelles actions comme la prise en charge de jeunes absentéistes

En 2019 l'association BGE a déposé un projet « **opportun'Abb** » ayant pour objectifs de sensibiliser les jeunes, susciter leur intérêt pour les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, identifier les réussites entrepreneuriales et professionnelles dans ces secteurs d'activités sur le territoire et rendre les élèves acteurs de leur projet professionnel et de leur choix d'orientation scolaire.

Ce projet a pour but de familiariser les élèves à la conduite de projet en leur permettant de vivre les étapes d'une création d'entreprise. Ce projet a été une commande du SPEL (Service Public Emploi Local) à la Sous-Préfecture. Ce projet n'a pas été reconduit en 2021 ni en 2022 suite au COVID et aux restrictions sanitaires dans les établissements scolaires.



Défi 5 : Développer des actions liées à la parentalité et à la responsabilisation des parents dans leur rôle éducatif

En 2020, dans le cadre de la Stratégie de Prévention de la Pauvreté, le Département a conventionné avec l'association APAP afin de déployer une équipe de **trois postes d'éducateurs en prévention spécialisée** sur les trois quartiers prioritaires d'Abbeville.

Mise en place d'un **Conseil des Droits et Devoirs des Familles** (CDDF). Il est composé de représentants de l'État, du Conseil départemental de la Somme (gestionnaire des travailleurs sociaux), de l'agglomération de la Baie de Somme et des maires concernés.

Mise en place d'un **service médiation au sein des quartiers**. Les médiateurs assurent une présence de proximité au sein des quartiers, auprès des usagers mais aussi aux abords des établissements scolaires. Le rôle du médiateur est aussi d'orienter l'utilisateur vers le bon partenaire selon ses besoins et ses envies.

Le DRE met en place l'**action parentalité « si on échangeait »**, elle s'adresse à certains parents accompagnés par le Dispositif de Réussite Educative. Des séances sont animées par une psychologue clinicienne.

La MPT dans le cadre de son **projet « parentalité »** met en place **des cafés parents** dans un cadre convivial, des rencontres entre parents, échanges de bonnes pratiques et conseils de professionnels.

Les **ateliers parents/enfants** (4-12 ans) : moment privilégié d'échange et de faire ensemble. Ces ateliers ont lieu 2 fois par semaine durant les vacances. **Les ateliers bébés parents** (enfant de - de 3 ans) permettent de renforcer la sensibilité parentale et l'actualisation des compétences parentales : 180 personnes en 2022 (parents/enfants confondus).

Défi 6 : Développer les mobilités psychologique et physique pour favoriser l'autonomie

En 2020 l'association Wimoov a déposé un **projet « plateforme d'éco-mobilité »**. L'objectif de la plateforme d'éco-mobilité est d'accompagner les personnes en insertion professionnelle et/ou sociale vers une situation d'autonomie.

Le projet a démarré à la sortie du 1^{er} confinement avec beaucoup de difficultés d'encadrement. Le bilan 2021 était plus que mitigé et n'a pas été reconduit en 2022.

Le service santé de la CABS assure et veille à la cohérence des actions entre le Contrat de Ville, le Contrat Local de Santé et le Conseil Local en Santé Mentale

Défi 7 : Renforcer la démarche du « aller vers » pour accompagner les personnes dans un parcours de santé dans le cadre du Contrat Local de Santé et du Conseil Local de Santé Mentale

Travail de proximité dans les quartiers prioritaires mené par **les associations caritatives distributrices de denrées alimentaires**, par les 2 Adultes Relais Médiation Santé (cofinancés par l'Etat et l'ARS), une psychologue et des chargées de prévention :

2619 personnes rencontrées en 2021,

69 personnes accompagnées à l'examen de prévention en santé,

180 personnes accompagnées vers le soin,

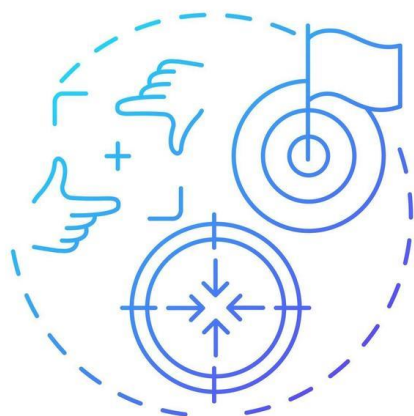
22 personnes accompagnées pour remplir le dossier CSS.

Santé mentale :

Rendez-vous individuels avec la psychologue : 86 personnes reçues puis orientées.

Groupes de paroles animés par la psychologue : 15 groupes de 6 à 10 personnes

8. Focus sur quelques actions structurantes au sein des axes thématiques





Les Chantiers Jeunes

« Chantiers jeunes – projet porté par le CCAS d'Abbeville »

Action reconduite depuis **2015**

Public ciblé : Jeunes (hommes, femmes) âgés de 18 à 25 ans.

Territoires ciblés : Les quartiers prioritaires et territoire de veille.

Les objectifs de l'action :

- Réaliser une action mixte inter-quartiers visant le décroisement du territoire permettant aux participants de s'engager dans un projet mobilité pour lever les freins à l'emploi.
- Avoir une première approche du monde du travail – découverte de ses règles, apprendre à adapter son discours et son comportement, avoir une attitude professionnelle ou fournir une expérience supplémentaire aux participants à inscrire sur leur curriculum-vitae.
- Inciter les jeunes à s'inscrire chez les partenaires locaux pour réaliser un suivi individuel ou faciliter l'insertion socio-professionnelle.
- Aider les participants à découvrir le réseau partenarial lors d'actions liées à la mobilité, la prévention, la formation et l'insertion.
- Inciter à la reprise de formation ou à la participation de dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle.

Les résultats :

- 75 % des participants sont issus des quartiers prioritaires et 25 % des quartiers de veille active.
- 85 % des jeunes ont un niveau V ou VI.
- Les jeunes sont assidus, s'impliquent et s'appliquent dans les tâches qui leur sont confiées.
- Les participants ont réussi à travailler la mobilité et des liens se sont créés entre eux.
- Les jeunes ont été félicités par les partenaires et les élus sur les travaux réalisés. Ils prennent confiance en eux, certains ont retrouvé la motivation pour reprendre une formation qualifiante même une reprise d'études.
- 154 jeunes ont participé au projet entre 2015 et 2022, 44 jeunes ont réussi le permis de conduire.
- 100 sorties positives (43 jeunes ont trouvé un emploi et 57 jeunes ont soit repris une formation qualifiante ou leurs études).

Impacts constatés :

- Respect des travaux réalisés par les jeunes. Les travaux de rénovation sont réalisés sur des éléments du patrimoine communal visibles et fréquentés par les habitants.
- Accroissement de la confiance en soi.
- Davantage d'écoute et de respect envers les autres.

« Parcours d'Insertion Professionnelle par le numérique, le multimédia et multimédia mobilité (le Fab'lab) projet porté par la Maison pour Tous »

Action reconduite depuis **2019**

Public ciblé : Hommes et femmes âgés de 16 à 55 ans.

Territoires ciblés : Les quartiers prioritaires et territoire de veille.

Les objectifs de l'action :

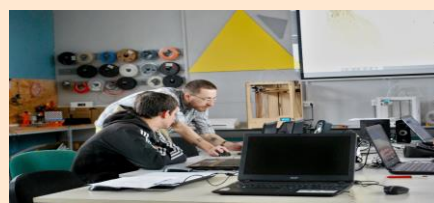
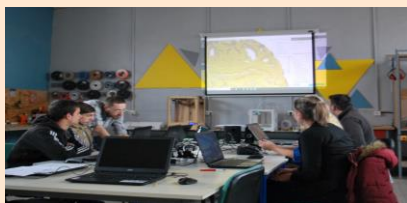
- Repérer les publics en difficulté de 16 à 55 ans vers la thématique de l'emploi.
- Accompagner vers la formation.
- Apporter un début de qualification professionnelle.
- Porter vers les métiers du numérique et du multimédia.

Les résultats :

- 54 parcours réalisés entre 2019 et 2022 (52 hommes et 2 femmes) 37 personnes ont poursuivi une activité professionnelle.
- Parcours accès sur l'industriel encore beaucoup de préjugés « métiers d'hommes ».
- 2 parcours ont été adaptés pour les dames.
- **1 jeune qui a suivi un parcours est revenu en tant que stagiaire et a postulé sur un service civique au sein de la structure. Il profite de son poste pour reprendre ses études et passer un DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires).**

Impacts constatés :

- Reconnaissance du projet auprès des partenaires comme le Pôle Emploi ou l'école de la seconde chance, avec une plus grande sollicitation.
- Reconnaissance et dimension départementale vers une démarche de captation d'entreprises.
- Impact sociétal par le nombre de bénéficiaires en poursuite de projet après un parcours professionnel.



Evolution :

- Travail de partenariat avec la chambre des métiers sur l'accompagnement.
- Partenariat avec BGE dans le cadre des « couveuses d'entreprises ».
- Travailler avec des partenaires comme le CIDFF pour le public « femme ».

**« Dispositif de Réussite Educative (DRE)
projet porté par le service DRE de la CABS »**

Action reconduite depuis **2015**

Public ciblé : Les enfants, les jeunes ainsi que leurs familles qui résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou sont scolarisés dans un établissement scolaire relevant de l'éducation prioritaire.

Territoires ciblés : Les quartiers prioritaires.

Les objectifs de l'action :

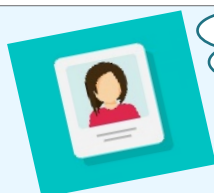
- Accompagner les enfants, les jeunes et les familles dans un parcours de réussite éducative.
- Accompagner à la fonction parentale de manière individuelle et/ou collective.
- Accompagner vers le soin.
- Accompagner vers des actions de loisirs.

Les résultats : 200 personnes (parents-enfants) dont 80 jeunes en suivi.

- Nombre de femme : 20 jeunes / 70 mères.
- Nombre d'homme : 60 jeunes/ 50 pères.
- Implication des enfants, des jeunes et de leurs parents sur les actions.
- Mise en place d'actions sur la parentalité.
- Une meilleure prise en charge en santé mentale.

Impacts constatés :

- Le volet parentalité est un axe fort du DRE, les familles acceptent de faire intervenir le DRE sur l'ensemble de la famille.
- Dispositif bien reconnu, l'école est le principal prescripteur.
- Evolution avec le lycée.



Mallorie, maman
quartier Argillières

« J'ai 4 enfants dont 1 hyperactif. Je suis en rupture avec mon fils de 13 ans. Le DRE m'a épaulée pour les démarches lorsque mon fils a été victime de « harcèlement ». Etan est dans le DRE car il rencontre de grandes difficultés scolaires. Ce dispositif m'apporte beaucoup. Je participe au groupe parentalité, j'ai créé du lien avec d'autres mamans. Mon fils va partir en camp avec le DRE. Il a pu participer au Centre de loisirs cet été avec l'appui du DRE. J'ai parlé à ma sœur du dispositif car elle a besoin d'aide pour rencontrer un psychologue et les consultations sont excessives mais grâce au DRE il y a cet accès aux droits ».



Aide éducative et lien social

« Aide éducative et lien social - projet porté par la Ludothèque « Prélude »

Action reconduite depuis **2015**

Public ciblé : Tous les publics.

Territoires ciblés : les quartiers prioritaires et territoire de veille.

Les objectifs de l'action :

- Accompagner les jeunes et leurs familles dans un parcours de vie sociale, scolaire, personnelle et professionnelle.
- Conduire progressivement l'enfant, le jeune, vers l'autonomie et vers plus de mobilité pour lui permettre de s'engager dans un projet scolaire, éducatif, social, culturel, sportif, citoyen ou personnel.
- Améliorer la qualité de vie et l'attractivité des quartiers.
- Placer l'habitant comme acteur de son quartier.
- Faire du Contrat de Ville un outil d'amélioration de la santé des habitants des quartiers prioritaires.

Les résultats : de **2015 à 2022**

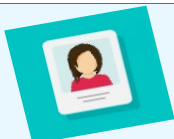
- Nombre de femmes : 9718 Nombre d'hommes : 9466 (tous âges confondus).
- 1349 adhésions de 2015 à 2022 soit 5396 personnes.
- Des familles qui viennent depuis 2 générations.
- Plus de 20 demandés par les habitants et réalisés.
- Enormément d'objets ont été créés, d'abord pour eux-mêmes.
- Les adultes ont parfois réalisé des objets d'animation pour les enfants surtout les petits bouts (exemple : tapis à histoire, jeux d'éveil...), puis depuis 2019 création de mobiliers extérieurs.
- Des habitants s'impliquent au sein de l'association, ils se socialisent, d'autres reprennent leur vie en mains. Certains habitants sont devenus bénévoles dans l'association.
- Des enfants et des adultes sont plus épanouis dans leur quotidien. Les enfants améliorent leurs résultats scolaires. Des adultes retrouvent un emploi ou entrent en formation.

Impacts constatés :

- Association reconnue par tous les parents, ils inscrivent leur enfant parce qu'ils ont eux aussi fréquenté la Ludothèque dans leur jeunesse. Ils expriment un sentiment de soutien, de considération, de réconfort.
- Des changements de comportement des familles qui se rendent seules sur des événements culturels voire offrent des places de spectacle aux membres de leur famille pour Noël ou pour un anniversaire.
- Les ados ont pour certains franchi des caps qui leur ont permis d'améliorer leurs résultats scolaires, de vaincre leur timidité et ainsi de prendre confiance en eux et s'inscrire dans d'autres associations.
- Des jeunes qui enfants participaient aux activités de la Ludothèque s'inscrivent pour devenir emploi civique
- Le nouveau local avec le jardin a permis d'accueillir les familles dans de meilleures conditions.

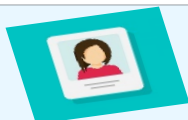
Témoignages sur Prélude...

Aurélie, maman de 2 enfants
quartier Espérance (Provinces)



« En tant que maman du quartier, je suis très contente de pouvoir m'appuyer sur la Ludothèque, ils sont toujours là pour nous aider. Pendant la période COVID, ils ont su garantir l'aide aux devoirs. Mes enfants participent au groupe jeunes, au CLAS, aux actions quartiers d'été. Mon fils Valentin a participé au projet d'échange avec Aurillac sur le Graph. Les actions sont très variées, les enfants travaillent sur la thématique de l'environnement ».

Hélène, maman quartier
Espérance (Provinces)



« Pour moi, Prélude c'est ma deuxième maison. Mon fils Théo participe à l'aide aux devoirs (CLAS) et aux activités. Il a su retrouver confiance en lui et progresser. Il a également participé au voyage dans le cadre du CLAS. Pendant le covid les enfants ne pouvaient pas venir mais Prélude a mis un petit jeu d'énigme via le facebook, on a également pu faire des soirées jeux par visio c'était bien. Mon deuxième fils Lucas est dyspraxique, grâce à l'animatrice j'ai pu trouver l'aide nécessaire pour aider mon fils. Nous participons en famille aux soirées jeux, aux événements comme le carnaval. Aujourd'hui, j'ai intégré le conseil d'administration et je donne mon avis en tant que maman ».

« Expressions citoyennes - projet porté par Télé Baie de Somme »

Action reconduite depuis **2020**

Public ciblé : Tous les publics.

Territoires ciblés : Quartier Soleil Levant.

Les objectifs de l'action :

- Informer la population des quartiers des transformations urbaines et sociales en cours et à venir dans les quartiers.
- Recueillir la parole des habitants pour leur permettre de s'approprier le projet de rénovation de leur quartier.
- Valoriser les projets et les événements à l'initiative des habitants et des associations pour favoriser citoyenneté et développement du pouvoir d'agir (par la mise en évidence du travail en train de se faire...).
- Contribuer à la structuration d'une mémoire des quartiers avec la participation active des habitants.

Les résultats : de **2020 à 2022**

- 5 contenus médias par an en lien avec les étapes de transformations urbaines et sociales (reportages, chroniques...) du quartier du Soleil Levant.
- 3 à 4 séances d'enquête menées chaque mois auprès de la population résidant dans les quartiers permettant de recueillir la parole (entretiens, questionnements, ressentis sur les travaux...).
- 10 contenus (portraits sonores, inventaires photographiques, bande annonce...) réalisés par les habitants dans le cadre de Dialogue(s)/Mémoires au Soleil Levant (sur 3 ans).
- 3 à 5 web-reportages sur des événements se déroulant au cœur des différents quartiers (fête des voisins, animation aux jardins, fête d'automne...).
- Nombre d'événements participatifs (émissions radios, captations réunions publiques bailleur, restitution en image des conseils citoyens...) 1 à 3 par an.

Impacts constatés :

- Niveau de compréhension des habitants du programme de rénovation urbaine (à partir de leur prise de parole lors de réunions animées par le bailleur, la CABS ou Télé Baie de Somme).
- Contributions effectives des habitants à une mémoire collective du quartier (photos, podcasts sonores, vidéos, interviews...).
- Reconnaissance du Ministère de la Culture de la qualité des réalisations produites par et avec les habitants.
- Satisfaction des habitants à l'issue des réalisations produites par ou avec eux ; satisfaction à l'issue des résidences de journalistes ayant animé les ateliers avec les habitants.
- Habitants qui ont pris confiance en eux et ont retrouvé un emploi.



« Jeunes et territoire en mouvement - projet porté par Télé Baie de Somme »

Action reconduite depuis **2020**

Public ciblé : 50 à 150 jeunes (16-25 ans) directement impliqués dans les projets par an.

Territoires ciblés : Les quartiers prioritaires et les jeunes de Picardie maritime pour favoriser la mixité des groupes et permettre les échanges avec d'autres villes et milieux ruraux.

Les objectifs de l'action :

- Permettre à des jeunes issus des quartiers prioritaires d'Abbeville de s'exprimer, notamment en s'initiant aux techniques audiovisuelles. Mener, dans un cadre scolaire et périscolaire, des actions d'éducation aux médias et à l'information (EMI), en partenariat notamment avec Émi'cycle et l'École Supérieure de Journalisme de Lille.
- Favoriser, de manière plus générale, l'expression, l'engagement citoyen et l'ouverture des jeunes sur leur ville, sur la Picardie maritime et leur région en accompagnant leurs projets de création médias et audiovisuelles, en les associant à la programmation de soirée de « diffusions accompagnées », en leur permettant de rencontrer d'autres jeunes pour des événements ou projets communs, notamment lors de projections publiques. Inciter ces jeunes à accompagner leurs pairs dans la découverte et la pratique des arts visuels et sonores.
- Valoriser leurs créations par la mise en ligne dans la rubrique « jeunesse et médias » de la plateforme telebaiedesomme.fr et sur la chaîne You Tube créée par certains d'entre eux en 2020.

Les résultats : de **2020 à 2022**

- Satisfaction des jeunes ayant participé aux ateliers (mesurée notamment par leur expression lors des réunions bilans et par le fait que des jeunes participent à plusieurs ateliers dans l'année ou l'année suivante).
- Satisfaction des partenaires mesurée par leur demande de renouvellement de partenariat.
- Satisfaction des professionnels ayant participé à l'évaluation des ateliers, notamment quant au développement de l'esprit critique et aux capacités d'expression des jeunes (recueillie lors du bilan).
- Diversité des formes d'expression et des sujets traités par les jeunes.

Impacts constatés :

- L'un des jeunes (résidant au quartier Espérance) qui depuis 2018 a participé aux actions proposées par TBS s'est engagé dans des études audiovisuelles à Paris depuis septembre 2021. Nous ferons en 2023 avec la Mission Locale une évaluation concernant les jeunes qui ont suivi un projet avec TBS pour mesurer l'impact que cela a pu avoir sur leur parcours de formation ou d'insertion.
- 5 jeunes ont décidé d'adhérer à l'association en 2020-2021 (3 sont encore adhérents en 2022).
- 2 jeunes ont souhaité s'investir dans la gouvernance de l'association (une d'entre elle est encore au CA de l'association en 2022).
- Partenariats fructueux avec certains établissements scolaires, la Mission Locale, les éducateurs de l'APAP et E2C

Témoignages sur Télé Baie de Somme...

FLORIAN, quartier
de veille



« J'ai connu Télé Baie de Somme par la Mission Locale. J'ai assisté aux ateliers du mercredi après-midi. J'ai appris à utiliser les bons supports pour les interviews, comment se servir d'une caméra, comment faire du montage, comment aller chercher l'information. J'ai réalisé des chroniques sur les webtoons. Ces ateliers m'ont permis de découvrir différents hebdomadaires. Savoir décrypter la presse.

Mon souhait serait de lancer une radio scientifique ».

Victor, quartier
Espérance
(Provinces)



« Je souhaite devenir journaliste. J'ai participé à l'atelier média et j'ai pu rencontrer d'autres personnes. Nous avons tissé des liens. Aujourd'hui, j'ai plus d'aisance pour m'exprimer.

J'aimerais lancer une radio sur les jeux vidéos et expliquer le jeu « dépendant ».

« Espace ressources - projet porté par l'APAP »

Action reconduite depuis **2020**

Public ciblé : Tous les publics.

Territoires ciblés : Prioritairement les habitants des QPV mais également des habitants du centre ou autres quartiers de veille.

Les objectifs de l'action :

- Aller vers les personnes les plus isolées, ne fréquentant pas ou peu les autres structures et pour cela intensifier une présence sur les quartiers Espérance et Argillières.
- Rendre actrices du projet les personnes accueillies en les associant à l'élaboration des actions, en les mettant en situation d'animer ou de co-animer, en valorisant/renforçant leurs savoirs faire
- Développer le réseau partenarial.
- Améliorer la situation des personnes accueillies.

Les résultats : Au 30/09/22 **133 adultes ont été accueillis** : 115 femmes et 18 hommes

Tranche d'âge : 18-25 ans : 15 - 25-60 ans : 94 - Plus de 60 ans : 24

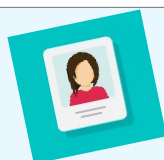
114 enfants : 0-5 ans : 20 - 6-15 ans : 80 - 16-17 ans : 16

- 12 habitants ont été associés au montage des projets. La démarche participative est inscrite dans le projet social du service, ainsi le public est régulièrement sollicité dans la programmation des actions et s'investit dans l'animation de celles-ci.
- Les sollicitations sur le volet individuel sont axées sur la parentalité, l'accès aux droits, la santé, le logement, l'insertion/emploi, la justice, les droits des étrangers, l'alimentaire, le budget
- La coopération renforcée avec Télé Baie de Somme s'est articulée autour de la parole des habitants et des partenaires. L'objectif était de cibler les forces vives afin de révéler l'existant, ce qui fonctionne (ou a fonctionné), pour construire collectivement ce sur quoi l'Espace Ressources pourra « agir » en complémentarité.
- La présentation d'une association d'habitants d'Etouvie accompagnée par l'EVS de l'APAP qui œuvre sur un projet de jardin partagé.

Impacts constatés :

- Des freins demeurent dans l'appréhension et la compréhension des actions menées mais ceux-ci pourront être levés si les liens se resserrent à travers des actions communes.
- Continuité du service pendant la crise sanitaire via les réseaux sociaux puis sur le terrain.

Léa, habitante quartier
Soleil Levant



« J'ai connu l'APAP par les réseaux sociaux, je suis passée par l'hébergement d'urgence, je suis accompagnée par une éducatrice de la prévention spécialisée, je bénéficie de l'aide de l'assistante sociale pour mes démarches et j'assiste aux sorties, cela me permet de voir des personnes et de créer du lien ».



Transition, musée éphémère



Immeuble Les Tilleuls



« Transition, musée éphémère - projet porté par le 80100 Skate Park devenu CURB »

Action déposée en **2020**

Public ciblé : Tous les publics.

Territoires ciblés : Les quartiers prioritaires et au-delà.

Les objectifs de l'action :

- Valoriser et donner une image positive du quartier
- Sensibiliser les habitants aux cultures urbaines en les amenant à poser un regard nouveau ou différent sur leur environnement. Embellir et s'appropriier les murs du quartier (valorisation de l'habitat urbain).
- Optimiser et formaliser les partenariats entre structures et services pour les rendre actifs
- Montrer que l'art n'est pas seulement dans les centres villes.

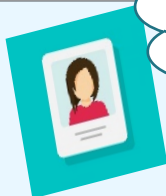
Les résultats : **21000 personnes sont venues voir le musée éphémère en 60 demi-journées d'ouverture.**

- Plus de 100 enfants ont participé à la réalisation des œuvres. 2 classes de primaire / 2 classes du collège Ponthieu / 1 groupe d'enfants de l'APAP / 1 groupe d'enfants de la maison de quartier / 1 groupe d'enfants de l'association Prélude.
- Plus de 100 artistes sont passés en résidence dans le bâtiment
- Ce projet a fait découvrir aux enfants du quartier une nouvelle forme artistique. Ils ont participé à la création de cet espace éphémère au même titre que les artistes professionnels. Ils ont été acteurs du projet tant dans la démarche de création jusqu'à la réalisation.
- Ce projet a été imaginé à la base par l'association Curb (ex 80100 Skate Park) mais avec le souhait de mutualiser l'espace et imaginer des projets annexes à l'espace éphémère. Malgré le contexte, de nombreux événements ont été réalisés en partenariat avec des partenaires associatifs, institutionnels, mais aussi avec des structures artistiques et privées.
- L'image de ces pratiques artistiques a totalement changé, malgré quelques interrogations des habitants. Mais au fil des semaines et des rencontres avec les artistes, le public s'est approprié le projet. Les habitants ont commencé à interpellier le porteur du projet sur la réalisation des fresques et de leurs pérennités. Un an après la fin du projet, Curb est resté en contact avec quelques habitants. Ils attendent avec impatience la réalisation de futures fresques permanentes cette fois sur les pignons de leur immeuble.
- Le résultat est très positif, ce projet a permis de nouer des envies de travailler ensemble sur de nouveaux projets communs. La mutualisation de structures pour monter des projets est une force sur le territoire abbevillois.

Impacts constatés :

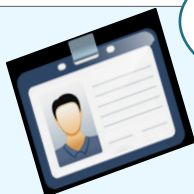
- Le musée éphémère a permis de mieux accepter les travaux de rénovation du quartier Soleil Levant.
- La covid n'a pas permis d'ouvrir aux scolaires comme prévu.
- L'impact de la démolition du musée éphémère : les enfants et les familles ont suivi la mise par terre du musée, moment fort.
- Télé Baie de Somme a filmé et a retracé tout le projet. Un documentaire va être réalisé : images, rencontres avec les artistes.
- Projet patrimoine de la ville.
- A la suite de ce projet, l'association a réalisé des fresques pérennes avec les enfants du quartier. Un travail est en cours avec le bailleur social pour la réalisation d'œuvres sur les pignons des bâtiments du quartier des Platanes. Ce projet a émergé à la suite de rencontres avec les habitants qui étaient désireux de mettre de la couleur dans le quartier.

Témoignages sur CURB et le musée éphémère...



Directrice de l'école des
Platanes (quartier Soleil
Levant)

« Nous avons collaboré sur un projet commun avec les archives sur différentes époques. Les élèves de l'école Alain Detré (quartier Soleil Levant) ont travaillé avec ceux de l'école Platanes. Une vraie chance de travailler sur ce projet, permettre de travailler avec les archives et graffer. Une culture peu connue. Ce projet a révolutionné le PAEC (Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle) et le travail se perdure avec le graffeur. Cela a permis de fédérer le projet avec les familles et les habitants se sont sentis valorisés ».



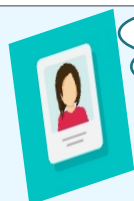
Enseignant classe de
SEGPA au collège du
Ponthieu

« On a bénéficié d'un financement PAC (Parcours Artistique et Culturel) du département niveau 3 pour une résidence d'artiste. Les élèves ont pu avoir accès à 1 salle et travailler avec l'artiste sur une pièce entière. C'était super ! Les élèves de SEGPA qui sont en grande difficulté se sont remis en question. Dans un second temps, les élèves ont réalisé une fresque avec l'artiste au sein du collège. Ils sont partis des grands moments de la laïcité la « Déclaration des Droits de l'Homme » symbole des droits de l'Homme. Nous avons eu la visite du recteur. Je tiens à remercier CURB car tout ce travail est parti du projet « Transition ».



La directrice du service
patrimoine Baie de Somme
Habitat

« C'était un très beau projet, j'en suis encore émue. Ce projet a nécessité une grande ténacité mais il en valait la peine. Une belle réussite ! ».



Directrice de la
Ludothèque Prélude

« Ce projet a emballé les jeunes, ils ont appris les techniques du graff. Nous avons pu faire un « escape Game » autour de l'histoire de l'hôpital militaire dans le musée « transition ». 400 personnes ont participé à cette action. La poursuite de ce travail avec les jeunes s'est traduite par des échanges avec un QPV d'Aurillac autour d'un projet culturel et graff. Nous avons poursuivi après « Transition » sur un projet d'écriture autour des portes pour exprimer le ressenti (portes qui étaient dans le musée éphémère et qui ont été démontées avant démolition du bâtiment puis exposées au centre culturel de l'Abbaye de Saint Riquier) ».

« Parcours d'éducation à la santé
projet porté par le service santé de la CABS »

Action reconduite depuis **2015**

Public ciblé : Tous les enfants et les jeunes scolarisés.

Territoires ciblés : Ecoles maternelles et élémentaires en quartiers prioritaires, écoles maternelles et élémentaires en territoire de veille, collèges.

Les objectifs de l'action :

- Améliorer l'accès à la prévention des enfants en milieu scolaire
- Mettre en place un parcours d'éducation à la santé pour les élèves primaires scolarisés dans les écoles des QPV.
- Promouvoir le bien être des élèves dans un environnement favorisant un climat de confiance et de réussite.

Les résultats : Entre 2015 et 2022 : **11 822** élèves des quartiers prioritaires ont été sensibilisés et **7 674** élèves en territoire de veille.

- Les élèves ont été sensibilisés au lavage des mains, à l'hygiène bucco-dentaire, aux accidents domestiques, à l'alerte, à l'hygiène corporelle, au sommeil, à l'équilibre alimentaire, à la protection des sens, aux conduites à risques.

Impacts constatés :

- De meilleures connaissances théoriques après chaque intervention de l'animatrice santé
- Très faible taux de retour des questionnaires enseignants, parents et des évaluations des élèves
- Pour évaluer l'impact du parcours santé sur un plus long terme, il serait intéressant de suivre une cohorte d'élèves ce qui n'a pas pu être mis en place à ce jour.

Directrice école maternelle Thuison
(Argillières)

« L'intervention de l'animatrice santé est un moment important pour les enfants. C'est une personne extérieure de l'école donc très attendue. Nous avons peu de retour des parents. Il faudrait les inviter à assister à une séance. Nous faisons également un travail avec la psychologue sur le sommeil et les écrans.

Suggestions : Si nous voulons évaluer correctement il faut une cohorte mais un accompagnement éducation nationale et une infirmière scolaire pourrait être détachée pour suivre une cohorte de 20 élèves ».

Directrice école élémentaire Champ
de Mars (quartier Espérance)

« Ce parcours a lieu tous les ans, c'est une action très importante. Dans le cadre du projet d'école, nous travaillons sur le sommeil car il y a beaucoup de souci. Les enfants arrivent fatigués en classe. Le travail avec les parents reste compliqué il n'y a pas de suivi ».

**« Ambassadeurs santé
projet porté par le service santé de la CABS »**

Action reconduite depuis **2016**

Public ciblé : Femmes et hommes.

Territoires ciblés : quartiers prioritaires.

Les objectifs de l'action :

- Former et accompagner les ambassadeurs santé à l'équilibre alimentaire et à la promotion du dépistage organisé des cancers.
- Améliorer leurs connaissances en matière de nutrition et d'alimentation afin qu'ils puissent passer des messages de santé à leurs pairs.
- Développer leurs techniques de communication pour accueillir, accompagner, mobiliser leurs pairs.
- Renforcer leurs capacités afin qu'ils mettent en place des actions.

Les résultats : **44 ambassadeurs** formés (41 femmes et 3 hommes)

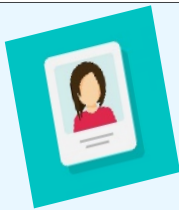
- Les ambassadeurs ont été formés sur 6 thèmes : équilibre alimentaire, promotion des dépistages organisés des cancers, prévention solaire, hygiène des mains, gestes barrières, prévention du tabagisme.
- Les ambassadeurs ont créé 4 supports : jeu « dépistage organisé du cancer du sein », jeu « alimentation », jeu « prévention solaire » et des livrets recettes de saison à petit budget et à thème.

Impacts constatés :

- Davantage de confiance en soi et évolution de l'autonomie chez les ambassadeurs.
- Satisfaction des habitants participant aux actions mises en place par les ambassadeurs.
- Nombre d'ambassadeurs qui ont entrés dans un parcours de soins : 35.
- 15 ambassadeurs ont retrouvé un emploi et 11 ont repris une formation



Les ambassadrices santé en 2019



Isabelle habitante quartier
Soleil Levant

« J'ai intégré le groupe ambassadeurs santé par l'intermédiaire d'une amie. Je me suis formée sur la prévention des cancers, l'alimentation. On apprend des choses et on sait répondre aux questions des habitants. J'ai repris confiance en moi, je prends également soin de ma santé. Ce projet permet de créer du lien ».



Suzanne habitante
quartier Argillières

« Je suis venue au service santé par le biais de ma conseillère RSA. Participer aux ateliers et garder le lien avec le service me permet de surmonter mes épreuves (deuil). Quand je vais moins bien, je peux rencontrer la psychologue du service et cela me fait beaucoup de bien ».

Les résultats du Contrat de Ville

9. L'analyse des dispositifs :

La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

Le Programme de Renouvellement Urbain

La Gestion Urbaine de Proximité

Le Plan de Prévention de la Radicalisation



La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)

Le volet fonctionnement des opérations de la TFPB

Le programme d'actions de Baie de Somme Habitat dans le cadre l'abattement de la TFPB



Baie de Somme habitat est le seul bailleur social représenté dans les 3 QPV d'Abbeville. Cela représente 2 592 logements locatifs sociaux. Ce patrimoine permet au bailleur de bénéficier de **30% d'abattement** sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Entre 2016 et 2022, cet abattement annuel est passé **de 615 722 € à 640 067 €**.

En contrepartie, **le bailleur s'engage sur des actions visant à améliorer le quotidien de ses locataires** à hauteur de l'abattement attendu.

Cette programmation d'actions est discutée avec l'Etat et la collectivité à l'occasion d'au moins 2 réunions annuelles (réunion sur le prévisionnel et réunion bilan).

Si en 2016 le bailleur n'a justifié que de 50% du montant de l'abattement sur l'ensemble des quartiers, il a depuis rattrapé son retard en justifiant des actions représentant un montant total supérieur au montant initial (prévisionnel de dépenses 2022 à hauteur de 1 120 000€).

Les différents types d'actions


➔ **Une présence du bailleur renforcée sur le quartier pour davantage de services rendus aux locataires et un meilleur entretien du patrimoine :**

- ▶ **Le nombre de gardiens a augmenté.** Les gardiens ont tous bénéficié de formations pour mieux accompagner les habitants et savoir réagir en cas de conflit.
- ▶ **Les frais d'entretien du patrimoine** nécessitent aussi des surcoûts, dus notamment à la présence de pigeons, de parasites dans certains logements et des encombrants toujours plus nombreux.
- ▶ Depuis 2016, BDSH est co-financeur de **2 postes de médiateurs sociaux** sur les quartiers, financés à 50% par la CABS, ceci afin d'avoir des interlocuteurs reconnus par tous au sein des quartiers.

la fête des voisins

Le bailleur est également **partenaire de moments de convivialité** comme la fête des voisins ou d'autres activités ponctuelles.

- ▶ Il est également présent auprès des associations en **mettant à disposition gracieusement des locaux**, (hormis les fluides). Ce coût de loyers non perçus est également valorisé dans l'abattement (+/- 100 000€/an).

- ▶  Dans le cadre du **projet de renouvellement urbain**, la démolition des 48 logements a bénéficié d'un projet mémoire « un musée éphémère de Street art », financé en investissement travaux pour permettre l'accueil du public dans les appartements, et d'autre part, d'un financement direct à l'association à l'origine du projet, le Skate park d'Abbeville. Ce projet a compté plus de 21 000 visiteurs et a rayonné bien au-delà de la ville.

- ▶ Depuis 2019, le bailleur a entamé une politique volontariste de sécurisation de son patrimoine par l'installation de **caméras de vidéo-surveillance** dans tous les quartiers.

Ce poste de dépense accentue les dépenses valorisées ces 2 dernières années (50 000€ en 2021 et 480 000€ en 2022).



Le quartier Espérance et ses 250 logements ont bénéficié, entre 2014 et 2016, d'une subvention de réhabilitation de **403 000 €** de la part de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) sur un montant total de **1 100 000 €** et ce, sur des opérations dites « isolées ». En effet, la Ville d'Abbeville n'était alors pas éligible au programme de renouvellement urbain en vigueur à l'époque.

Renouveau :

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) a ensuite apporté, par le biais des quartiers reconnus « d'intérêt régional » et sur la période 2017 – 2024, une opportunité de **transformation du quartier Soleil Levant Bouleaux Platanes**.

Ce programme ambitieux porté par la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme concerne une restructuration d'une partie du quartier, la requalification de 267 logements et la création de pôles structurants : un pôle collaboratif et un pôle socio-culturel et sportif qui vont participer à l'attractivité du quartier. Ce programme bénéficie d'une subvention de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine à hauteur de **4 600 000 €**.

Le quartier Soleil Levant / Bouleaux Platanes a ainsi été retenu **quartier d'intérêt régional** en 2016.

La convention avec l'ANRU a été signée le 15 juillet 2019 par l'ensemble des partenaires.

Ce projet de rénovation urbaine de grande envergure est **en cours depuis 2020 et s'achèvera en 2025**.

Les objectifs urbains du projet ont été élaborés en concertation étroite avec **les Conseils Citoyens**.

Un diagnostic initial sur l'état du quartier et son futur potentiel a été élaboré avec l'ensemble des partenaires et a permis de dégager plusieurs objectifs stratégiques.

Programme de 30 M€, soit :

16 M€ pour le logement

7,5 M€ pour l'aménagement des espaces publics

7 M€ pour la réalisation d'équipements publics

Participations :

ANRU 4,6 M€

Action Logement 2 M€

Région 1,5 M€

CAF 0,6 M€

BDSH 10,2 M€

CABS 2,4 M€

Ville Abbeville 5,2 M€

Les objectifs du Programme de Renouvellement Urbain

Améliorer la qualité résidentielle

➤ **Démolition de 58 logements** par le bailleur Baie de Somme Habitat (**dont 40 logements reconstitués hors quartier Politique de la Ville**) soit 40 logements aux Platanes-Tilleuls et 10 logements à Aubépines. La reconstitution porte sur la réalisation de 40 logements, répartie en deux opérations :

Une première opération, rue Dauphiné, en hyper centre, composée d'un bâtiment de 17 logements collectifs. Mise en service le 1^{er} juillet 2022.



Résidence Dauphiné inaugurée le 5 janvier 2023



Une seconde, rue Jean Mennesson, sur le site rénové de l'ancienne sucrerie abbevilloise. Le programme prévisionnel se compose d'un bâtiment de 23 logements collectifs. Travaux en cours, livraison programmée en juin 2023.

Résidence Sucrerie : pose de la première pierre
le 5 janvier 2023

➤ **Rénovation de 264 logements** (secteur Soleil Levant), notamment thermique : travaux de 2023 à 2025, soit 68 logements aux Pommiers et Cytises, 196 logements au Soleil Levant et Acacias (dont 3 PMR place Chantal Leblanc)

Promouvoir une qualité urbaine sur le quartier

- Redéfinition des **aménagements de voirie et de l'espace public**, notamment : axe route de Doullens et parvis central, création et aménagement de voiries de dessertes, requalification de la place Chantal Leblanc, modification des accès à l'école maternelle Soleil Levant rue des Cerisiers, facilitation des déplacements doux.
- **Reconquête et requalification des espaces verts**, notamment : création de vergers et agriculture urbaine, parc urbain, plantations d'arbres fruitiers.
- **Création de jardins partagés** pour un environnement qualitatif créateur de lien social.



Développer l'attractivité du quartier

- **Création de pôles structurants générateurs de mixité sociale** (au-delà du quartier) :
 - **un pôle collaboratif** : émanation de l'actuelle Ferme Petit, son programme est enrichi d'éléments nouveaux comme un atelier de réparation et de customisation de meubles (Association 2^{ème} Chance), un self garage collaboratif et un Fablab (celui de l'actuelle Maison pour Tous). Travaux démarrés en juillet 2021.
Maîtrise d'œuvre : GUENOLE Lénaïg Architecte



Ouverture du Pôle collaboratif en avril 2023



- **un pôle socio-culturel et une halle sportive** : émanation de l'actuelle Maison Pour Tous qui emménage dans le quartier. Son programme est enrichi d'éléments actuellement présents à la Ferme Petit (salle d'activité danse, sports de maintien...). Une halle couverte et polyvalente avec l'équipement type city stade mais pouvant être utilisée pour toutes manifestations publiques du quartier. Elle s'accompagne d'un bloc d'escalade et d'un espace de jeux sportifs extérieurs à définir (zone de skate / BMX par exemple). Démarrage des travaux au printemps 2023 pour une livraison fin 2024.
Maîtrise d'œuvre LUSSO & LAURENT



Maquette du pôle socio culturel



La Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) complète le dispositif global de la Politique de la Ville. Elle constitue l'une des priorités du Contrat de Ville en tant que **facteur d'amélioration du cadre de vie et de la tranquillité publique**. La GUP se définit comme « l'ensemble des actes qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier ». C'est **une gestion concertée** qui s'appuie sur les besoins et les usages des habitants.

Rappel des enjeux de la GUP :



- . Impliquer les habitants dans la vie de leur quartier,
- . Mieux coordonner les interventions des acteurs qui concourent ensemble à la qualité du cadre de vie des habitants,
- . Améliorer la collaboration avec les bailleurs dans la gestion des quartiers prioritaires et favoriser la prise en compte des besoins des habitants,
- . Améliorer l'information aux habitants sur les projets de rénovations urbaines,
- . Favoriser l'implication des habitants et celle des réseaux associatifs dans les problématiques du cadre de vie.

La démarche GUP abbeilloise au transfert de la compétence Politique de la Ville à la CABS en 2017 :

Janvier 2017 : **Travail d'écriture de la Convention** de Gestion Urbaine de Proximité en collaboration avec la DDTM80,

Février : **journée de concertation** « la Ferme Petit de demain » au Soleil Levant avec le Conseil Citoyen du quartier,

Mars : mise en place de **deux marches exploratoires à Argillières** (une diurne et une nocturne) avec le CIDFF80 et les habitantes du quartier,

Avril : **lancement des travaux d'aménagements extérieurs du quartier** Espérance (participation toutes les semaines aux réunions de chantier jusqu'en mai 2018),

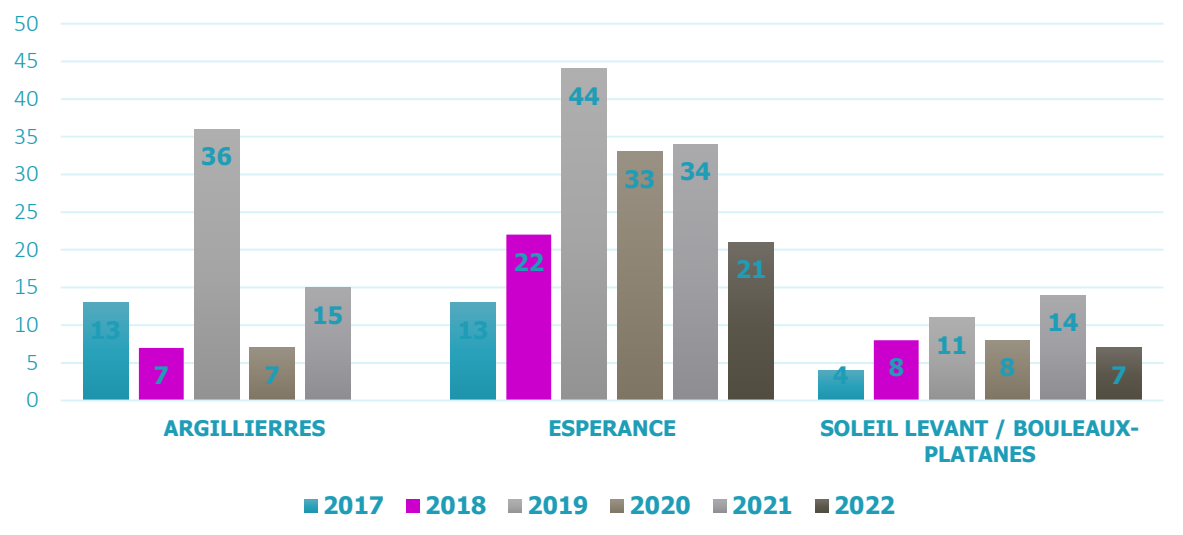
Mai : **goûters des voisins** à Espérance, Argillières et Soleil Levant en collaboration avec les Ambassadrices Santé, les Conseils Citoyens, et Baie de Somme Habitat,

Juin : mise en place d'une **marche exploratoire aux Provinces** avec le CIDFF80 et les habitants du quartier,

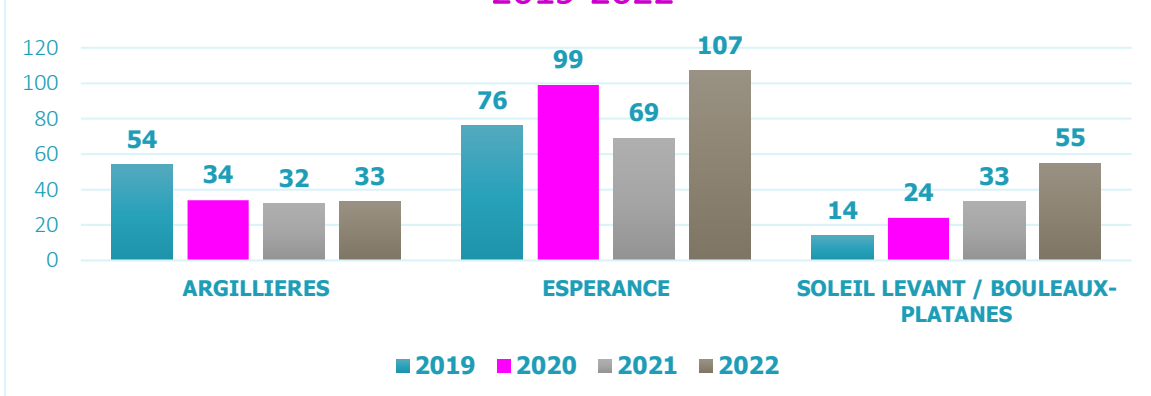
Novembre : **signature de la première convention GUP** en partenariat avec la CABS, la Ville d'Abbeville, Baie de Somme Habitat, le CCAS, le Conseil Départemental et l'Etat,

La GUP est connue depuis la mise en place des marches exploratoires, des diagnostics en marchant et la création des Conseils Citoyens.

Nombre d'interventions par quartier demandé par les habitants gérées par la GUP de 2017 à 2022



Nombre d'interventions enregistrées via l'application mobile Tell my city (demandées par habitants, BDSH, médiateurs et GUP) 2019-2022



Les améliorations constatées dans les quartiers prioritaires



Quartier Argillières



- ▶ Réalisation de **panneaux surélevés** à proximité de l'école pour limiter la vitesse,
- ▶ Rénovation de **l'escalier**,
- ▶ **Rénovation de la maison de quartier** : création d'espaces de rangement, remise en peinture intérieure et extérieure, changement des pare-ballons, accès WIFI...
- ▶ Plantation d'une **mini forêt urbaine** pour préserver l'environnement et sensibiliser les enfants et les habitants et mise en place de **bacs fleuris** entretenus par les habitants et l'animatrice



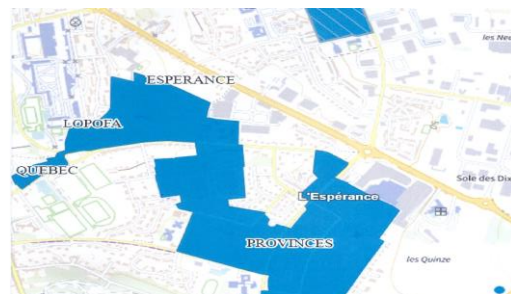
Rénovation de l'escalier reliant le haut du quartier aux écoles



Plantation estivale des bacs à fleurs pour embellir le quartier



Quartier Espérance, Lopofa, Provinces



ESPERANCE

- ▶ Quartier moins sale et mieux entretenu depuis le **passage de la balayeuse en pied d'immeubles** et l'arrivée de la **nouvelle équipe de gardiens** qui est plus dynamique,
- ▶ Rangement des bacs de collecte dans les **abris conteneurs**,
- ▶ Fabrication de **bacs potagers** avec les habitants,
- ▶ Respect des bacs potagers et des **bacs fleuris**,
- ▶ **Ouverture de services de proximité** : France Services et boutique solidaire,
- ▶ Création d'un **espace ludique** : city stade, aire de jeux, bacs potagers, terrain de pétanque ...



LOPOFA

- ▶ Investissement des habitants pour améliorer la qualité de vie.



PROVINCES

- ▶ Rénovation de la **piste cyclable**,
- ▶ **Sécurisation de l'avenue Vincent Auriol** : passages piétons sécurisés et chaussée réduite par des îlots centraux pour réduire la vitesse,
- ▶ Amélioration de la communication pour les habitants des semi-collectifs avec la mise en place de **panneaux d'affichage**,
- ▶ **Sécurisation du passage piétons devant le collège** et mise aux normes des arrêts de bus,
- ▶ Implantation d'un **nouveau city stade**,
- ▶ Mise en place du **tri sélectif** rues d'Alsace, Champagne, Guyane, Savoie et Réunion,
- ▶ **Investissement des habitants** pour améliorer la qualité de vie : fabrication de tables pique-niques, bacs fleuris pour embellir la maison de quartier, aide à l'enlèvement de l'ancien city stade, aide à la mise en place et à l'animation de la fête des voisins...
- ▶ Plantation d'une **mini forêt urbaine** pour préserver l'environnement et sensibiliser les enfants et les habitants.



Quartier Soleil Levant Bouleaux Platanes



- ▶ Sécurisation du passage piéton devant **l'école maternelle** et aménagement d'une nouvelle entrée sécurisée par l'arrière de l'école et nouveau cheminement piétons,
- ▶ Aménagement d'une **nouvelle aire de jeux** place des Cerisiers,
- ▶ Réalisation d'un nouvel espace dédié aux **jardins partagés** pour créer du lien social,
- ▶ Présence d'une **France Services avec agence postale communale**,
- ▶ Plantation d'une **mini-forêt urbaine** pour préserver l'environnement et sensibiliser les enfants et les habitants.
- ▶ Construction de **nouveaux services dans le cadre du PRU** : Pôle collaboratif et à venir un pôle socio-culturel avec halle de sports.



A noter sur les améliorations apportées dans les quartiers prioritaires

La plupart de « ces améliorations » ont été financées au travers de :

- ➡ la **Dotations Politique de la Ville** (DPV) depuis 2019,
- ➡ le dispositif **Quartier Solidaire Jeunes** (QSJ) en 2020,
- ➡ les aides de la **Région** et du **Département**.

Des actions sont également financées sur les **crédits spécifiques de la Politique de la Ville**.

Le bailleur Baie de Somme Habitat quant à lui valorise des actions dans le cadre de la Taxe Foncière des Propriétés Bâties (TFPB).

Le travail partenarial des différents services de la Ville, de la CABS et du bailleur permet d'améliorer le cadre de vie des habitants.

L'implication des Conseils citoyens et des habitants ont aidé à la mise en œuvre de ces actions. Leur expertise d'usage, leur engagement et leur participation contribuent à valoriser l'image de leur quartier.

Les objectifs de la convention GUP restant à atteindre

L'objectif « **clarifier les domanialités pour organiser et définir le cadre d'intervention** » n'a jamais pu être atteint :

- Les domanialités ne sont pas clarifiées ce qui freine l'entretien de certains lieux et engendre des interventions longues ou parfois inexistantes. Il est **nécessaire de délimiter les espaces publics/privés**,
- **Des opérations de rétrocessions foncières** sont nécessaires entre la Ville et BDSH pour permettre à chacun de réaliser l'entretien des espaces,
- **Un manque de communication des plannings d'interventions des services** qui entretiennent l'espace public et les immeubles ce qui permettrait de mettre en place une réelle coordination.

Le Plan de Prévention de la Radicalisation (PPR)

Dès 2016, une démarche partenariale a été engagée avec les services de l'Etat sur l'élaboration d'un Plan de Prévention de la Radicalisation (PPR).

Des rencontres individualisées, des séminaires et formations ont permis de sensibiliser les acteurs concernés.

La collectivité a fait le choix de traiter ce sujet sensible au sein de **la cellule du CISPD** (Cellule Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance).

Quelques constats :

Il n'y a pas de problématique « radicalisation » à proprement parler sur le territoire. Les événements liés à la radicalisation sont sporadiques. S'il est important d'aborder la question de la radicalisation, il convient de cibler davantage le propos sur **la santé mentale ou les problématiques de bien-vivre ensemble**. Il ne faut pas ajouter de stigmatisation dans les quartiers prioritaires.

En effet, il semble nécessaire de faire la promotion du bien vivre ensemble à travers des **actions de sensibilisation à l'égalité hommes-femmes**.

La radicalisation a de multiples causes. Sur le territoire de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme les causes semblent plus être liées à de l'isolement (d'autant plus avec la crise sanitaire) ou à de la précarité.

Réflexion sur l'élaboration d'une annexe radicalisation au Contrat de ville.

En partenariat avec la Préfecture et les services de la Région (CRPRS Centre de Ressource Pour la Prévention des Radicalités sociales), deux visio-conférences ont été organisées en 2021 afin d'élaborer une réflexion locale sur la radicalisation.

Les actions déjà mises en place :

- . Le CLSM (**Conseil Local de Santé Mentale**)
- . Le **point accueil écoute jeunes** sur le mal être des jeunes
- . L'action de Télé Baie de Somme sur **l'utilisation des médias**
- . L'action « **Etre un bon citoyen** » de la Ludothèque Prélude
- . Les « **actions parentalité** » de la MPT (Maison Pour Tous)
- . La **journée de sensibilisation** organisée en partenariat avec les services de l'Etat **auprès des professionnels**
- . **Les actions de sensibilisation des forces de l'ordre** (PEFAD) : des agents référents de la Gendarmerie et de la Police Nationale sont chargés de faire de la sensibilisation **dans les collèges et les lycées** sur la radicalisation mais aussi sur les produits illicites et le cyber harcèlement.

► Propositions d'actions nouvelles :

- . Mettre en place une **charte de confidentialité** (Préfet, CABS et Procureur) afin de cadrer le partage de l'information,
- . Mener des actions de sensibilisation aux **Valeurs de la République** sur l'ensemble du territoire,
- . Concevoir un **livret avec un quiz** pour changer l'image des quartiers,
- . Mener des actions de prévention sur **l'utilisation des médias** avec Télé Baie de Somme pour prévenir des dérives de l'utilisation des réseaux sociaux en temps scolaire et hors temps scolaire (développement des interventions au sein des collèges et des lycées,
- . Proposer des **formations de prévention** aux professionnels de terrain,
- . **Former à la laïcité** (module sur la sensibilisation à la radicalisation) et définir ce qu'est la laïcité auprès des jeunes,
- . Former aux **fake news**, à l'esprit critique,
- . Monter **une pièce de théâtre** via une association et l'Education Nationale avec des échanges de l'écriture et de la réflexion,
- . Renforcer les actions visant à **promouvoir le vivre-ensemble**,
- . Poursuivre la promotion de **l'égalité Femmes/Hommes**,
- ...

L'impact de la Covid



Le confinement révélateur et accélérateur des inégalités de santé

Les QPV ont payé un lourd tribut à la Covid-19, pour des raisons variées :

- **difficulté de pratiquer le télétravail** pour des populations employées dans les services à la personne par exemple,
- **promiscuité familiale** dans de petits appartements lorsqu'ils ne sont pas vétustes,
- **pauvreté et chômage** rendant les accès aux **services de soins** moins évidents,
- **absence de services publics comme privés de santé** dans certains quartiers,
- **problèmes de mobilité**, etc.

La crise sanitaire a augmenté le taux de pauvreté et a donc creusé les inégalités sociales de santé.

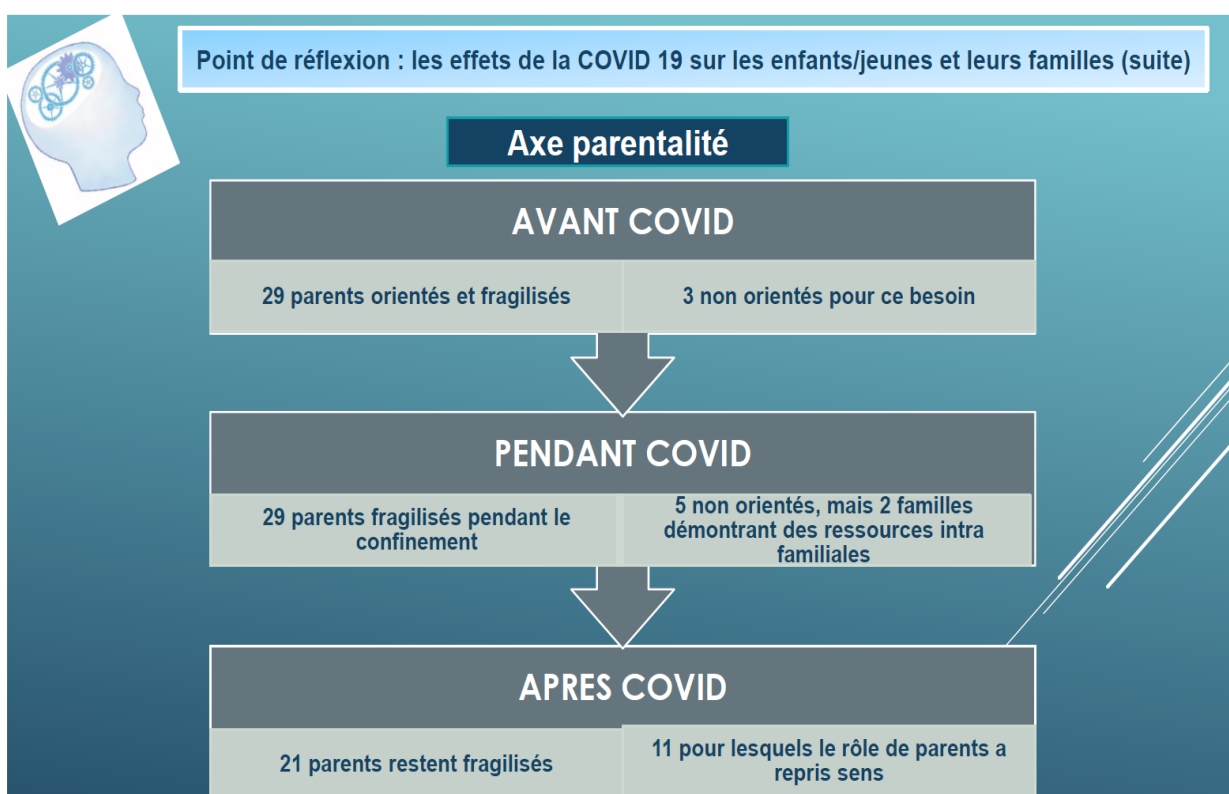
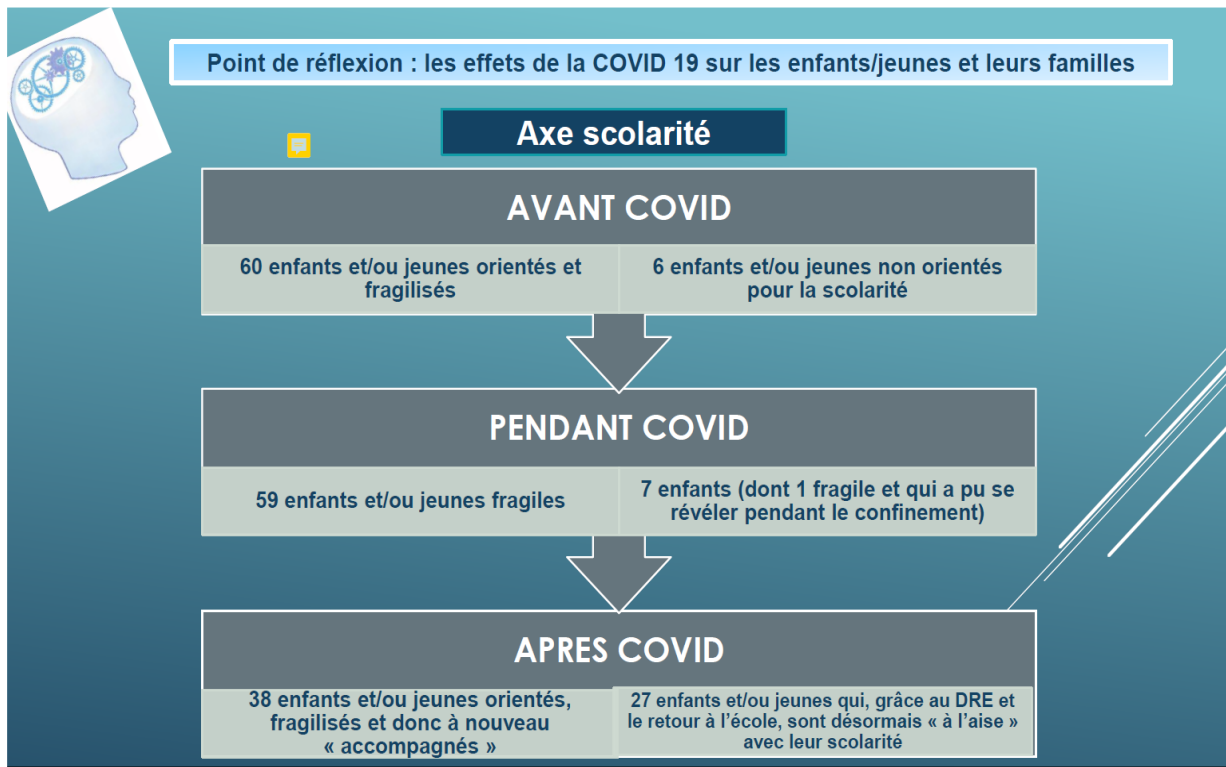
Les différents travaux et études menées mettent en avant l'impact de la crise sanitaire et des confinements. La Covid a ainsi :

- **Favorisé les conduites addictives** (alcool, tabac) notamment chez les populations les plus fragiles.
- **Dégradé la santé mentale** : accroissement des symptômes anxieux, dépressifs, des tentatives de suicide.
- Eu des **impacts sur l'alimentation et l'activité physique**.
- **Retardé des soins**, des diagnostics voire ont entraîné un renoncement aux soins en post Covid.
- **Renforcé l'isolement** des populations fragiles.
- Augmenté de façon significative les **violences intrafamiliales** (notamment psychologiques et économiques constat CIDFF).

L'impact de la Covid chez les jeunes



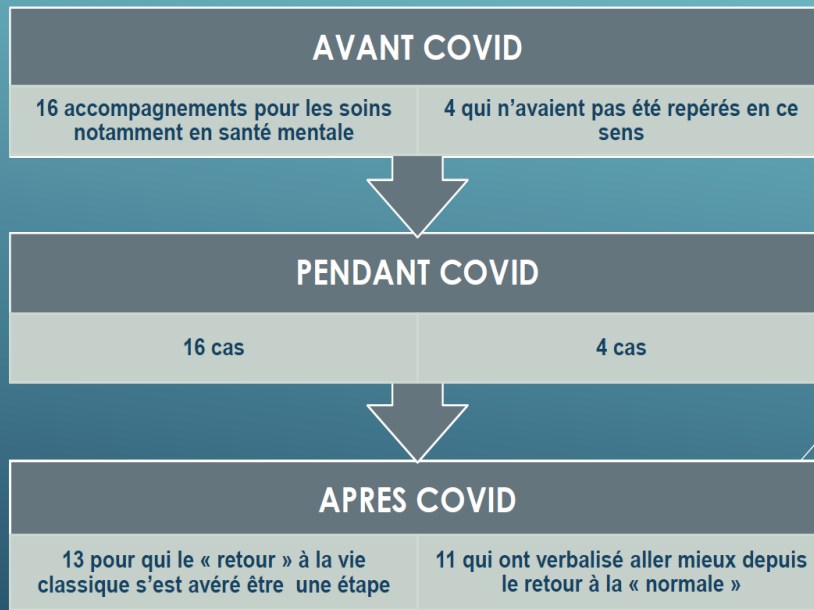
Focus sur les jeunes suivis par le
Dispositif Réussite Educative





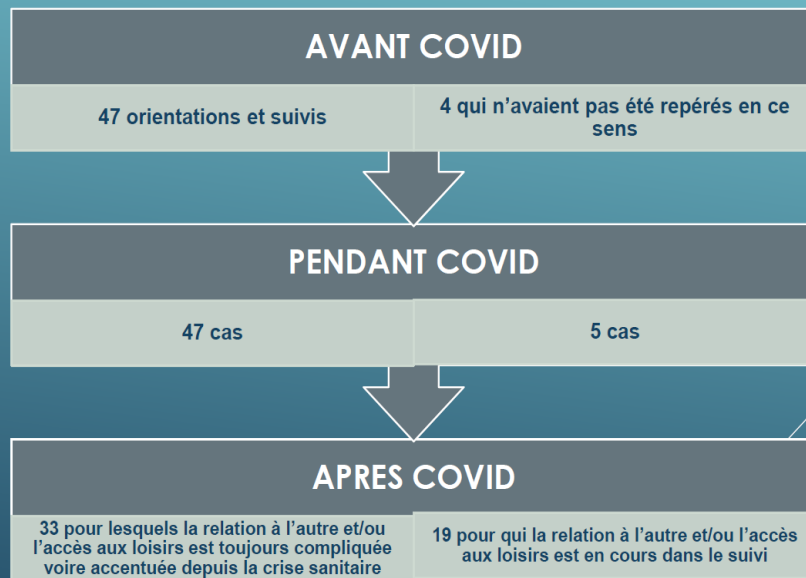
Point de réflexion : les effets de la COVID 19 sur les enfants/jeunes et leurs familles (suite)

Axe santé/soins

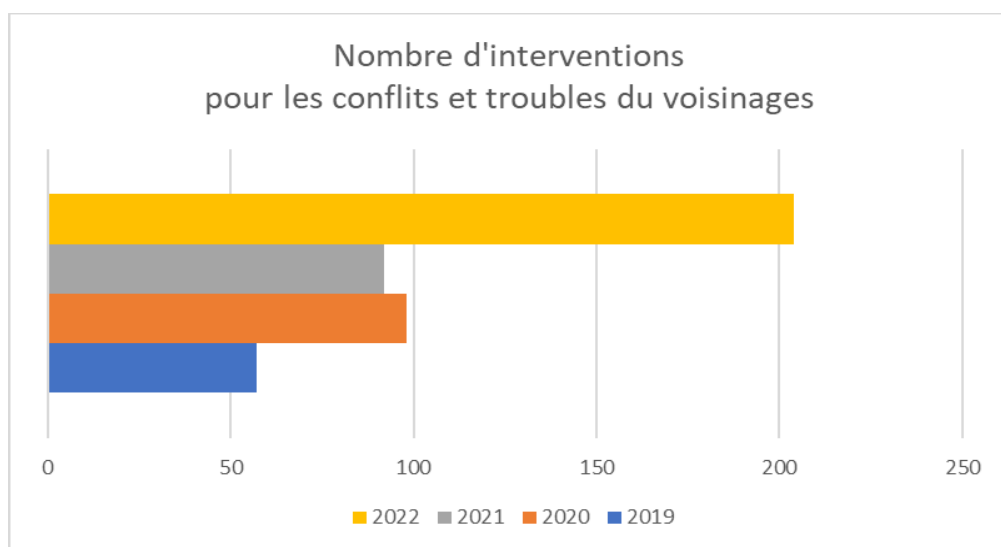
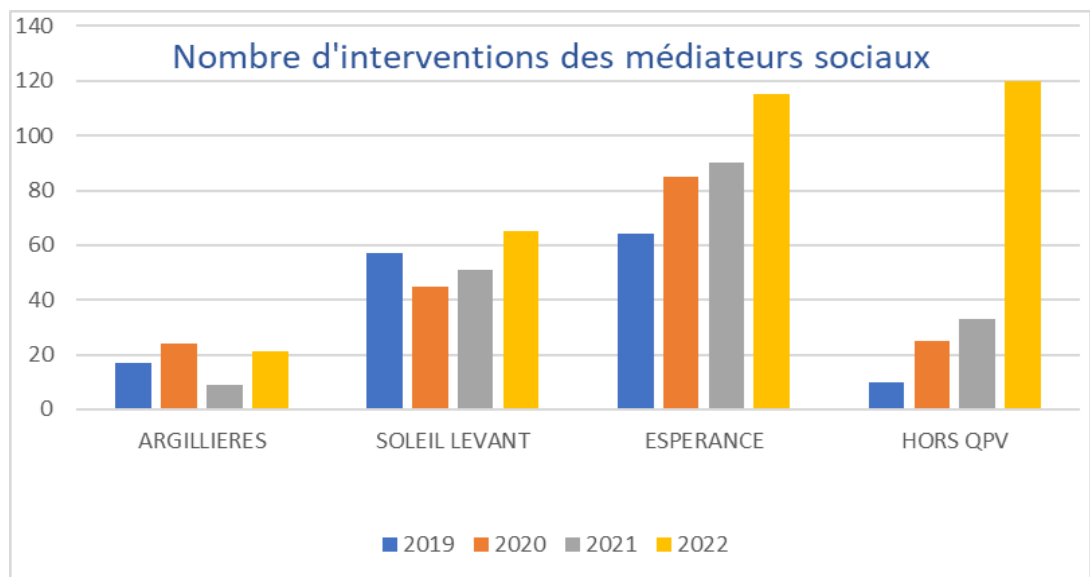


Point de réflexion : les effets de la COVID 19 sur les enfants/jeunes et leurs familles (suite)

Axe relations aux autres/loisirs



L'impact de la Covid sur la vie en collectivité



Pendant le confinement, les médiateurs sociaux ont été régulièrement appelés car les habitants ne supportaient plus d'être enfermés et la vie en collectivité. Le cloisonnement a provoqué un réel changement, il a été constaté que les personnes sont devenues moins tolérantes et moins patientes.

D'ailleurs les chiffres montrent une **hausse significative des conflits et des troubles de voisinages** depuis 2020 par rapport à 2019. Cette hausse continue d'accroître en 2022 car les effets de l'après « COVID » et la conjoncture actuelle (inflation, guerre, crise énergétique...) ont creusé les problématiques de la vie en collectivité. Celle-ci s'explique également par la hausse d'effectifs des médiateurs en 2022.

L'impact de la Covid sur les quartiers prioritaires, vu par les Conseils citoyens

Une crise sanitaire omniprésente,
Plus de solidarité entre les voisins,
 Une augmentation de la **sédentarité**,
 Des changements dans les **habitudes**,
 Des **conditions de confinement** difficiles,
 Des difficultés à recruter des animateurs.



A noter : un Plan de Continuité d'Activités a été assuré par la Cabs pour proposer une programmation d'activités dans les quartiers pendant la pandémie



Mise en place pendant le confinement du programme # Gardons le contact (avril et mai 2021)

Mise en place, dans des délais extrêmement contraints, d'une programmation hebdomadaire (différente chaque semaine), uniquement en extérieur, 6 jours sur 7 pendant 6 semaines, pour tous publics et par petits groupes de 6 personnes maximum pour cause Covid : randonnées, handball, pétanque, rallye photo...

Diffusion des programmations chaque vendredi sur les réseaux sociaux et impression d'affiches

Nombre total de participants aux activités du confinement (mars-avril 2021)	Pourcentage de personnes ayant participé à plusieurs activités	Ratio par rapport aux 6 000 habitants des quartiers prioritaires
1055 participants dont 819 habitants des quartiers	Environ 20%	Les 140 activités ont permis de toucher environ 600 personnes différentes des quartiers soit 10% de la population totale

AXE 3

LES OBSERVATIONS SUR L'EVOLUTION DES QUARTIERS

Constats et préconisations pour une
future contractualisation

Les constats relevés lors du large diagnostic des quartiers réalisés par la Cabs d'octobre 2020 à mai 2021



2021 : l'année de la co-construction d'une nouvelle dynamique des quartiers d'Abbeville visant à offrir davantage de services à la population

Un travail de fond impulsé à partir d'un large diagnostic inédit et transversal, réalisé à l'échelle de toute la commune

Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, un large diagnostic sur l'animation et la dynamique de proximité dans les quartiers a été réalisé par la Cabs d'octobre 2020 à mai 2021 par le service Contrat de Ville en partenariat étroit avec les animateurs de quartiers et les médiateurs sociaux. L'enjeu était de **mieux comprendre les spécificités de l'ensemble des quartiers d'Abbeville pour bâtir ensemble un plan d'action partagé et responsable** en concevant des actions adaptées aux besoins locaux.

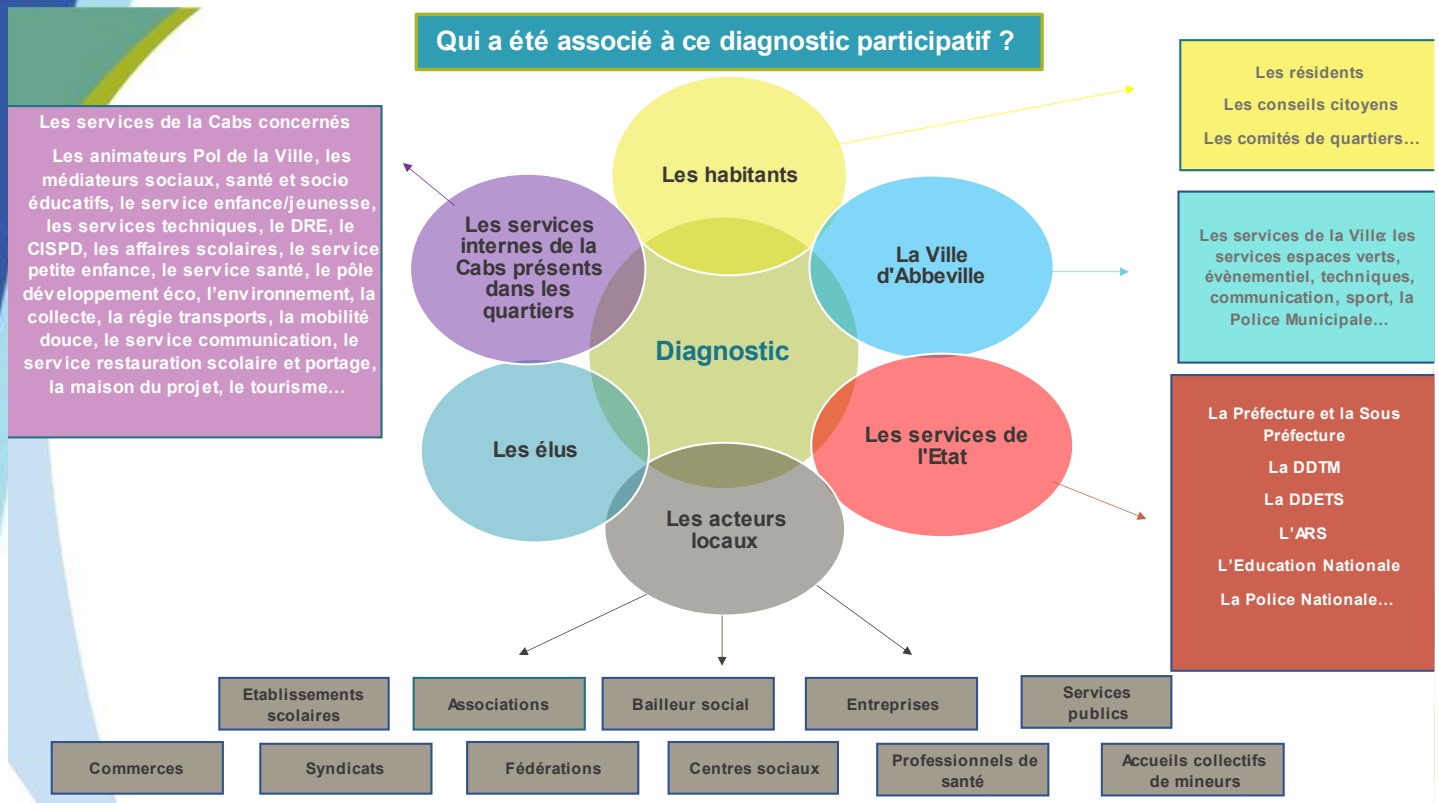
Pour cela, il était indispensable de :

- . Mobiliser les différents acteurs dans **une dynamique collaborative de changement**,
- . Constituer **une base** sur laquelle pourrait se bâtir un projet commun,
- . Connaître **les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités** de chaque quartier,
- . Savoir d'où on partait,
- . **Donner et prendre en compte la parole** de celles et ceux qui vivent et/ou travaillent dans les quartiers

Le diagnostic a permis de s'interroger sur **les problématiques** suivantes :

- Comment améliorer le cadre de vie du quartier et renforcer son attractivité ?
- Comment être acteur de la vie de son quartier pour le redynamiser ?
- Comment repérer les quartiers insuffisamment pris en compte et investis ?
- Comment améliorer les services à la population ?
- Comment se mettre au service de TOUTE la population ?
- Comment promouvoir le territoire pour attirer les touristes ?
- Comment accueillir les nouveaux arrivants ?
- Comment redonner une véritable place à la jeunesse ?
- Comment faire des maisons de quartiers des lieux ressources pour TOUS ?
- Comment développer la mobilité sous toutes ses formes ?.....

Les parties prenantes du diagnostic



Le périmètre d'action

L'enjeu était de mieux comprendre les spécificités de **l'ensemble des quartiers d'Abbeville**.

Si le mot « quartier » est un terme usuel dans le langage commun, il comprend en réalité plusieurs variantes.

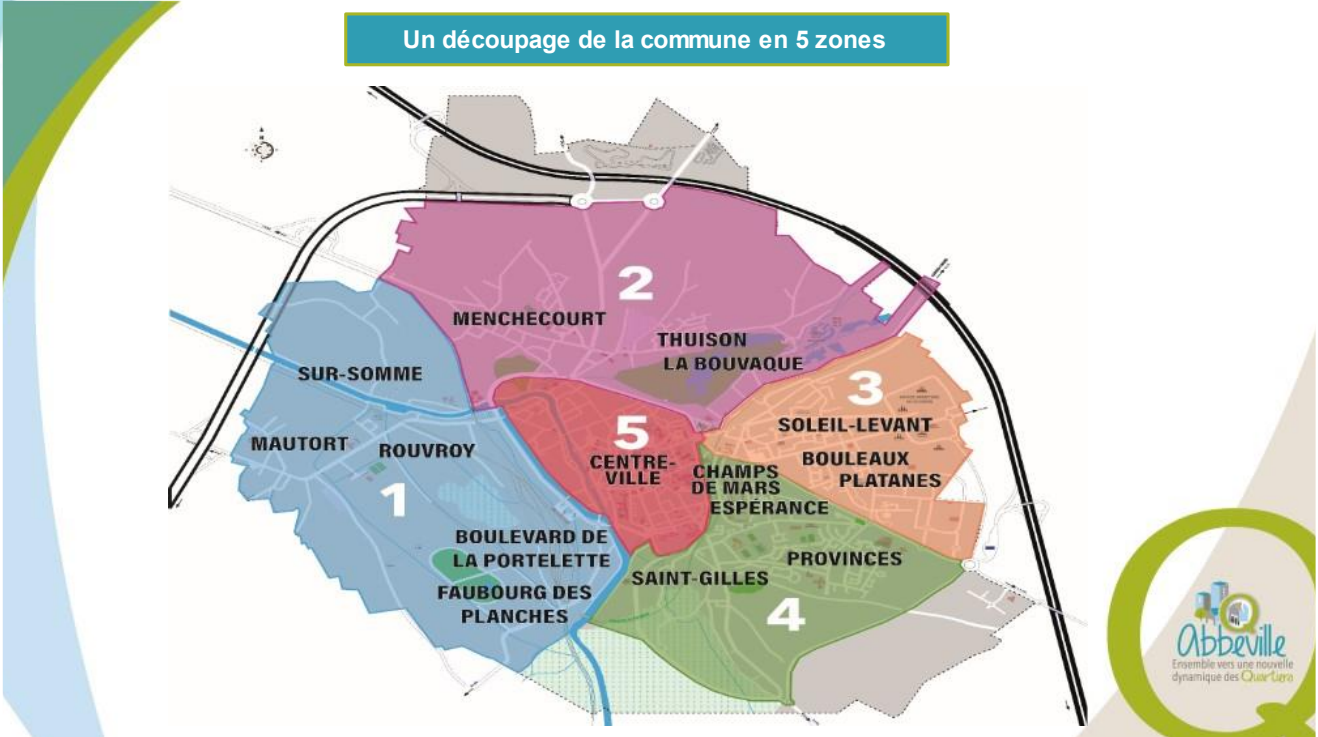
Il existe :

- . des quartiers dits **prioritaires**,
- . des quartiers de **veille active**,
- . des quartiers **vécus**,

A cela s'ajoutent les quartiers ne relevant pas de la géographie prioritaire d'Abbeville.

Le diagnostic a donc concerné TOUTE la commune.

Un découpage de la commune en 5 zones



Une méthodologie efficace

Quels outils méthodologiques ?

Le SWOT : outil méthodologique d'analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités

	Atouts	Handicaps
Interne	Forces S Strengths	Faiblesses W Weaknesses
Marché	Opportunités O Opportunities	Menaces T Threats

Quels publics visés par le diagnostic et quels modes de participation ?



Toutes celles et ceux qui vivent et/ou travaillent dans les quartiers de la commune

Les habitants

Les professionnels

- . **Le questionnaire était anonyme pour les habitants** et pouvait être déposé en mairie, dans les Maisons France Services ou dans les maisons de quartiers
- . Possibilité de se procurer un questionnaire dans Abbeville Mag, sur les réseaux sociaux, les sites internet de la Ville et de la Cabs, dans les Maisons France Services et maisons de quartiers
- . Les habitants pouvaient se faire accompagner des animateurs, des médiateurs, des agents d'accueil des Maisons France Services pour le renseigner (notamment pour les rubriques menaces et opportunités, souvent plus complexes à appréhender)

Constats généraux sur le diagnostic

Combien de retours de questionnaires ?

143 retours de professionnels

814 retours d'habitants

TABLEAU RÉCAPITULATIF RECENSEMENT DES SWOT

ZONE	QUARTIER	Nombre de SWOT reçu / sous quartier		TOTAL par zone	
		Professionnels	Habitants	Professionnels	Habitants
ZONE 1	Rouvroy / Mautort	9	99	17	168
	Sur Somme	0	6		
	Fbg des Planches / Route de Rouen	0	61		
	La Portelette / la Gare /Bvd Voltaire	8	2		
ZONE 2	Argillières (QPV) – Quartier Vécu	22	100	22	141
	Menchecourt	0	17		
	Thulson - La Bouvaque	0	22		
	Bvd de la République	0	2		
ZONE 3	Soleil Levant / Bouleaux Platanes (QPV)	33	118	33	167
	Quartier Vécu	0	17		
	Route de Doullens – Victor Hugo	0	5		
	Zone Indus. du Scardon	0	0		
	Robert Schumann	0	0		
	Zone des deux vallées	0	0		
	Aristide Briand /Château d'eau	0	14		
ZONE 4	Avenue Gén. Leclerc / Chaufour	0	13	36	231
	Espérance - Provinces (QPV)	34	217		
	Quartier Vécu	0	0		
	Route d'Amiens	0	0		
ZONE 5	Saint Gilles – Champs de mars	2	14	31	100
	CENTRE VILLE	31	100		
Non exploitables	Toutes zones	4	7	4	7
TOTAL GENERAL				143	814

957



Principaux constats sur les 957 retours de questionnaires :

- Un diagnostic des quartiers réalisé en pleine **crise sanitaire** avec des périodes de confinement ayant entraîné la fermeture de nombreuses structures (dont les maisons de quartiers)
- **Des expressions différentes** de la part des habitants et de la part des professionnels
- Les thématiques citées peuvent apparaître, au sein d'un même quartier, comme une force pour certains et comme une faiblesse pour d'autres : il s'agit d'**un jugement subjectif**
- A noter : **5 quartiers n'ont pas pu être exploités** sous forme de SWOT, faute de retour de questionnaire : zone industrielle du Scardon, Robert Schumann, zone des deux vallées, quartier vécu de la zone 4, route d'Amiens
- **11 questionnaires inexploitables** (illisibles...)

Recensement des 12 thématiques mises en avant dans
le diagnostic

Equipement

(mobilier urbain, aires
de jeux, city stades,
salles de gym...)

Services

(écoles, France
Services, commerces,
cabinets médicaux...)

Animations

(monde associatif,
maisons de quartiers,
activités proposées...)

Mobilité

(accessibilité, réseau
BAAG, pistes cyclables,
PMR...)

Habitat

(bailleur social,
logements,
gardiennage,
bâtiments, halls
d'escaliers...)

**Situation
géographique du
quartier**

(proximité de l'offre de
services...)

Sécurité

(délinquance, Police,
conflits de voisinage,
vitesse excessive...)

Propreté/Entretien

(collecte des
déchets, propreté
des espaces
extérieurs,
déjections)

Citoyenneté

(civisme, entraide,
incivilités,
dégradations...)

Voirie

(places de parking,
trottoirs, chaussées,
panneaux de
signalisation, passages
piétons...)

Politique

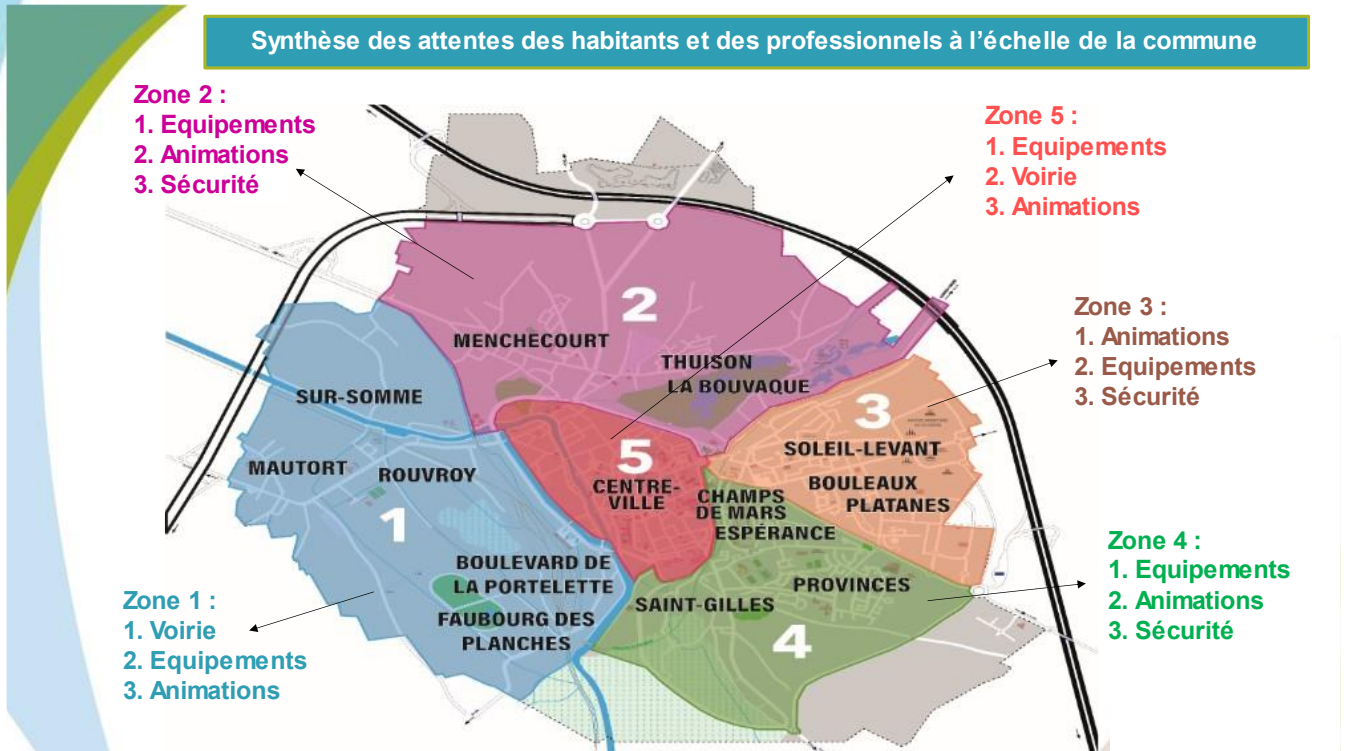
(subventions,
projets de
territoire...)

Divers

(désertification du
centre ville...)

Synthèse des attentes des habitants et des professionnels

Synthèse des attentes des habitants et des professionnels à l'échelle de la commune



2 attentes dominantes :

- Des animations
- Des équipements



Conclusions du diagnostic du quartier

Argillières/Quartier vécu



Quartier Argillières/quartier vécu

Paroles d'habitants

Nombre de retours : 100

FORCES

- . La nouvelle zone commerciale
- . Les BAAG
- . La maison de quartier
- . Les temps forts avec les enfants
- . Un quartier plus calme qu'avant
- . Le sens unique rue des Argillières
- . Un quartier propre
- . Un endroit agréable avec de la verdure

FAIBLESSES

- . Pas d'aires de jeux
- . Pas de wifi à la maison de quartier
- . Le manque de poubelles
- . Le manque d'éclairage extérieur
- . Le manque de vidéo surveillance dans les bâtiments
- . Le manque d'animateurs en renfort
- . Pas assez de manifestations proposées

PRINCIPALES ATTENTES

- . Des sorties, des séjours,
- . Des actions pour les ados
- . Un parc de jeux pour les petits
- . De la wifi à la maison de quartier
- . Des plots de ralentissement (rue des Argillières)
- . De la vidéosurveillance
- . L'installation de poubelles
- . Le nettoyage des rues et des trottoirs

MENACES

- . Le code de la route non respecté
- . La vitesse excessive
- . L'absence de pistes cyclables
- . Trop de chômeurs
- . L'absence d'associations dans le quartier
- . Les conflits de voisinage

OPPORTUNITES

- . Aucune opportunité identifiée



Quartier Argillières/quartier vécu

Paroles de professionnels

Nombre de retours : 22

FORCES

- . La zone commerciale de la Sucrierie
- . Les écoles
- . La maison de quartier
- . La motivation et l'implication de l'animateur de quartier et la présence de certains partenaires
- . L'accueil de loisirs lieu historique
- . Le city stade
- . Les structures intervenant dans les quartiers

FAIBLESSES

- . La maison de quartier vétuste
- . Le city stade dégradé
- . Les voitures mal stationnées
- . Aucune aide pour les démarches administratives
- . La mauvaise visibilité en sortant de la résidence de la petite cascade
- . Le squat des jeunes dans l'enceinte du centre de loisirs et du stade JeanBarsol
- . Le manque d'information sur ce qui est mis en place
- . Le manque de loisirs pour les enfants et les ados
- . Le manque de lien social entre le Haut et le Bas

PRINCIPALES ATTENTES

- . Mettre l'habitant au cœur du quartier
- . Un plan d'actions pluriannuel par la Maison pour Tous
- . Des permanences France services
- . Développer le partenariat entre les associations
- . Un lieu de regroupement pour les jeunes et un lieu propice aux loisirs pour les mineurs et pour la pratique libre en famille
- . Installer un abri bus sur le haut des Argillières en cas de pluie (enfants trempés avant d'arriver au collège)
- . Vidéosurveillance
- . Plus de sécurité aux abords des écoles maternelles et primaires

MENACES

- . Les limitations de vitesse non respectées
- . Les dégradations
- . Les violences conjugales
- . Le trafic de drogue
- . Le manque de présence policière
- . Le manque de présence humaine pour favoriser le lien social

OPPORTUNITES

- . Le conservatoire
- . Les nouveaux magasins



Conclusions du diagnostic du quartier

Soleil Levant Bouleaux Platanes



Quartier Soleil Levant Bouleaux Platanes

Paroles d'habitants

Nombre de retours : 118

FORCES

- . La proximité des commerces (Aldi, Lidl)
- . Un quartier calme
- . La présence de la France Services
- . Les écoles
- . La maison de quartier
- . La présence des animateurs
- . Le city stade
- . L'aire de jeux

FAIBLESSES

- . Pas assez de jeux pour les enfants
- . Pas de corbeilles publiques
- . Le manque de structures pour les ados
- . Pas d'animations dans le quartier
- . La vétusté du quartier
- . Le manque d'isolation dans les immeubles
- . Le manque de propreté du quartier
- . Les masques qui traînent

PRINCIPALES ATTENTES

- . Plus d'animations pour les petits
- . Une structure pour les ados
- . Un city stade comme aux Provinces
- . Une aire de jeux à proximité de l'école des Platanes
- . Plus de bancs pour être dehors et discuter
- . Plus de présence policière
- . Des ralentisseurs Route de Doullens

MENACES

- . Les voitures qui roulent vite
- . Les rodéos des motos / quads
- . La petite délinquance des jeunes qui s'ennuient
- . Le taux de chômage qui augmente chez les jeunes
- . Les conflits de voisinage (dégradations dans les caves, crachas sur les portes)
- . La vétusté des immeubles et des appartements
- . La destruction du musée éphémère

OPPORTUNITES

- . L'amélioration du cadre de vie avec les travaux en attente
- . Le renouvellement urbain avec ses différents pôles
- . La création d'emplois avec les travaux
- . Les logements rénovés suite aux travaux avec le renouvellement, l'électricité refaite dans les appartements



Quartier Soleil Levant Bouleaux Platanes

Paroles de professionnels

Nombre de retours : 33

FORCES

- . La proximité des commerces (Aldi, Lidl)
- . France Services
- . Les écoles
- . La maison de quartier
- . Le musée éphémère
- . Le City stade
- . L'aire de jeux
- . La rénovation urbaine
- . Le quartier calme

FAIBLESSES

- . Le chômage
- . La pauvreté
- . Les déjections canines
- . Le manque de fleurissement
- . L'absence d'aires de jeux
- . L'état du city stade
- . La vitesse excessive

PRINCIPALES ATTENTES

- . Des emplacements supplémentaires pour les abris containers
- . Des actions sur le tri, les opérations « quartier propre »
- . Un passage plus fréquent de la police
- . De la vidéoprotection
- . Un marché alimentaire à bas prix
- . Plus de partenariat entre les associations
- . Une fête de quartier
- . Plus d'animations pour les tout-petits

MENACES

- . Les chiens en liberté
- . La vitesse excessive
- . Les dégradations par les jeunes autour de l'école pendant les vacances scolaires
- . L'incompréhension de la population sur le devenir du quartier (ANRU) : non adhésion au projet

OPPORTUNITES

- . Le renouvellement urbain
- . La rénovation des bâtiments extérieurs
- . La présence de la France Services



Conclusions du diagnostic du quartier

Espérance/Provinces



Quartier Espérance/Provinces

Paroles d'habitants

Nombre de
retours :
217

FORCES

- . L'Hyper U
- . Les écoles
- . Un quartier calme
- . Le city stade (Espérance/Provinces)
- . L'aire de jeux
- . Les maisons de quartiers
- . Prélude
- . Le collège Ponthieu
- . France Services Espérance

MENACES

- . L'absence de ralentisseurs Vincent Auriol (vitesse excessive)
- . Le sentiment d'insécurité (incendies voitures, poubelles, haies)
- . Le quartier Provinces qui va devenir invivable si les incivilités ne sont pas prises au sérieux (BDSH, Elus, Police)
- . Les lancers d'objets en tout genre par les fenêtres à Espérance
- . Le manque d'occupation des jeunes à Espérance et l'absence d'animations pour les ados (squats, réunions en bandes à Provinces)
- . Le manque d'entretien extérieur et intérieur des bâtiments

FIBLESSES

- . Les rodéos motos/scooters
- . L'insécurité: délinquance, trafics, voitures brûlées
- . Les nuisances sonores et les tapages nocturnes à Provinces
- . Les dégradations « gratuites » à Espérance
- . Les déjections canines à Espérance
- . Le manque d'entretien des espaces verts + city stade à Provinces
- . Le manque de massifs de fleurs à Provinces
- . Le manque d'aires de jeux pour les toutpetits

OPPORTUNITES

- . Pas au courant de ce qui se passe ou ce qui est prévu dans le quartier Provinces
- . La boutique solidaire
- . Le déploiement des médiateurs éducatifs et leur proximité avec les habitants
- . Prélude
- . Les activités proposées par la maison de quartier Espérance
- . Le projet de la friche

PRINCIPALES ATTENTES

- . La réhabilitation de la plaine de la Maye (aire de jeux, parcours santé, ...)
- . Une aire de jeux (Lopofa)
- . Davantage d'animations au cœur du quartier Provinces (faire sortir les habitants des appartements)
- . Une brocante à Espérance
- . Plus de présence policière à Provinces
- . Une police de proximité à Espérance
- . Un marché au cœur du quartier Provinces



Quartier Espérance/Provinces

Paroles de professionnels

Nombre de
retours : 34

FORCES

- . La France Services
- . Les écoles
- . La maison de quartier : lieu intergénérationnel
- . Un tissu associatif riche (prélude, TBS, Sel à vie)
- . Le nouveau city stade / aire de jeux
- . Les grands espaces et la plaine de la Maye
- . Un lieu d'implantation proche des espaces culturels, des lieux sportifs et de Prélude
- . La proximité de l'Hyper U et des écoles

MENACES

- . Les chiens en liberté
- . La peur des accidents à cause des incivilités liées aux rodéo ou aux 2 roues (vitesse excessive)
- . La qualité des habitations à revoir pour réduire les nuisances sonores et olfactives
- . Un grand manque de mixité sociale dans les familles logées dans le quartier
- . Les dégradations « gratuites »
- . Les jets d'ordures par les fenêtres
- . Le manque de présence humaine pour favoriser le lien social

FIBLESSES

- . L'absence d'animations redynamisant le quartier
- . Le manque de programme adapté pour les 1118 ans
- . Pas assez de passages de la police aux horaires adéquats
- . L'absence de caméras de vidéosurveillance dans tous les halls d'entrée
- . Les conflits de voisinage dus aux incivilités des locataires
- . Les incivilités (dégradations et encombrants)
- . L'absence de commerces de proximité

OPPORTUNITES

- . L'ouverture de la boutique solidaire
- . La finalisation du projet friche
- . La réfection des cages d'escaliers
- . L'arrivée de nouveaux jardins à Espérance
- . Le groupe de partenaires acteurs locaux solidaires et motivés pour interagir dans le quartier des Provinces

PRINCIPALES ATTENTES

- . Des actions « animations » (tri, opération coup de propre)
- . Des locaux propres à l'ALSH pour le redynamiser et mieux l'identifier
- . Des ralentisseurs devant les écoles rue de Picardie, Artois, et autour du city
- . Un renforcement de la présence des médiateurs sociaux et scolaires, plus d'effectifs
- . L'ouverture d'une annexe France Services (Provinces)
- . La création d'un espace couvert pour les jeunes (Provinces)
- . La création d'espaces verts aménagés (Provinces)

Face à ces constats et attentes, élaboration d'un plan d'action, par quartier, transversal et partenarial en 2022

Suite aux cartographies réalisées par quartier lors de la phase de diagnostic et au recueil des attentes et besoins des habitants et des professionnels, la Communauté d'agglomération a souhaité **prioriser un plan d'action 2022** pour les quartiers prioritaires, soit une feuille de route innovante, efficiente et partagée **dans un contexte budgétaire contraint**.

↳ **Les enjeux du plan d'action :**

- **Un socle partagé** avec l'ensemble des partenaires pour co-construire, dès 2022, un plan d'action pluriannuel et répondre aux attentes des habitants **d'ici 5 ans**
- 2 étapes importantes : les priorités du diagnostic ont permis d'**orienter l'appel à projets 2022 du Contrat de Ville** et **l'élaboration des budgets 2022 et 2023** de la Ville et de la Cabs
- Des attentes communes à chaque quartier : **en terme d'équipements et d'animations**
- De nombreuses attentes exprimées sont **des revendications simples** visant à améliorer le quotidien des habitants, créer du lien, se retrouver, rompre l'isolement (ex des attentes : brocantes, ateliers tricots, concours de pétanque, places de parking...)

**Rappel du budget Politique de la Ville de la Cabs
pour mener à bien le plan d'action 2022 des quartiers :**



Un budget de
fonctionnement
Politique de la Ville de
95 000 € en 2022

Un budget
d'investissement
Politique de la Ville de
65 000 € en 2022



Un budget communal
de fonctionnement de
10 000 € en 2022



Exemples d'actions réalisées dans le cadre du Plan d'actions 2022 des quartiers

Le déploiement de la nouvelle ingénierie de la Politique de la Ville

Le diagnostic des quartiers réalisé à l'échelle de toute la commune d'Abbeville entre octobre 2020 et mai 2021 a permis de poser les fondations de la nouvelle dynamique des quartiers impulsée par le nouvel exécutif de la Cabs, soit **les fondements d'une ingénierie efficiente** et à même de concevoir un plan d'action pluriannuel. *L'ingénierie est présentée de la page 32 à la page 43.*

Les actions phares du plan d'actions 2022 à Argillières

Mise en place d'une **permanence France Services** à la maison de quartier

Lutte contre la vitesse excessive

Les actions phares du plan d'actions 2022 à Soleil Levant

Accès libre à l'**aire de jeux**

Mise en place de la **vidéoprotection**

Les actions phares du plan d'actions 2022 à Espérance

Renforcement de la présence policière avec la création de la **Brigade de Surveillance Intervention**

Animation **Football féminin.**



La réalisation d'un diagnostic Santé par le service santé de la Cabs

Un diagnostic santé réalisé entre juin et septembre 2022 auprès des habitants des quartiers

Objectifs du diagnostic santé :

- . Dresser les constats,
- . Recenser les besoins des habitants,
- . Initier un processus de collaboration des habitants

256 personnes ont été interrogées

Définition de la santé : pour la majorité des répondants être en bonne santé c'est « **ne pas être malade** »

53% des répondants considèrent leur santé comme très satisfaisante ou satisfaisante

46% des répondants considèrent avoir des difficultés d'accès aux soins

45% des répondants ont déjà renoncé ou repoussé un soin

Les raisons :

- 31% pour raisons financières
- 30% pour des délais de RDV trop longs
- 20% pour des problèmes de déplacements (Abbeville et hors Abbeville)

Types de soins :

- 1- soins dentaires (peur, délais de RDV et cout)
- 2- médecine générale (manque de médecins)
- 3- Consultation ophtalmo (délais de RDV)





L'évolution des quartiers vue par les Conseils citoyens



Quartier Argillières

Points positifs

Plus de **mixité sociale** depuis la vente de maisons,
Rénovation des logements collectifs et des maisons individuelles,
Rénovation de la **maison de quartier**,
Les actions du service santé de la Cabs :
Octobre Rose et les Ambassadrices Santé,
Permanences **France Services** au sein du quartier et Secours Populaire.

Points négatifs

Trop de **fermetures de la maison de quartier** pendant les vacances scolaires,
Manque d'**animateurs**,
Stationnement abusif sur les trottoirs,
Baisse d'effectifs du **collège habitant** du Conseil citoyen,
Manque d'équipements : city stade ou aire de jeux,
Délocalisation des **Restos du cœur**,
Le **programme d'animation** insuffisamment construit avec les habitants et manque d'aide et de matériel pour monter et réaliser des projets.

Ce qu'il reste à améliorer

Installation de **mobilier urbain** (bancs, corbeilles publiques...),
Création d'équipements ludiques : city stade, aire de jeux, et un grand terrain de pétanque

Quartier Espérance

Points positifs

Aménagements de sécurisation des avenues René Coty et Vincent Auriol,

Rénovation des logements,

Abris container pour les bacs de collectes,

Remise aux **normes électriques** des logements,

Installation de la **vidéosurveillance** dans les cages d'escalier,

Les actions du service santé de la Cabs : Octobre Rose, les ambassadrices Santé et les bilans de santé.

Points négatifs

Aux **Cheminots** : épisode compliqué quand le quartier a été encerclé par du barriérage,

Vitesse,

Regroupements de jeunes avec un comportement irrespectueux,

Feux de poubelles à répétition,

Non-respect des jours de collectes des encombrants,

Jets de déchets par les fenêtres,

Manque de propreté et de civisme,

Population **plus isolée et vieillissante**,

Mauvaises finitions à la réhabilitation des logements,

Descentes de caves non nettoyées,

Jeunes livrés à eux-mêmes.

Ce qu'il reste à améliorer

Un ordinateur à disposition des habitants au sein de la maison de quartier,

Création d'une **laverie solidaire**,

Création d'un nouveau **terrain de pétanque**

CONTRAT
de VILLE
D'ABBEVILLE



Quartier Soleil Levant

Points positifs

Les **travaux de réhabilitation** grâce aux financements de l'ANRU : création de nouveaux équipements, rénovation de logements,

Davantage de **formations** pour les demandeurs d'emploi,

Amélioration de l'**éclairage** dans les cages d'escaliers avec détecteurs de présence,

Les actions du **service santé** de la Cabs : Octobre Rose et Ambassadrices santé,

La création et l'aménagement de **jardins partagés**,

Installation de **nouveaux mobiliers urbains** : tables de pique-nique et corbeilles publiques à côté des jardins,

L'ouverture d'une **France Services** au cœur du quartier,

L'antenne du **Secours Populaire**,

L'arrivée des **Restos du cœur**,

Quartier plus propre depuis 3 ans.

Points négatifs

Moins d'attractivité du quartier à cause des travaux : « il faut attendre » pour la réalisation des aménagements,

Difficultés des personnes en recherche d'emploi et **illettrisme**,

Des **formations non rémunérées**,

Les **formations** ne sont pas **assez adaptées** aux habitants,

Mauvaises expériences : rapport formateur/usager parfois complexe (moqueries),

En attente de la **réhabilitation des logements**,

Un manque de **nettoyage des bacs de collecte**,

Pas assez de contrôles du travail des gardiens, de l'entreprise de nettoyage, mais aussi des prestataires intervenant dans les logements,

Nuisances causées par les quads,

Stationnement sur les trottoirs,

Jets de déchets par les fenêtres,

Dégradation de la nature,

Pas assez d'actions en dehors des horaires des animateurs/ **Regroupement des jeunes** 8/15 ans (plus fréquents depuis la covid) pour faire des bêtises,

Moins d'**agents de propreté** pour entretenir le quartier,

Pas d'alternative dans l'**attente des nouveaux équipements** (ex : city stade Aubépines non remplacé),

Locaux du Secours Populaire trop petits,

Moins d'activités proposées à la **fête de quartier**/ Incivilités récurrentes, difficultés à trouver un taxi

QPV SOLEIL LEVANT

OBSERVATIONS

- ▶ Impression qu'il y a moins jeunes dans le quartier,
- ▶ Plus de déménagements,
- ▶ Plus de mouvements,
- ▶ Inquiétude des locataires quant à la rénovation des logements en milieu occupé.

Ce qu'il reste à améliorer

Un **ordinateur supplémentaire** en accès libre à la France Services,
Une meilleure **formation des animateurs** de quartiers,
Proposer des **activités plus variées**,
Animer les **city-stades** et rénover celui des Cytises,
Aménager le **terrain multisports** des Cerisiers,
Les **trottoirs** rue des Acacias

Constats généraux des Conseils citoyens sur l'ensemble des 3 quartiers

Points positifs

Les dispositifs **GUP et DRE**,

La création d'une **équipe de médiation sociale** pour la gestion des conflits, et l'équipe de prévention de **l'APAP**,

Le projet Transition, action innovante et valorisante pour l'image du quartier Soleil Levant,

La Dotation Politique de la Ville a permis de réaliser de nouveaux travaux d'aménagement (ex : sécurisation devant le collège Ponthieu),

Les actions proposées par le service santé de la Cabs ont permis de rompre l'isolement, reprendre confiance en soi, avoir une meilleure estime de soi, aller vers les autres.

Points négatifs

Moins d'animateurs de quartiers qu'autrefois,

Le **manque d'abris bus** (surtout quand il pleut),

Trop d'attente entre les bus,

Le **non-respect des espaces communs** : déjections canines, dépôts sauvages,

Manque de marquage au sol : passages piétons, places de stationnement,

Temps trop longs pour obtenir des **rdv médicaux** : manque de médecins spécialistes sur Abbeville, les médecins ne prennent pas de nouveaux patients, il faut se rendre sur Amiens,

Encadrement des jeunes en dehors des horaires des maisons de quartiers,

Ce qu'il reste à améliorer

1 binôme d'animateurs pour chaque maison de quartier,

Plus de **solidarité** entre voisins,

Augmentation de la **sédentarité**,

Changement dans les **habitudes**,

Effets du **confinement** difficile,

Difficultés à **recruter des animateurs**,

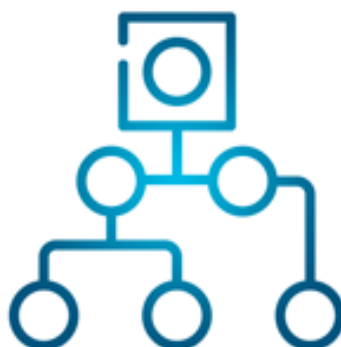
Installation d'**abris bus**

Synthèse des préconisations par thématique



Un pilotage, une gouvernance et une ingénierie à renforcer

- ▶ **Nommer un délégué du Préfet** sur le Contrat de Ville d'Abbeville pour renforcer la présence de l'État sur le terrain (échanges avec les structures, accompagnement dans le montage et dans le suivi des actions...). Il est nécessaire d'anticiper le remplacement de ce poste en cas de départ.
- ▶ **Assurer une certaine stabilité des équipes Politique de la Ville** en renforçant les équipes Politique de la ville CABS / État compte tenu de l'ampleur du travail à mener sur le territoire notamment avec les Conseillers citoyens et la mise en œuvre de nouveaux dispositifs ayant émergés dans le cadre de la crise sanitaire.
- ▶ **Prendre appui sur le plan d'action du diagnostic des quartiers**, du PProjet Educatif Social et Territorial (**PREST**), du **diagnostic santé**, du **focus emploi** du Pôle Emploi pour alimenter les travaux de la gouvernance à croiser avec l'évaluation à mi-parcours.
- ▶ Développer la communication et la coordination sur la thématique du **Renouvellement Urbain**.
- ▶ Réinstaurer le partenariat avec la **Ville d'Abbeville**.
- ▶ Poursuivre le travail avec **les Conseils citoyens** afin qu'ils puissent s'approprier le Contrat de ville.
- ▶ Organiser davantage de **visites de terrain**.
- ▶ Créer des **sous-groupes par thématique** (pour travailler en transversalité).
- ▶ Au niveau du **droit commun**, mettre en place des réunions partenariales afin de mieux connaître et repérer les potentiels financeurs.
- ▶ Faire un recensement des besoins sur le territoire afin de mieux repérer les **potentiels financeurs**.
- ▶ Concernant l'**absence de guichet unique sur le volet santé**, en complément des évolutions techniques de l'outil ARS depuis quelques années (pour les projets reconduits données préremplies, incrémentation automatique des demandes de subvention...), proposer un **accompagnement des porteurs** au remplissage des dossiers.



Une thématique « **Emploi, insertion professionnelle et développement économique** » à concentrer sur **les compétences et la continuité des parcours**

- **Rappeler** à tout le réseau institutionnel et structurel Politique de la Ville et aux acteurs économiques locaux **les enjeux du développement économique dans les quartiers prioritaires**.
- Assurer **la continuité des parcours** en renforçant les outils de suivi et de gouvernance.
- Favoriser et accompagner les **initiatives d'économie solidaire**.
- Valoriser les **compétences personnelles et professionnelles** pour accompagner et favoriser l'accès à l'emploi.
- Développer **les solutions de mobilité** pour favoriser l'autonomie.



Une thématique « Réussite Educative » à renforcer avec les parents et des expérimentations innovantes

- Suivre et accompagner l'effcience et l'efficacité du **Dispositif de réussite éducative** (DRE).
- **Sécuriser les parcours** de réussite éducative.
- Développer des actions liées à **la parentalité** et à la responsabilisation des parents dans leur rôle éducatif.
- Mettre en place des actions contribuant à **l'éducation culturelle numérique des jeunes**.
- Réduire les inégalités d'accès à **la pratique sportive**, que ce soit en matière d'équipements sportifs, de diversité des sports proposés et d'accès aux clubs.
- Favoriser les actions visant la **découverte de lieux et pratiques culturels**.
- Mettre en place des actions destinées à favoriser **l'intégration par le sport**.



Une thématique « Santé, prévention » à poursuivre au plus près des habitants en rupture de soins

- Renforcer la **démarche du "aller vers"** pour accompagner les personnes dans un parcours de santé.
- **Renforcer la médiation santé** afin de repérer les ruptures de soins et faciliter l'accès aux soins et à la prévention des habitants (en particulier nutrition et promotion des dépistages organisés des cancers).
- **Repérer les personnes en mal-être/souffrance psychique** et les accompagner vers le soin.
- Renforcer **l'éducation par les pairs**, la santé communautaire.
- Améliorer le repérage et l'accompagnement vers le soin des personnes ayant **des conduites addictives**.



Une thématique « Habitat- cadre de vie, environnement » à renforcer pour plus d'efficience

- ▶ **Dissocier** dans cet axe les volets « **Habitat-cadre de vie** » et « **tranquillité publique** ». Faire deux axes différents pour permettre la mise en place de réelles actions sur la prévention et la tranquillité publique en étroite collaboration avec le CISPD. Il conviendrait aussi d'ajouter l'environnement et/ou le développement durable dans l'axe cadre de vie.
- ▶ Développer le rôle des bailleurs et des collectivités dans l'**accompagnement pédagogique des locataires** sur les thématiques de la propreté, du respect des espaces communs, des dépôts sauvages, pour le bien vivre ensemble.
- ▶ Sensibiliser les habitants à l'environnement et au développement durable de manière à **appréhender la transition écologique**.
- ▶ Mettre en place **une réelle participation citoyenne (hors dispositif Conseil Citoyen)** pour impliquer davantage la population dans les décisions prises pour leur quartier : logement, cadre de vie, réhabilitation...(cf page 181 « *Vers un Collectif d'Habitants Ambassadeurs* »)
- ▶ Renforcer la Gestion Urbaine de Proximité avec **une équipe de techniciens polyvalents dédiée aux quartiers prioritaires** pour agir rapidement et coordonner plus facilement les interventions.
- ▶ **Clarifier les domanialités** pour faciliter la mise en œuvre de la Gestion Urbaine de Proximité.
- ▶ **Améliorer la communication** entre les bailleurs, les collectivités et la Gestion Urbaine de Proximité afin que chacun ait connaissance de toutes les actions et les interventions effectuées dans les quartiers.



Une thématique « Prévention de la délinquance et tranquillité publique » à affirmer

- ▶ Poursuivre la **présence humaine sur le terrain**.
- ▶ Développer les **actions à l'attention des jeunes** en risque de délinquance.
- ▶ **Prévenir les risques** liés à la consommation excessive d'alcool et autres produits.
- ▶ Développer les initiatives qui permettent de **lutter contre les incivilités et les comportements répréhensibles** et promouvoir **l'égalité femmes/hommes**.
- ▶ Développer les actions de promotion et de sensibilisation aux **valeurs de la République** (liberté, égalité, fraternité), de la **citoyenneté et du principe de laïcité**.
- ▶ Développer les actions visant à développer le **lien social et intergénérationnel**.



Des Conseils citoyens à former et à mieux accompagner

- ▶ Accompagner prioritairement les Conseils citoyens par une **ingénierie** nécessaire pour la mise en place, l'animation et le suivi.
- ▶ Impliquer tous les signataires dans l'**accompagnement régulier des Conseils citoyens** et dans le soutien concret à leur apporter.
- ▶ Instaurer des processus de renouvellement des Conseils citoyens avec l'objectif d'**intégrer des jeunes**, d'améliorer la représentativité des conseillers citoyens et de redynamiser en continu ces instances.
- ▶ Renforcer **la dynamique de formation** des conseillers citoyens par des outils adaptés.
- ▶ Renforcer et améliorer la **communication vis-à-vis des habitants**, des élus, des associations pour une meilleure identification des Conseils citoyens, de leur action et de leur rôle.



Des associations à sécuriser et à accompagner vers un travail mutualisé entre partenaires

- Mise en place d'un **guichet unique**.
- Poursuive l'effort de mise en place de **Conventions Pluriannuelles d'Objectifs** pour sécuriser notamment les petites associations.
- Instituer des **temps d'échanges formalisés** avec l'équipe territoriale.
- Etudier les possibilités de **mutualisation de projet**.
- Aider les associations dans la recherche d'**identification de crédits de droit commun**.



Vers la création d'un Collectif d'Habitants Ambassadeurs

Comment aller encore plus loin dans la nouvelle dynamique des quartiers impulsée depuis 2020 ?

Les **fondations** de la nouvelle dynamique des quartiers sont aujourd'hui posées après un important travail de fond mené depuis 2020 par les services de la Politique de la Ville de la Communauté d'agglomération et l'implication de nombreux partenaires. L'ingénierie déployée et les actions mises en œuvre convergent vers une seule et unique ambition : **offrir davantage de services à la population.**

Deux leviers prioritaires vont dorénavant permettre de structurer le plan d'action annuel qui se veut réaliste, réalisable, efficient, évaluable et co-construit **avec les habitants** pour sans cesse se réinventer et s'adapter à leurs besoins et à leurs attentes :

1^{er} levier

- ▶ **Vers la mise en place d'un « Collectif d'ambassadeurs » informel au sein même des maisons de quartiers pour :**

- . Faire participer les habitants à la vie de leur quartier **par le biais de leurs talents, idées et compétences,**
- . **Valoriser toute l'année** la dynamique de talents des habitants et les initiatives citoyennes de chaque quartier,
- . Faire des maisons de quartiers **des lieux ressources pour TOUS,**
- . Renforcer **un espace de concertation, de proximité, d'échange et de partage** avec l'ensemble de la population.

...Pourquoi ?

Chacune des 4 maisons de quartiers assoit son fonctionnement autour de **groupes « d'habitueés »**, à savoir des habitants particulièrement attachés à ces lieux de vie et espaces « repères » de vie quotidienne et de lien social. Ils incarnent l'histoire, l'évolution et l'essence même de leur quartier et démontrent un attachement profond à son amélioration et à son embellissement.

Or, à l'exception des animations menées dans l'année par les services de la Politique de la Ville et par les partenaires at au cours desquelles les habitueés et quelques groupes de nouveaux et « curieux » participent, **les habitants restent, la plupart du temps, discrets et dans l'ombre**. Ils prennent rarement part à la vie, aux échanges et aux réflexions de leur quartier et osent peu s'exprimer pour faire entendre leurs ressentis et leurs propositions, et ce malgré la dynamique impulsée par leurs portes paroles : les Conseils citoyens.

Le diagnostic des quartiers réalisé entre octobre 2020 et mai 2021 a permis de franchir une étape importante en donnant la parole à tous ceux et toutes celles qui vivent et/ou travaillent dans les quartiers, grâce à un important travail de terrain des animateurs, de la Gestion Urbaine de Proximité et des médiateurs sociaux.

L'enjeu aujourd'hui est de créer **un collectif d'ambassadeurs** afin de **mettre en lumière toute l'année ces femmes et ces hommes du quotidien**, qui regorgent d'idées et de talents (petits ou grands), et qui souhaitent **mettre leurs compétences au service de leur quartier**, sans pour autant devoir s'engager dans une quelconque association ou instance officielle telle que celle des Conseils citoyens, et en restant libre de leur niveau d'implication et de participation.

...Un collectif d'ambassadeurs à la croisée des Conseils citoyens et des Conseils de quartiers

L'objectif n'est pas de remplacer les Conseils citoyens ou de s'emparer de leurs missions ni même de créer un Conseil de quartier, mais de créer, à mi-chemin entre ces deux instances, **un collectif d'ambassadeurs, de proximité et informel (sans élection)**, à partir des publics fréquentant les maisons de quartiers pour les faire évoluer en lieux ressources pour TOUS. L'objectif est de s'appuyer sur les « noyaux d'habitueés » pour attirer de nouveaux habitants et les inciter à découvrir ces lieux de vie en parvenant à les convaincre qu'ils y ont toute leur place.

...Pour qui ?

Ce collectif des ambassadeurs doit pouvoir parler **à toutes les générations** et à tous les habitants volontaires de chaque quartier, **sans restriction d'âge**, à toutes celles et ceux ayant envie de mettre leur savoir-faire et leurs idées au service de leur quartier, que ce soit (à titre d'exemples) :

- . **les jeunes**, experts en graff pour embellir les pignons ou soubassements d'un immeuble, en bricolage, en machine 3D...
- . **les femmes, les hommes, les mamans, les papas, les mamies, les papis** talentueux et aux mains en or pour tous travaux de bricolage, couture, menuiserie, tricot, cuisine...
- . **les familles** pour une activité collective dans les jardins partagés...

...Comment ?

- . En multipliant largement **les chantiers collaboratifs pour valoriser l'expertise et les compétences des habitants**,
- . **En leur donnant pour cela les moyens de se réaliser avec un budget participatif dédié**,
- . **En communiquant largement** (l'idée est que les habitants puissent entrer et sortir du collectif à leur convenance, sans inscription) : « Envie de faire bouger votre quartier ? Une idée ? Un talent à proposer ? Rejoignez librement votre maison de quartier ! »
- . En associant étroitement ce collectif, à tous les **événements de la Cabs et de la Ville d'Abbeville, aux projets inter quartiers, aux réunions publiques, aux balades urbaines...**

2^{ème} levier

► Un budget participatif dédié aux habitants



...Le nécessaire retour de la Ville dans le soutien au cadre de vie des abbeilloises et des abbeillois des quartiers prioritaires

Un budget de fonctionnement de 10 000 € a été inscrit **sur le budget 2022 de la Ville** pour l'animation des quartiers prioritaires, bien que la compétence Politique de la Ville ne relève plus de la commune.

Cette mobilisation de crédits de la commune a ainsi été votée pour compenser une partie de la baisse des crédits de la Cabs dédiés à la Politique de la Ville de façon à ne pas pénaliser

les abbeilloises et les abbeillois des quartiers prioritaires et **ne pas réduire les services rendus à la population**, notamment l'ensemble des animations et projets menés en co-construction avec les habitants des maisons de quartiers.

De plus, le diagnostic des quartiers réalisé à l'échelle de toute la commune entre octobre 2020 et mai 2021 par les services de la Cabs a mis en avant **de fortes attentes des habitants des quartiers en matière d'animation et équipement**. Autant de raisons légitimes pour la Ville d'Abbeville de flécher une enveloppe de 10 000 € en 2022 pour répondre aux attentes des habitants.

...Un budget participatif pour soutenir et encourager les chantiers collaboratifs impulsés par le Collectif des ambassadeurs

Dans un souci de proximité avec les habitants des quartiers et d'équité auprès de l'ensemble de la population abbeilloise, mais également compte tenu du succès rencontré à chacun des chantiers impliquant étroitement des habitants, la Ville d'Abbeville a souhaité utiliser en 2022 ces 10 000 € tel **un budget participatif, au profit des habitants fréquentant les maisons de quartiers** et souhaitant s'investir dans leur quartier, et mettre leurs compétences, talents ou idées au service de **chantiers collaboratifs**. Ce budget, reconduit en 2023, permet ainsi de valoriser les femmes et les hommes des quartiers investis et mobilisés pour leur quartier.



Une réflexion sur la géographie prioritaire du futur Contrat de Ville à mener dans le cadre du Projet de territoire de la CABS



ABBEVILLE

Les indicateurs de pauvreté démontrent que des zones du centre-ville d'Abbeville pourraient prétendre à des aides dans le cadre de la Politique de la Ville.

En effet, il conviendrait de **redéfinir les périmètres** pour permettre d'apporter un soutien voire un accompagnement aux habitants de ces **quartiers situés en périmètre de « veille active »** et de les faire bénéficier d'actions mises en place par les porteurs de projets du Contrat de Ville.



CABS

Dans son rapport de juillet 2021, la Chambre Régionale des Comptes rappelait que l'article L. 5216-1 du code général des collectivités territoriales dispose que la communauté d'agglomération « a pour objet d'**associer des communes au sein d'un espace de solidarité**, en vue d'élaborer et conduire ensemble **un projet commun** de développement urbain et d'aménagement de leur territoire ».

Il prévoit que « lorsque la communauté d'agglomération comprend un ou plusieurs **quartiers prioritaires de**

la Politique de la Ville, ce projet commun intègre un volet relatif à la cohésion sociale et urbaine permettant de définir les orientations en matière de Politique de la Ville et de renforcement des solidarités entre ses communes membres. Il détermine alors les modalités selon lesquelles les compétences de la communauté d'agglomération concourent aux objectifs de cohésion sociale et territoriale ».

Ce projet de territoire ne revêt aucun caractère obligatoire, mais le législateur l'a rendu **incontournable pour les EPCI signataires d'un Contrat de Ville**. Or, cette situation concerne directement la CABS, en charge depuis 2017 de la mise en œuvre de la Politique de la Ville et du contrat associé, arrêté par Abbeville le 5 octobre 2015.



CONTRAT
de VILLE
D'ABBEVILLE

Les enjeux du Projet de Territoire : des ambitions multiples au service de l'intérêt communautaire



La Communauté d'agglomération de la Baie de Somme s'est donc lancée dans l'écriture de son Projet de Territoire en juillet 2022. **Le Projet de Territoire doit permettre d'identifier clairement la stratégie que l'EPCI entend appliquer pour chacune de ses compétences et leur degré de priorité, mais aussi de projeter la collectivité dans le temps et de donner du sens à la définition même d'une communauté d'agglomération. Une large concertation a été menée auprès des techniciens de la Cabs, des élus, des partenaires et des habitants pour analyser chaque compétence obligatoire (dont la Politique de la Ville) et facultative.**

Des enjeux juridiques et financiers

D'un point de vue juridique et financier, le Projet de Territoire doit permettre de :

- **Redéfinir et/ou restreindre le périmètre d'action** de l'établissement intercommunal, en réexaminant les contours de l'ensemble de ses compétences en vue de les maintenir ou de les rétrocéder aux communes membres,
- **Mettre à jour les statuts** de la collectivité,
- Répondre aux obligations légales d'élaborer un Projet de Territoire dès lors que l'EPCI est **engagée dans un Contrat de Ville**,
- Disposer d'un **document de référence pour le développement de stratégies locales**, avec la mise en place notamment d'un plan pluriannuel d'investissement,
- Disposer d'un **document de référence pour la contractualisation** avec les autres collectivités territoriales ou services de l'Etat (subventions, CRTE, Contrat de ruralité, Contrat de Plan Etat-Région...)
- Se conformer à l'obligation de produire un **pacte financier et fiscal** soulignant la solidarité territoriale, en vue d'une redistribution de la richesse du territoire entre tous et ce sur la base de critères objectifs légaux, rationnels, concertés et partagés (fonds de concours, dotation de solidarité communautaire...).
- **Adapter l'administration** aux ambitions du Projet de Territoire.

Des enjeux de solidarité communautaire

Alors que la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme œuvre avec un nouvel exécutif depuis juillet 2020, le Projet de Territoire doit reposer et repenser les conditions et **volontés politiques de développement de projets territoriaux partagés**.

Ainsi et conformément à la définition législative d'une communauté d'agglomération, la CABS entend **créer un véritable espace de solidarité au sein du bloc communal**.

Pour se faire, il apparaît nécessaire de disposer d'un outil pour accompagner les communes membres dans leurs **problématiques quotidiennes**.

Afin de répondre à ces enjeux, le Projet de Territoire doit permettre :

- D'adapter les services publics aux **besoins des administrés**,
- De proposer **une meilleure qualité de vie** aux habitants de la CABS en conjuguant les atouts de la ville, de la ruralité, d'un tissu industriel, commercial, artisanal et agricole dynamique et d'un environnement de qualité voire 100% nature,
- D'offrir à chacun la possibilité de **se loger, se déplacer, se former, se divertir** dans un cadre de vie moderne, accueillant, attractif et de qualité
- **De rendre les jeunes acteurs de leur projet de vie** en leur donnant les moyens d'étudier, de s'épanouir, de travailler et de vivre sur le territoire (*Projet Educatif Social Territorial pour les jeunes du territoire âgés de 0 à 18 ans*),
- **De protéger les aînés** en réunissant toutes les conditions pour qu'ils puissent vivre durablement auprès de leurs proches et ce via les meilleurs accompagnements possibles et une offre de soins de qualité,
- **De favoriser le développement des entreprises**, pour créer de la richesse, de l'emploi et apporter une offre de services aux habitants,
- **De rendre le territoire attractif** et inciter de nouvelles populations à venir s'y installer, y vivre et y travailler.

La Politique de la Ville s'inscrit pleinement dans **l'enjeu majeur du Projet de territoire en terme de solidarité** : permettre à tous de bien vivre sur le territoire et d'impulser une volonté commune et partagée de fonder une communauté de projets ouverte sur son environnement et les richesses du territoire, tournée vers l'avenir et désireuse d'apporter une prospérité sociale, économique et environnementale au territoire.

A l'aube de l'écriture du Projet de Territoire et à l'heure où les communes rurales semblent exprimer **un sentiment d'inégalité avec Abbeville**, la Politique de la Ville est souvent méconnue et fait l'objet de critiques des maires ruraux. Cette compétence obligatoire se distingue en effet de toutes les autres compétences de l'EPCI car elle est la seule à ne concerner qu'une seule commune sur les 43 que compte l'agglomération : Abbeville. La somme des crédits associée à la compétence, notamment dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, entraîne régulièrement des questionnements et un sentiment de traitement de faveur. Il est alors nécessaire de ré-expliquer fréquemment les enjeux de la Politique de la Ville, ses composantes, son ingénierie, ses engagements contractuels et la typologie de ses quartiers prioritaires.

Toutefois, dans le cadre des ateliers de concertation réalisés avec les élus, la Politique de la Ville est perçue comme **une compétence urbaine mais dont l'ingénierie pouvait s'exporter dans les communes rurales**.

Ainsi, outre le fait que **le futur périmètre du Contrat de Ville pourrait demain s'étendre à certaines communes** du territoire présentant un certain nombre de fragilités sociales, **la CABS a d'ores et déjà entamé des expérimentations en milieu rural à partir de dispositifs efficaces pilotés par les services de la Politique de la Ville** :

L'expérimentation du Dispositif Réussite Educative en milieu rural

Aujourd'hui, grâce à l'impulsion du PREST mais aussi grâce à l'efficacité du Dispositif Réussite Educative et de ses résultats avérés, certains volets du dispositif s'exportent et s'expérimentent **en milieu rural** pour en faire bénéficier un plus grand nombre de familles du territoire. Il s'agit d'actions en faveur de la scolarité et de la parentalité. Un partenariat a été formalisé avec **3 collègues du territoire**.

Les équipes du Dispositif Réussite Educative mènent également des actions dans les Espaces Jeunes de l'agglomération, en partenariat étroit avec la Direction de l'animation, de l'enfance et de la jeunesse de la Cabs.

L'expérimentation hors Abbeville



- . Sollicitations de 3 collèges
- . 6 familles >> 7 jeunes
- . Problématiques essentiellement liées à la scolarité et à la parentalité
- . Multi communes :
 - Drucat
 - Mareuil-Caubert
 - Condé Folie
 - Bailleul
 - Huppy
 - Hallencourt

L'expérimentation des France Services itinérantes



Lors de la Commission Politique de la Ville du 10 novembre 2021, les élus communautaires ont émis un avis favorable de principe quant à l'itinérance des France Services en milieu rural.

Dans un souci d'économie budgétaire, il a donc été décidé d'expérimenter, à partir de septembre 2022, **des permanences France Services et des ateliers numériques au sein même des locaux des communes.**

Toutes les communes ont été sollicitées pour participer à cette expérimentation. L'enjeu est alors de lutter contre l'illectronisme, aider les usagers dans leurs démarches dématérialisées et offrir un nouveau service aux administrés.



17 communes ont répondu favorablement à l'expérimentation de permanences France Services et d'ateliers numériques au sein de leur commune.

Secteur 1 (ex communauté de communes de Baie de Somme Sud)

. Pendé ; Lanchères ; Arrest ; Brutelle ; Franleu

Secteur 2 (ex communauté de communes de la Région Hallencourt)

Liercourt ; Longpré les Corps Saints ; Merelessart ; Fontaine sur Somme ; Condé Folie ; Huppy

Secteur 3 (ex communauté de communes de l'abbevillois)

Abbeville (quartier Argillières) ; Drucat ; Eaucourt sur Somme ; Yonval ; Grand Laviers ; Epagne Epagnette

Au vu du nombre de permanences à effectuer et de l'effectif du service (3 animateurs Frances services et 1 conseillère numérique), il a été proposé la mise en place d'**une permanence par mois**, par commune, tout en assurant au moins une permanence par secteur (ex Com de com de l'Abbevillois (hors Abbeville) – ex com de com de la région d'Hallencourt – ex com de com Baie de Somme Sud) par semaine, à titre expérimental pour une année.

101 usagers ont été accueillis, accompagnés ou redirigés vers les organismes concernés, ce qui représente 115 demandes entre septembre et décembre 2022

Demain, d'autres dispositifs de la Politique de la Ville pourraient s'exporter dans les communes rurales

Exemples de possibles déploiements de l'ingénierie Politique de la Ville :

- ➔ **La méthodologie** de réalisation du diagnostic des quartiers et la conception de son plan d'action annuel,
- ➔ **Le Collectif d'habitants ambassadeurs**, les chantiers collaboratifs et le budget participatif,
- ➔ **Le développement de maisons de quartiers** ou espaces dédiés pour les habitants (notamment les jeunes dans le cadre du PREST),
- ➔ **La médiation** sociale et éducative,
- ➔ L'animation des **city stades**,
- ➔ **L'atelier des aînés**,
- ➔ **Le rayonnement du pôle collaboratif et du pôle socio culturel et sportif** dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain

....



